

# CHARLES ATHANASE WALCKENAER

Mémoires touchant la vie et les  
écrits de Marie de Rabutin-Chantal,  
Volume 1

**Charles Walckenaer**  
**Mémoires touchant la vie**  
**et les écrits de Marie de**  
**Rabutin-Chantal, Volume 1**

*[http://www.litres.ru/pages/biblio\\_book/?art=34282288](http://www.litres.ru/pages/biblio_book/?art=34282288)*

*Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, (1/6):*

# Содержание

CHAPI TRE I.	4
CHAPI TRE II.	12
CHAPI TRE III.	23
CHAPI TRE IV	29
CHAPI TRE V.	45
CHAPI TRE VI.	67
CHAPI TRE VII	95
CHAPI TRE VIII.	122
CHAPI TRE IX.	138
CHAPI TRE X.	144
Конец ознакомительного фрагмента.	169

# Charles Athanase Walckenaer

## Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, (1/6)

### CHAPITRE I. 1592-1627

Château de Bourbilly.—Famille des Rabutins.—  
Tableau représentant sainte Chantal.—Belle réponse  
de Bénigne Fremyot.—Postérité de sainte Chantal.—  
De Bénigne Rabutin.—Son duel avec Boulleville.—Son  
combat à l'Ile de Ré.—Sa mort.

A deux lieues au sud-ouest de la ville de Semur en Bourgogne, et à la même distance de l'ancien bourg d'Époisses, dans un vallon tapissé de prairies et de toutes parts environné de coteaux que couvrent des bois et des vignes, s'élève, près des bords d'une petite rivière, le vieux château de Bourbilly. La rivière, que l'on nomme le Sérain, du haut d'un rocher se précipite en cascade dans le vallon, le traverse, s'y divise, et roule en murmurant ses eaux limpides. Le château, entouré de murailles épaisses

et flanquées de tourelles, présentait à l'extérieur un carré, et à l'intérieur une vaste cour. Son entrée était fermée par un pont-levis que dominait une tour.

Ce domaine, qui relevait comme fief de la seigneurie d'Époisses, était devenu l'apanage de la branche aînée des Rabutins, lorsque, à une époque très-reculée, le lieu d'où cette famille tirait son nom, situé dans la paroisse de Changy, près de Charolles, eut été détruit.<sup>1</sup> Bourbilly devint alors la principale habitation des Rabutins; la chapelle était affectée à leur sépulture, et les terres qui en dépendaient fournissaient les plus fortes parties de leurs revenus.

Le château il y a dix ans<sup>2</sup> ne s'offrait déjà plus aux regards des voyageurs tel qu'il était autrefois. A la place du pont-levis on voyait un pont en briques, de deux arches, et au lieu de la tour un petit bâtiment entouré d'arbres. Une des principales façades venait d'être abattue; les vastes salles des corps de logis qu'on avait conservés étaient converties en greniers: il ne restait plus de leur antique magnificence que des chambranles de cheminée curieusement sculptés, et sur les murs des peintures à demi effacées, parmi lesquelles on distinguait l'écusson des Rabutins, qui par leurs alliances tenaient à la première dynastie des ducs

---

<sup>1</sup> X. GIRAULT, *Détails historiques sur les ancêtres, le lieu de la naissance, les possessions et les descendants de madame de SÉVIGNÉ*, dans les *Lettres inédites*, 1819, p. XLVIII et LII.—*Ibid.*, XXVII.

<sup>2</sup> J'écrivais ceci en 1831.

de Bourgogne et à la famille royale de Danemark.<sup>3</sup> Un seul portrait avait résisté comme par miracle à toutes les causes de destruction: c'était celui de la pieuse Chantal.

Cette sainte femme était la fille de Bénigne Fremyot, de ce courageux président au parlement de Dijon, qui, menacé par les ligueurs, s'il n'embrassait leur parti, de voir immoler son fils, qu'ils avaient fait prisonnier, répondit: «Il vaut mieux au fils de mourir innocent, qu'au père de vivre perfide.» Ce fils fut depuis archevêque de Bourges. Sa sœur, Jeanne Fremyot, avait épousé, en 1592, Christophe second de Rabutin, baron de Chantal et de Bourbilly, gouverneur de Semur, qui périt à l'âge de trente-six ans, d'une blessure reçue par accident à la chasse. Sa veuve se retira avec ses enfants chez son beau-père, Guy de Rabutin, dans le château de Chantal, près d'Autun, commune de Montelon<sup>4</sup>. C'est dans ce séjour, où elle demeura pendant plus de sept ans, que Fremyot de Chantal, obligée de donner ses soins à un vieillard brusque et quinteux, que dominait une servante méchante et intéressée, eut occasion d'exercer ces vertus chrétiennes qui lui ont valu, plus d'un siècle après sa mort, les honneurs de la canonisation. On sait que ce fut elle qui fut la fondatrice de l'ordre de la Visitation, et qu'elle mourut à Moulins, le 13 décembre 1641, dans un des quatre-vingt-sept monastères

---

<sup>3</sup> *Lettres de madame de SÉVIGNÉ, de sa famille et de ses amis*, édit. de Monmerqué, 1820, in-8°, t. I, p. 52.

<sup>4</sup> X. GIRAULT, *Détails historiques*, etc., p. XXXIII; *Carte de la France*, de Cassini, n° 84.

de son ordre qu'elle avait établis. On montre encore aujourd'hui, dans le petit village de Bourbilly, le grand four où cette sainte veuve faisait cuire elle-même le pain des pauvres<sup>5</sup>.

Elle n'avait eu qu'un seul fils, Celse-Bénigne de Rabutin, né en 1597. Il fut élevé à Dijon, chez ce président Fremyot, son aïeul, dont nous avons parlé. Bénigne de Rabutin épousa, en 1624, Marie de Coulanges, fille de Philippe, seigneur de la Tour-Coulanges, conseiller d'État, secrétaire des finances<sup>6</sup>. Aucun cavalier ne pouvait alors être comparé à Bénigne de Rabutin, soit pour les avantages du corps, soit pour ceux de l'esprit; aucun d'eux ne l'emportait sur lui en courage; aucun ne pouvait l'égaliser par son amabilité, par cette inépuisable gaieté qui lui faisait donner aux choses les plus communes un tour original<sup>7</sup>. Mais de graves défauts nuisaient à tant de brillantes qualités: il était vif, colère; il poussait la franchise jusqu'à la rudesse, et manifestait quelquefois son dédain et sa causticité par un laconisme insolent. Aussi eut-il souvent occasion de se soustraire à la rigueur des édits qui prohibaient les duels.

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. XXXVIII; *Éloge historique ou Vie abrégée de sainte FREMYOT DE CHANTAL*, 1768, in-12, p. 201.

<sup>6</sup> *Lettres inédites de madame de SÉVIGNÉ*, 1814, in-8<sup>o</sup>, p. XXXIV; *ibid.*, édition 1819, in-12, p. XLVII.—SAINT-SURIN, Notice sur madame de Sévigné, dans l'édition des *Lettres de SÉVIGNÉ*, t. I, p. 54.—*Recueil de chansons choisies* (par de Coulanges), 1694, in-12, p. 73.—CONRART, *Mémoires*, t. XLVIII de la collect., p. 187.

<sup>7</sup> BUSSY DE RABUTIN, *Généalogie*, dans les *Lettres de SÉVIGNÉ*, édition de Monmerqué, t. III, p. 374, note A.

L'année même de son mariage, il assistait, à Paris, au service divin avec sa femme et toute sa famille. Il venait de communier, lorsqu'un laquais entra dans l'église, et lui vint dire que Boutteville de Montmorency, son ami, l'attendait à la porte Saint-Antoine, et avait besoin de lui pour être son second contre Pont-Gibaud, cadet de la maison de Lude. Le baron de Chantal, quoique en souliers à mule de velours noir, et dans un costume qui n'était nullement celui d'un combat, quitte l'autel, se rend à l'instant même au lieu du rendez-vous, et se bat avec sa bravoure ordinaire<sup>8</sup>.

Les lois civiles et religieuses étaient également outragées par cet acte téméraire. Le zèle des prédicateurs s'en émut; on dirigea des poursuites contre le baron de Chantal; il fut obligé de se cacher chez son beau-frère, le comte de Toulangeon. Cette leçon ne le corrigea point; et ce même Boutteville, six mois après, l'aurait encore entraîné dans sa querelle avec le duc d'Elbeuf, si la duchesse d'Elbeuf, prévenue à temps, n'eût fait intervenir le roi, qui empêcha ce duel<sup>9</sup>.

Cependant le cardinal de Richelieu ne s'opposa point à ce que le baron de Chantal reparût à la cour; mais il ne lui pardonna pas son étroite liaison avec Henri de Talleyrand, prince de Chalais, qui avait été décapité comme coupable de haute trahison. Tout sentiment généreux est suspect au despotisme; son inexorable

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, t. I, p. 53.

<sup>9</sup> *Généalogie de la maison de Rabutin*, dans l'édition des *Lettres de madame DE SÉVIGNÉ* de Monmerqué, t. I, p. XVIII, et t. VII, p. 98.

vengeance poursuit jusque dans la tombe l'objet de sa haine, et il persécute jusqu'au souvenir qui en reste. Il fut facile au cardinal de Richelieu de fermer tout accès à la faveur à un homme dont l'esprit indépendant et railleur devait surtout déplaire à Louis XIII, monarque d'un caractère faible et d'un esprit méticuleux.

Le supplice du comte de Boutteville, à qui son ardeur effrénée pour les duels avait fait trancher la tête le 21 juin 1627, acheva de désespérer le baron de Chantal. Il apprit que les Anglais, pour secourir les protestants de la Rochelle, devaient faire une descente sur les côtes de France, et il s'empessa de se rendre dans l'île de Ré, dont le marquis de Toiras, son ami, était gouverneur. Il lui demanda de servir sous ses ordres comme volontaire, satisfait d'avoir saisi cette occasion d'exercer sa bravoure et de courir des dangers pour la défense de son pays. L'homme énergique qui dans l'âge de l'ambition est condamné au repos et repoussé de la carrière des honneurs par la persécution cherche hors de l'enceinte tracée un noble but à ses efforts: lorsqu'il l'aperçoit, dût-il y trouver la mort, il s'élançe vers lui de tout son courage, et demande à la gloire ce que le pouvoir lui refuse.

Le 22 juillet 1627, au soir, on vit paraître les Anglais près des côtes de l'île de Ré. A la faveur de la marée montante, ils s'approchèrent de la pointe de Semblanceau, et mirent deux mille hommes à terre. Leurs chaloupes continuaient à augmenter ce nombre, lorsque Toiras s'avança contre eux avec huit cents hommes d'infanterie et deux cents chevaux, qu'il divisa en

sept escadrons, dont cinq étaient placés à l'avant-garde et deux derrière l'infanterie. Le premier de ces escadrons, composé des gentils-hommes volontaires et de l'élite de la noblesse, était commandé par le baron de Chantal. Ces cinq escadrons s'avancèrent d'abord au pas et en bon ordre; mais, pris en flanc par le canon des vaisseaux, qui tonnait de toutes parts, ils furent obligés de partir et de fondre à bride abattue sur l'ennemi, que d'abord ils repoussèrent jusque dans l'eau. La précipitation qu'ils avaient mise dans leur attaque ne permit pas à l'infanterie, qui cheminait péniblement dans le sable, d'arriver à temps pour les soutenir; et les deux escadrons qui étaient restés en arrière, n'ayant point reçu d'ordre de Toiras, demeurèrent immobiles. Alors les Anglais, s'apercevant du petit nombre de ceux qu'ils avaient à combattre, reprirent courage; et, redoublant le feu de leurs vaisseaux, par le moyen de leurs canons à cartouches et des mousquetaires dont ils les avaient bordés, ils firent reculer la cavalerie et l'infanterie des Français, et les mirent en déroute. Ce combat avait duré six heures; et dans le nombre des gentils-hommes français qui y périrent, on compta le frère de Toiras, les barons de Navailles, de Cause, de Verrerie du Tablier, et le baron de Chantal<sup>10</sup>. Ce dernier avait eu trois chevaux tués sous lui, et avait reçu vingt-sept coups de lance. Si l'on en croit l'historien Gregorio Leti, autorité douteuse, ce fut le célèbre

---

<sup>10</sup> *Mémoires de RICHELIEU*, dans la coll. des Mém. sur l'hist. de Fr. de Petitot, t. XXIII, p. 320.—ARCÈRE, *Histoire de la ville de La Rochelle*, in-4<sup>o</sup>, t. II, p. 234.

Cromwell qui le blessa mortellement<sup>11</sup>. Ainsi périt, dans la trente et unième année de son âge, le dernier des descendants mâles de la branche aînée des Rabutins. Il n'eut qu'un seul enfant de son mariage avec Marie de Coulanges: c'était Marie de Rabutin-Chantal, depuis célèbre sous le nom de Sévigné, et qui est l'objet de ces Mémoires<sup>12</sup>.

---

<sup>11</sup> *Lettres de madame DE SÉVIGNÉ*, édit. de 1768, préface; et GIRAULT, *Lettres inédites*, 1819, *Notice*, p. XLVIII.—L'abbé COTIN, *Poésies chrétiennes*, 1658, in-12, p. 112.

<sup>12</sup> *Éloge historique ou Vie abrégée de sainte FREMYOT DE CHANTAL*; Paris, 1768, in-12, p. 163.

## CHAPITRE II.

### 1626-1644

Naissance de Marie de Rabutin.—Devient orpheline à l'âge de six ans.—N'a point connu la piété filiale.—Est délaissée par son aïeule sainte Chantal.—Est placée sous la tutelle de Philippe de la Tour de Coulanges.—Passe sa première enfance au village de Sucy, avec son cousin de Coulanges, le chansonnier.—Mort de Philippe de Coulanges.—L'éducation de Marie de Rabutin est confiée à Christophe de Coulanges, abbé de Livry.—Caractère de cet abbé.—Des obligations que lui a madame de Sévigné.—Elle reçoit les leçons de Chapelain et de Ménage.—De ce qu'elle doit à l'éducation, et de ce qu'elle doit à la nature.

Marie de Rabutin-Chantal naquit à Paris, le jeudi 5 février 1626, dans l'hôtel que son père occupait à la place Royale du Marais, le quartier le plus renommé alors pour l'élégance des habitations. Elle fut tenue le lendemain sur les fonts de baptême par messire Charles Le Normand, seigneur de Beaumont, mestre de camp, gouverneur de la Fère, et premier maître d'hôtel du roi, et par Marie de Baise, femme de messire Philippe de Coulanges, conseiller du roi en ses conseils d'État<sup>13</sup>. Marie de Rabutin-

---

<sup>13</sup> Acte de baptême de madame DE SÉVIGNÉ dans la *Revue rétrospective*, t. IV, p. 310, n° 10, juillet 1834.—SÉVIGNÉ, lettre en date du 5 février 1672, t. II, p. 316.—*Ibid.*, lettre du 5 février 1674, t. III, p. 325.—Registres de la paroisse Saint-Paul.

Chantal perdit sa mère en 1632, et fut orpheline à l'âge de six ans. Les doux sentiments de la piété filiale n'eurent pas le temps de se développer en elle. Il est remarquable qu'ils paraissent avoir été inconnus à cette femme, qui encourut le reproche de s'être livrée avec excès à la plus désintéressée comme à la plus touchante des passions, l'amour maternel. Dans les lettres nombreuses qu'elle nous a laissées, on ne trouve ni le nom de sa mère, ni un souvenir qui la concerne. Elle y parle une ou deux fois de son père, mais c'est pour faire allusion à l'originalité de ses défauts<sup>14</sup>. Dans une lettre à sa fille, en date du 22 juillet, elle ajoute après cette date: «Jour de la Madeleine, où fut tué, il y a quelques années, un père que j'avais<sup>15</sup>.» Qu'elle est triste cette puissance du temps et de la mort, puisqu'une âme aussi sensible ne paraît pas même avoir éprouvé le besoin si naturel de chercher à renouer la chaîne brisée des affections et des regrets; à suppléer au néant de la mémoire par les mystérieuses inspirations du cœur; à se rattacher par la pensée à ceux par qui nous existons, et dont la tombe, privée de nos larmes, s'est ouverte auprès de notre berceau!

La pieuse Chantal, quoique alors débarrassée de tout soin de famille, puisqu'elle avait marié la seule fille qui lui restait au comte de Toulangeon, se dispensa des devoirs d'aïeule envers sa petite-fille; et, tout occupée de la fondation de nouveaux monastères, elle recommanda à son frère, l'archevêque de

---

<sup>14</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* en date du 16 août 1675, t. III, p. 374; du 13 décembre 1684, t. VIII, p. 212.

<sup>15</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 22 juillet 1671.

Bourges, la jeune orpheline, qui fut remise par lui entre les mains de ses parents maternels<sup>16</sup>.

Marie de Rabutin-Chantal fut donc d'abord placée sous la tutelle de son oncle Philippe de la Tour de Coulanges, et élevée avec son cousin Emmanuel, si connu depuis dans le monde sous le nom de petit Coulanges, comme le plus aimable des convives et le plus gai des chansonniers. Ils passèrent ensemble quelques années de leur enfance à la campagne, dans le joli village de Sucy, en Brie, à quatre lieues au sud-est de Paris<sup>17</sup>, où de la Tour de Coulanges avait fait bâtir une superbe maison. Emmanuel y était né; il n'avait qu'un an ou deux lorsque sa cousine Marie y entra, et il n'en avait que cinq ou six lorsqu'elle en sortit, âgée de dix ans<sup>18</sup>.

Dans une de ses lettres, elle rappelle à son cousin, avec sa grâce accoutumée, ces souvenirs de l'enfance: «Le moyen que vous ne m'aimiez pas? C'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux; et c'est moi aussi qui ai commencé la vogue de vous aimer et de vous trouver aimable.»

Philippe de la Tour de Coulanges mourut en 1636. Il se tint

---

<sup>16</sup> *Lettres de SÉVIGNÉ*; édit. de 1768, préface.—GIRAULT, *Notice*, p. XLIII et XLIX.

<sup>17</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 22 juillet 1676.—Monmerqué, dans SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. IV, p. 362, et t. I, p. 55 de la *Notice*.—L'abbé DE BŒUF, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. XIV, p. 317.

<sup>18</sup> *Recueil de Chansons choisies*, 1694, in-12, p. 72.—BUSSY-RABUTIN, *Mémoires*, t. I, p. 13, édit. de 1696, in-4<sup>o</sup>, et p. 13 de l'édit. in-12.

une assemblée de famille pour procéder au choix d'un tuteur de la jeune orpheline dont il avait soin. Roger de Rabutin, son cousin, depuis si célèbre sous le nom de comte de Bussy, y assista comme étant chargé de la procuration de son père. Bussy, alors seulement âgé de dix-huit ans, se doutait peu des désirs, des craintes, des repentirs que lui ferait éprouver un jour cette enfant sa parente. L'assemblée de famille nomma pour tuteur de Marie de Chantal, Christophe de Coulanges, abbé de Livry, frère de Philippe de Coulanges, et, comme lui, oncle de madame de Sévigné du côté maternel. L'abbé de Coulanges fut pour madame de Sévigné un précepteur vigilant, un homme d'affaires habile, un ami constant; il soigna son enfance, surveilla sa jeunesse, la conseilla comme femme, la dirigea comme veuve; et enfin, en mourant, il lui laissa tout son bien. Heureusement pour elle, il prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans<sup>19</sup>. De son côté, elle fit le charme de son existence, et fut la consolation de ses vieux jours. Jamais elle ne balança à faire céder ses goûts les plus chers et ses plus fortes inclinations<sup>20</sup>, même le désir de rejoindre sa fille lorsque sa présence était nécessaire ou même agréable, au *bien-bon*. C'est ainsi qu'elle le nommait toujours. Elle l'aimait d'affection, et n'éprouvait aucune peine à lui rendre des soins; mais elle nous apprend que si elle en avait eu, elle l'aurait sacrifiée

---

<sup>19</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* de septembre 1687, t. VII, p. 470; du 13 novembre 1687, t. VIII, p. 34.

<sup>20</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* du 10 mai 1676, t. IV, p. 290; du 5 octobre 1677, t. V, p. 265; du 6 janvier 1687, t. VII, p. 406; du 28 juillet 1680, t. VI, p. 396.

à la crainte d'avoir des reproches à se faire: elle pensait qu'en fait de reconnaissance et de devoirs il fallait se mettre en garde contre l'égoïsme, qui nous rend toujours satisfaits de nous-mêmes, «et tâcher, sur ce point, d'établir la peur dans son cœur et dans sa conscience<sup>21</sup>».

L'idée qu'elle nous donne dans ses lettres de l'abbé de Coulanges est celle d'un homme d'un esprit ordinaire, mais d'un excellent jugement, ayant beaucoup de bonnes qualités, mêlées de quelques défauts. Il s'entendait en affaires, et savait aussi bien diriger une exploitation rurale que présider à des partages; terminer une liquidation, que conduire un procès. Il aimait l'argent, se levait de grand matin, et redoublait d'activité lorsque quelque motif d'intérêt le commandait. Habile calculateur, il supportait impatiemment qu'on fît une faute contre une des quatre règles de l'arithmétique. Il se plaisait à lire et à relire les titres de propriété et les transactions de famille; il en pesait toutes les paroles, épiluchait jusqu'aux points et aux virgules. Méthodique, et même minutieux, il avait grand soin, lorsqu'il avait plusieurs lettres à écrire, de commencer chacune d'elles par y mettre l'adresse, afin de se garantir de toute méprise<sup>22</sup>. Du reste, d'un commerce assez facile, mais pourtant impatient et colère; donnant de bons conseils, mais avec brusquerie et sans

---

<sup>21</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* de mai 1690, dans les *Lettres inédites* publiées par Monmerqué, 1827, in-8<sup>o</sup>, p. 33.

<sup>22</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 23 octobre 1675, t. IV, p. 58.

aucun ménagement<sup>23</sup>.

Tel était l'abbé de Coulanges. Mais, pour être juste envers lui, il faudrait l'apprécier d'après ses œuvres; et la plus belle de toutes fut sans contredit l'éducation de madame de Sévigné. On juge un homme d'après ce que l'on sait de ses talents et de ses actions, mais ce n'est là le plus souvent que la portion de sa vie la moins propre à nous le faire connaître. C'est moins par ce qu'il a fait que par ce qu'il s'est abstenu de faire, que la plupart du temps un personnage quelconque mérite l'estime ou le blâme; moins par ce qu'il a dit que par ce qu'il a pensé, moins par les motifs apparents qui le font agir que par ceux qu'il ne dévoile jamais. On peut croire, avec raison, que celui qui s'est toujours fait chérir de ceux dont il était entouré, qui pour assurer le bonheur des êtres confiés à sa tutelle a toujours triomphé des difficultés et des obstacles, possédait des qualités secrètes plus rares, plus éminentes, ou du moins plus désirables, que celles dont on lui a fait les honneurs dans le monde.

Si l'on en croit les expressions que la reconnaissance et la douleur inspirent à madame de Sévigné, elle doit non-seulement le repos de sa vie entière, mais encore ses sentiments, ses vertus, son esprit, sa gaieté, sa santé, enfin tout ce qu'elle a été, tout ce dont elle a joui, à l'abbé de Coulanges. C'est nous donner de lui une trop haute idée, et qui se trouve d'ailleurs démentie par elle-même. Nous n'avons point de détails sur l'éducation de

---

<sup>23</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* du 6 octobre 1673, t. III, p. 104; du 27 octobre 1673, t. III, p. 121; du 12 juillet 1675, t. III, p. 328; et du 13 octobre, t. IV, p. 40.

madame de Sévigné; mais nous savons que l'abbé de Coulanges la dirigea seul, et qu'il l'a continuée, en quelque sorte, lorsqu'elle fut entrée dans le monde, par l'ascendant qu'il avait acquis sur sa pupille. Nous pouvons donc connaître ce que fut cette éducation en examinant tout ce qui dans madame de Sévigné a dû être le résultat des premières impressions, de l'instruction du jeune âge et des conseils de l'amitié, et ce qui n'a pu être que le produit de ses dispositions naturelles, de ses penchants, de son caractère, de ses réflexions et des résolutions qui lui étaient propres. Nous pourrons alors apprécier tout ce qu'elle doit au *bien-bon*, et aussi tout ce qu'elle doit à la nature, qui fut pour elle aussi une *bien-bonne*.

Cet examen est facile: ses actions, ses goûts, ses aversions, ses défauts, ses vertus, ses faiblesses, nous sont connus surtout par les lettres qu'elle a écrites à sa fille, et précisément par celles de ces lettres qu'elle croyait ne devoir être jamais lues que par celle à qui elle les écrivait. C'est dans ces lignes, si rapidement tracées, que se manifestent ses pensées les plus fugitives, ses sentiments les plus cachés, tous les mouvements de son cœur, tous les calculs de sa raison, tous les élans de son imagination; son âme tout entière s'épanche sur le papier, dans toute la sécurité du commerce le plus intime; et comme l'oiseau délices de nos campagnes, caché sous le feuillage, croit ne chanter que pour l'objet aimé, elle a, sans le savoir, rendu le monde entier confident des accents de sa tendresse.

Sans doute l'éducation n'était pour rien dans ce qui charmait

en elle au premier aspect. Ce teint d'une rare fraîcheur, cette riche chevelure blonde, ces yeux brillants et animés, ces jolis traits, cette physionomie irrégulière, mais expressive, cette taille élégante, étaient autant de dons que lui avait faits la nature<sup>24</sup>. Mais on peut penser que l'air pur de la campagne, que l'excellent régime auquel elle fut soumise dans son enfance et dans sa première jeunesse, contribuèrent beaucoup à l'heureux développement de ses attraits, et qu'elle dut en partie aux soins intelligents de son tuteur cette santé florissante dont elle a joui toute sa vie, cette forte constitution qu'elle sut si bien gouverner. Sa jolie voix se produisait avec toute la science musicale que l'on possédait de son temps, et une danse brillante faisait ressortir avec plus d'éclat la prestesse et la grâce habituelles de ses mouvements. Tous ces talents furent dus aux soins donnés à son éducation. Elle est encore redevable aux instructions de son tuteur de son sincère attachement à la religion. Ses liaisons avec les parents de son mari ont donné naissance à ses inclinations pour la secte sévère des solitaires de Port-Royal: c'est le propre des femmes de ne point aimer à prendre avec elles-mêmes la responsabilité d'une décision sur des matières graves ou qui exigent une longue réflexion, et de régler leurs opinions sur celles de ceux qui les entourent, selon l'affection qu'elles leur portent ou la confiance qu'elles leur accordent: c'est pourquoi leur conviction se manifeste si souvent avec toute la chaleur

---

<sup>24</sup> Voy. BUSSY-RABUTIN, *Mémoires*; l'abbé ARNAULD, *Mémoires*; madame DE LA FAYETTE, et les *Lettres de madame DE SÉVIGNÉ*, *passim*.

d'un sentiment et tout l'emportement d'une passion. Cependant madame de Sévigné ne dut qu'à son bon sens exquis de n'adopter qu'une partie des dogmes de Port-Royal, et de rejeter ceux qui répugnaient à sa raison; elle ne dut qu'à son âme, naturellement pieuse, cette foi pleine d'espérance, cette douce confiance dans la Providence, qui nous range, dit-elle, comme il lui plaît, et dont elle veut qu'on respecte la conduite<sup>25</sup>. C'est là le trait distinctif de sa croyance et toute sa philosophie. Dévote par désir et mondaine par nature<sup>26</sup>, elle aimait la joie et les plaisirs, et savait les animer et les répandre autour d'elle. Ces penchants, qui la rendaient si aimable, n'étaient sans doute point excités par son tuteur, mais il ne les restreignait pas. On ne voit pas non plus qu'il se soit beaucoup inquiété de cette coquetterie innée de sa pupille, qu'on remarquait à la satisfaction qu'elle éprouvait de se voir des admirateurs dans tous les rangs de la société, ni qu'il ait réprimé la franchise, souvent un peu libre, de ses paroles. Rassuré par l'heureux équilibre de ses sens et de sa raison, par la fermeté de ses principes religieux, il applaudissait à l'art qu'elle possédait de se faire des amis dévoués de tous ceux qui avaient perdu l'espérance de lui appartenir comme amants. Lorsqu'un d'entre eux était tombé dans la disgrâce du pouvoir, ou avait essuyé quelque malheur, on savait qu'elle ne négligeait rien pour le servir et lui témoigner son attachement. Ce qu'on ne pouvait non plus attribuer à l'éducation, et ce qui résistait à tous les conseils

---

<sup>25</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 10 juin 1671, t. III, p. 83.

<sup>26</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 9 juin 1680, t. VI, p. 305.

de la sagesse, c'étaient les mouvements immodérés de ce cœur trop plein de l'amour maternel, s'abandonnant avec excès à cette passion qui domina son existence et en avança le terme.

L'abbé de Coulanges mérite surtout des éloges de ne s'être pas contenté de bien régler les affaires de sa pupille, mais de lui avoir enseigné à les régler elle-même; et puisque cette jeune et unique héritière était appelée à régir de grands biens, ce fut lui avoir rendu le plus éminent service que de lui avoir enseigné comment la fortune se conserve et s'accroît, par l'ordre et l'économie; de lui avoir fait comprendre que les richesses sont surtout nécessaires à celle qui veut soutenir avec dignité et succès le rôle difficile et glorieux de mère de famille; de l'avoir astreinte à régler elle-même ses comptes avec ses fermiers et ses gens d'affaires; à suivre sans ennui toutes les phases d'un procès, et à parler au besoin avec précision et clarté le langage de la chicane. Un autre éloge que mérite l'abbé de Coulanges, c'est de n'avoir rien négligé pour donner à sa pupille une solide instruction. C'est surtout au goût pour la lecture, que madame de Sévigné avait contracté presque dès son enfance, qu'elle dut de préférer souvent la vie économique, mais monotone, de sa solitude des Rochers, à l'existence brillante, mais dispendieuse, variée, mais agitée, de Paris et de la cour. Ce fut au charme qu'elle éprouvait dans ce studieux commerce avec les plus beaux génies de la France et de l'Italie, au choix et à la diversité qu'elle savait y mettre, qu'elle fut redevable de ces consolations dont son cœur sensible n'eut que trop souvent besoin, et comme épouse et comme mère.

C'est enfin à cette habitude d'échapper par les jouissances de l'esprit à la tyrannie des sens, qu'elle a dû pendant une jeunesse indépendante, sans cesse assiégée par les séductions, toute la gloire et tout le bonheur de sa vie.

Chapelain, célèbre comme mauvais poète, mais bon littérateur et bon critique, et Ménage, le savant Ménage, furent tous deux ses maîtres, et s'enorgueillirent avec raison de l'avoir eue pour élève. On ne peut douter en effet que leurs leçons n'aient contribué à donner à son style cette perfection et cette correction qu'il n'eût point acquises sous des maîtres gagés; mais elle ne dut ni à son tuteur ni à ses maîtres, ni à Chapelain ni à Ménage, cette mémoire docile et prompte, cette sensibilité exquise, cette imagination souple et forte, ce goût délicat, qui lui font trouver tous les traits, toutes les couleurs, toutes les nuances, pour peindre avec autant de vivacité que de vérité; qui font jaillir sous sa plume, avec la rapidité de la pensée, les images touchantes, les expressions nobles, les saillies spirituelles, les réflexions morales, les folies divertissantes, les traits sublimes. Elle n'a dû qu'à elle-même le talent d'intéresser ses lecteurs à ses plus insignifiantes causeries; de les faire participer à ses douleurs, à ses prévoyances, à ses craintes, à ses souvenirs, à ses douces rêveries; et cela naturellement, à propos, sans recherche, sans effort, avec une facilité, un abandon, une grâce, un charme qu'on admirera toujours, qu'on égalera quelquefois, mais qu'on ne surpassera jamais.

# CHAPITRE III.

## 1634-1644

Abbaye de Livry.—Sa situation.—Marie de Rabutin y passe sa jeunesse.—Prédilection de madame de Sévigné pour ce lieu dans tout le cours de sa vie.—Elle le quitte, et fait son entrée dans le monde.—Son mariage avec Henri de Sévigné.—Détails sur la personne de Henri de Sévigné.—Sur ses ancêtres et sa parenté.—Détails sur l'existence des deux époux dans le commencement de leur mariage.

L'abbaye de Livry, où Marie de Rabutin-Chantal passa les dernières années de son enfance et les premières de son adolescence, est, ainsi que le village de ce nom, située au milieu de la forêt de Bondy, à quatre lieues au nord-est de Paris, sur la route qui conduit à Meaux. L'éloge que madame de Sévigné fait sans cesse de cette habitation, et le plaisir qu'elle éprouvait à la revoir, est la preuve certaine du bonheur dont elle a joui dans son jeune âge. Rien ne lui paraît au-dessus des belles allées du parc de Livry; nulle part les arbres n'ont une aussi belle verdure, nulle part les chèvrefeuilles ne répandent une aussi suave odeur. Elle aimait à s'asseoir, elle aimait à écrire sous ces voûtes de feuillage, où les chants éclatants des rossignols la forçaient quelquefois, par une agréable distraction, à suspendre le travail de sa plume: elle se promenait souvent dans la forêt majestueuse qui

entourait cette habitation, et se riait de la terreur que ces routes solitaires et sombres inspiraient aux Champenois et aux Lorrains. Dans les chaleurs de l'été, on la voit quelquefois se dérober au grand monde, et aller seule goûter à Livry les délices des fraîches soirées et les beautés du clair de lune; elle y retourne encore, et plusieurs fois, en novembre, pour voir les dernières feuilles et jouir des derniers beaux jours. Enfin, lorsqu'elle apprend, après avoir perdu son oncle chéri, que le roi a nommé à cette abbaye et qu'il faut la quitter, elle ne peut, sans verser des larmes, dire adieu pour toujours à cette aimable solitude qu'elle avait tant aimée<sup>27</sup>.

Pour bien comprendre ce qu'elle éprouvait alors, il faut avoir soi-même ressenti la puissante impression qu'exerce sur nous la vue des lieux où nous avons passé notre enfance, lorsque nous nous y retrouvons, comme madame de Sévigné, au déclin de la vie. Comme alors ce long passé qui nous sépare de nos premiers souvenirs nous paraît s'être rapidement éloigné! avec quelle vitesse le terme de notre existence semble s'approcher de nous, et comme nos pensées se plongent dans l'éternité qui le suit! avec quel attendrissement, pour échapper à l'abîme de nos réflexions, nous nous reportons vers cet âge d'innocence insouciante, où les mécomptes du cœur, les déceptions de l'espérance, la perte de tout ce qui nous fut cher, les maux présents, les inquiétudes pour l'avenir, nous étaient inconnus; où l'air pur, les eaux limpides,

---

<sup>27</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* du 27 avril 1671, t. II, p. 89; 30 mai 1672, t. II, p. 451; 6 septembre 1675, t. III, p. 456; 3 novembre 1677, t. V, p. 281; 22 novembre 1679, t. VI, p. 12; 14 juillet 1680, t. VI, p. 367; 13 novembre 1687, t. VIII, p. 36.

le parfum des fleurs, les frais ombrages, nous faisaient goûter sans mélange le bonheur d'exister; où nos heures, sans laisser de traces, passaient vagabondes, fugitives et légères, comme le vol du papillon!

Mais à l'époque dont nous nous occupons les pensées sombres, les sentiments mélancoliques ne pouvaient trouver place dans l'âme de la jeune de Chantal, qu'aucun souci n'avait agitée, qu'aucune passion n'avait émue, qu'aucun chagrin n'avait attristée. Aussi ce fut sans répugnance qu'elle fit son entrée dans le monde, où on la conduisit de bonne heure<sup>28</sup>. Ceux qui avaient le plus l'habitude de la voir furent étonnés de lui trouver alors des traits et une amabilité qu'ils ne lui soupçonnaient pas. Comme la fleur cachée dans l'ombre n'épanouit ses couleurs et n'évapore ses parfums qu'aux brillants rayons du soleil, ainsi Marie de Rabutin ne développa tout ce qu'elle avait de grâce, d'esprit, de vive et franche gaieté, que lorsqu'elle eut quitté les solitudes de Livry pour paraître à la cour et dans les cercles de la capitale. Sur ce nouveau théâtre, qui lui convenait si bien, cette *demoiselle de Bourgogne*, ainsi qu'elle-même se qualifie, attira aussitôt tous les regards, et devint l'objet de l'attention générale. On savait qu'avec tant de charmes, et l'honneur de son alliance, elle apportait une dot de 100,000 écus, qui faisaient plus de 600,000 fr. de notre monnaie actuelle, sans compter les héritages qu'elle devait recueillir, et qui se montèrent par la suite à plus de

---

<sup>28</sup> SÉVIGNÉ, *lettre à Bussy*, du 19 juin 1680, t. VI, p. 328.

200,000 fr., c'est-à-dire 400,000 fr., valeur de notre époque.<sup>29</sup>

Un grand nombre de partis s'offrirent: Gondi, à qui sa nouvelle promotion à la coadjutorerie de Paris donnait une grande influence, chercha à faire tomber le choix de la jeune héritière sur le marquis de Sévigné, son parent: il y parvint, à la faveur de l'abbé de Livry, depuis longtemps ami intime de la mère du marquis. Henri de Sévigné épousa Marie de Rabutin-Chantal le 4 août 1641, dans l'église de Saint-Gervais. La bénédiction nuptiale fut donnée par Jacques de Nuchèze, évêque et comte de Châlons-sur-Saône, oncle paternel de la mariée, en présence de trois de ses oncles maternels, de Coulanges, abbé de Livry, de Coulanges-Saint-Aubin, de Coulanges-Chezières, et de Jean-François-Paul de Gondi, archevêque de Corinthe et coadjuteur de Paris<sup>30</sup>. Marie de Rabutin-Chantal était alors âgée de dix-huit ans; Henri de Sévigné aussi était jeune, beau, bien fait, riche, et avait su lui plaire par ses manières enjouées. Il était maréchal de camp, et sa famille, une des plus anciennes de Bretagne, avait formé des alliances avec les Clisson, les Montmorency, les Rohan<sup>31</sup>. Tout ce qu'on recherche, tout ce qu'on désire,

---

<sup>29</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 10 juin 1671, t. II, p. 81, édit. Monmerqué.

<sup>30</sup> L'acte de ce mariage est aux archives de l'hôtel de ville, et a été extrait des registres de l'église de Saint-Gervais par M. MONMERQUÉ, qui l'a depuis imprimé dans une petite brochure, intitulée *Billet italien de madame DE SÉVIGNÉ*, 1844, in-8°, p. 8.— Sur Jacques de Nuchèze, voyez ci-après, chapitre XI, p. 149.

<sup>31</sup> CONRART, *Mémoires*, dans la collect. du Petitot et Monmerqué, t. XLVIII, p. 185, et dans SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. de Monmerqué, t. I, p. 58.—TALLEMANT DES RÉAUX, mss. de la bibliothèque de M. de Châteaugiron (folio 566).

paraissait donc réuni dans ce mariage. Mais les qualités qui recommandaient le marquis de Sévigné étaient apparentes, et ses défauts étaient cachés. Le plus grand de tous était d'avoir peu de délicatesse dans les sentiments, d'être uniquement adonné aux plaisirs des sens, et peu digne de posséder une femme aussi spirituelle. «Il aima partout, dit le comte de Bussy-Rabutin, et n'aima jamais rien d'aussi aimable que sa femme.» Il l'estimait, mais sans l'aimer; elle, sans pouvoir l'estimer, ne cessa point de l'aimer<sup>32</sup>.

Cependant les nuages qui obscurcirent cette union ne s'accumulèrent que par degrés. Les premières années en furent heureuses, et se passèrent dans la capitale, au milieu des amusements et de l'agitation du grand monde; ou à la terre des Rochers, parmi les plaisirs champêtres et des vassaux dévoués, dont les seigneurs des châteaux, et surtout ceux de Bretagne, étaient alors entourés. Tout s'accordait à faire jouir ces deux époux du bonheur qu'on éprouve dans le commencement d'un établissement formé avec tous les avantages de la richesse, de la jeunesse et de la beauté, lorsque nous nous rendons agréables à tous, et que tous se montrent empressés à nous plaire. Le marquis de Sévigné et sa femme étaient tous deux amis des plaisirs et de la joie, tous deux dans l'âge de la légèreté et de l'insouciance; ils tenaient tous deux par leur parenté à des personnages qui, par ambition, par goût ou par situation, se montraient fastueux

---

<sup>32</sup> Bussy, *Généalogie*, dans SÉVIGNÉ, t. I, p. XVIII et p. 58 de la notice.—  
CONRART, *Mém.*, t. XLVIII, p. 185.

et prodigues. L'archevêque de Paris et son coadjuteur, depuis si fameux sous le nom de cardinal de Retz, étaient les plus proches parents du marquis. La marquise était nièce de Hugues de Bussy le Commandeur, qui, l'année même du mariage du marquis de Sévigné, devint, par droit d'ancienneté, grand prieur du Temple, ce qui lui donnait désormais un revenu de plus le 100,000 livres, ou plutôt 200,000 livres, monnaie actuelle, de redevances ecclésiastiques, auxquelles l'Église n'eut qu'une faible part<sup>33</sup>. Le marquis et la marquise de Sévigné, par le luxe de leur table et par les agréments de leurs personnes, réunirent chez eux la société la plus aimable et la plus brillante: eux-mêmes faisaient partie de celle qui à Paris avait alors le plus d'éclat, et à laquelle toutes les sociétés choisies se réunissaient comme dans un centre commun, la société de l'hôtel de Rambouillet. Madame de Sévigné devint bientôt un des principaux ornements de ce cercle célèbre, qui sous le rapport des manières, de la littérature et du langage, exerçait alors une sorte de dictature.

---

<sup>33</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* du 1<sup>er</sup> octobre 1654, t. I, p. 28; du 26 novembre 1681, t. VII, p. 88.—BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 94, et 373 de l'édition d'Amsterdam, 1721, in-12, ou t. I, p. 117 de l'édition in-4<sup>o</sup>, 1696.

## CHAPITRE IV

Assertion de M. Petitot sur madame de Sévigné.— Pourquoi l'histoire est toujours mal écrite.— Causes de l'erreur de M. Petitot.— Il faut distinguer les temps.— Trois époques dans l'existence de l'hôtel de Rambouillet.— Peinture de l'époque où madame de Sévigné entra dans le monde.— Influence de l'hôtel de Rambouillet à cette époque.— Témoignages de Saint-Évremond et de Fléchier.— De la marquise de Rambouillet.— De ses plans pour la réforme de la société.— Portrait de Julie d'Angennes, sa fille.— Comme elle affermit et continua le règne de sa mère.— Nécessité pour l'intelligence de la vie et des écrits de madame de Sévigné, de faire connaître ce qui concerne l'hôtel de Rambouillet et la société de cette époque.

Un auteur auquel l'histoire de France est redevable d'un grand et utile travail, ayant occasion de faire connaître les femmes distinguées par leur naissance, leur beauté et leur esprit, que madame de Rambouillet avait attirées chez elle, nomme dans le nombre madame de Sévigné; puis il ajoute: «Madame de Sévigné avait un trop bon esprit pour approuver l'affectation de sentiment et de langage adoptée par cette société: il paraît même qu'elle était parvenue à y faire une espèce de schisme<sup>34</sup>.»

---

<sup>34</sup> PETITOT, *Notice sur madame de la Fayette*, dans la collection des *Mémoires sur l'histoire de France, depuis l'avènement de Henri IV jusqu'à la paix de 1763*, t. LXIV, p. 338.

De même que les personnes préoccupées ou inattentives ne saisissent jamais que la dernière phrase d'un raisonnement ou les dernières paroles d'une conversation, il semble que la postérité ne soit destinée à connaître l'histoire d'un siècle ou d'une époque que d'après l'impression que ses dernières années ont laissée, et d'après les discours et les récits du siècle ou de l'époque qui lui a succédé: or, ce temps où le retentissement des passions qui ont fait irruption n'a point encore cessé; où les blessures faites aux intérêts, aux réputations, aux amours-propres, ne sont pas encore cicatrisées; où les haines, les affections, les préjugés ont changé de forme et de nom sans changer de nature, est peut-être le temps le moins favorable de tous pour nous offrir une image fidèle de celui dont il est le plus rapproché. Cependant celle qu'il nous livre est celle qu'on adopte comme parfaitement ressemblante; et c'est d'après ce type altéré ou incomplet qu'on en parle, qu'on en raisonne, qu'on en écrit, ressassant et reproduisant sans cesse les mêmes erreurs; car les esprits patients qui recueillent, comparent et discutent les faits ont toujours été rares: ils le sont encore plus aujourd'hui, et ils semblent même être entièrement inutiles, puisque pour nous l'histoire la plus vraie selon le siècle est celle qui nous offre le plus de faits extraordinaires ou inexplicables, le plus de contrastes singuliers, en un mot le plus d'in vraisemblances; où tout ne se passe pas comme il a plu aux événements et à la Providence, mais selon ce qui plaît à notre imagination, selon ce qui est conforme aux fantômes qu'elle s'est créés. De là, par une conséquence nécessaire, on en est venu

à écrire dans plus de cent volumes, et à faire recevoir comme un axiome très-philosophique, que le roman était plus vrai que l'histoire.

Je préviens, quelles qu'en soient pour moi les conséquences, que je n'écris point pour cette classe de lecteurs, quoique je n'ignore pas que ce soit la plus nombreuse. Aussi, malgré la peine que j'ai de contrarier ceux qui sont si bien disposés en faveur de madame de Sévigné et en même temps si prévenus contre l'hôtel de Rambouillet, je n'hésite pas cependant à leur affirmer que rien n'est plus opposé à la vérité que l'assertion de M. Petitot, et qu'on ne trouverait pas dans les écrits contemporains une seule ligne qui pût la justifier.

Tout démontre, au contraire, que c'est aux savantes ou ingénieuses conversations de l'hôtel de Rambouillet que madame de Sévigné a dû de voir se développer et s'affermir en elle ce goût vif pour la lecture et les jouissances de l'esprit, dont ses inclinations pour le plaisir et la dissipation l'auraient probablement éloignée; que c'est aussi dans cet hôtel, dans ce véritable palais d'honneur, comme le nomme Bayle (dont le scepticisme n'a pas pu même trouver place sur ce point), que madame de Sévigné a pu apprendre combien de louanges, de considération et d'empire s'attachent aux femmes qui dans le monde, dont elles obtiennent les hommages, restent maîtresses d'elles-mêmes et résistent aux charmes dangereux de la volupté, pour chercher un bonheur plus durable dans le sein de la vertu. Cet exemple donné à sa jeunesse eut, n'en doutons pas, une

salutaire influence sur sa conduite, lorsqu'elle eut à traverser plusieurs années dans la situation la plus périlleuse où une femme puisse se trouver.

Ce qui a surtout égaré l'auteur que j'ai cité, c'est que le souvenir de l'hôtel de Rambouillet lui a aussitôt rappelé celui de Molière et des *Précieuses ridicules*, oubliant qu'un intervalle de quinze ans sépare l'époque de l'apparition de cette comédie et celle où l'hôtel de Rambouillet exerçait, sans opposition comme sans partage, son heureuse influence; et dans cet intervalle est la Fronde. L'expérience nous a fait assez connaître que l'effet des guerres civiles et des révolutions politiques n'est pas seulement de démasquer les visages, de mettre à nu les cœurs, d'établir la discorde partout où régnait une harmonie au moins apparente, mais aussi de changer subitement tous les rapports sociaux. Une métamorphose complète s'opère alors dans le langage et dans les actions; elle est si prompte, que ceux qui ont l'idée la moins avantageuse de la nature humaine ont peine à y croire. L'intérêt, la peur, un vil égoïsme ou une basse ambition, semblent produire le même effet que l'eau de cette source magique dont nous parle l'Arioste, qui changeait aussitôt l'amour en haine et la haine en amour. Tous les droits de la reconnaissance sont méconnus, tous les liens de la dépendance sont rompus; on outrage ceux que l'on flattait, on flatte ceux que l'on outrageait; on s'arrange avec le présent en calomniant le passé; l'on se fait violence pour effacer jusqu'au souvenir de ce qui fut, afin de mettre à profit ce qui est; en un mot, on change tout à coup, et sans honte, de parti,

de principes, de liaisons, d'habitudes, de manières, de préjugés et de ridicules.

Sans doute les altérations produites par la Fronde ne sont point comparables à celles dont nous avons été plusieurs fois témoins; mais pour n'avoir pas été aussi profondes, aussi universelles, elles n'en sont pas moins réelles; et c'est pour les avoir ignorées que plusieurs écrivains estimables ont porté tant de faux jugements, émis tant d'idées erronées sur ces temps divers de notre histoire; temps que l'on a réunis à tort sous la dénomination, trop générale et trop vague, de *siècle de Louis XIV*. Ce siècle comprend plusieurs époques, qu'il faut distinguer pour le bien connaître.

Le sujet dont nous nous occupons semblerait même nous obliger de remonter plus haut; car les réunions de l'hôtel de Rambouillet datent de la fin du règne de Henri IV. Ces réunions ont brillé de tout leur éclat pendant le règne de Louis XIII, ont commencé à décliner sous la régence et la Fronde, et ont perdu toute leur suprématie sur la société lorsque Louis XIV a été en âge de tenir lui-même sa cour.

Sous le rapport de la littérature, on doit aussi pendant le même intervalle de temps distinguer plusieurs époques: celle de la domination du cardinal de Richelieu, celle de la régence, celle de la Fronde, et enfin celle qui date du mariage de Louis XIV et de la paix des Pyrénées et se prolonge durant toute la partie glorieuse du règne du grand monarque. A la première époque appartiennent presque entièrement Malherbe, Corneille, Balzac et Voiture; à la seconde, Saint-Évremond, Ménage, Sarrasin,

Chapelain; à la troisième, Pascal, Bossuet, Molière, La Fontaine, Racine, Boileau, Pellisson. L'hôtel de Rambouillet maintint entière son influence sur les mœurs et les habitudes, dans la haute société, pendant tout le temps de la première époque. Ensuite les divisions politiques et la licence des guerres font suspendre ces réunions, les dénaturent ou les affaiblissent. Au retour de la paix, la société, la littérature et les arts reprennent une nouvelle vigueur et une autre forme; d'abord, sous les auspices du généreux Fouquet, et ensuite sous ceux de Colbert et de Louis XIV. Alors disparaît le reste d'influence qu'avait conservé l'hôtel de Rambouillet. La comédie des *Précieuses ridicules*, de Molière, signala cette époque, mais ne la produisit pas. Une longue série de grands hommes illustre le règne du grand roi, mais dans les vingt dernières années de ce règne on remarque encore une quatrième époque: c'est celle qui annonce les approches du temps de la scandaleuse régence du duc d'Orléans, et en a déjà tous les caractères. Les éloges ont cessé, l'enthousiasme est éteint, les désastres et les malheurs jettent leurs crêpes sombres sur les anciens trophées; de nouveaux génies surgissent en littérature, mais ils nous peignent la dégradation des mœurs, ou font la satire du gouvernement: c'est le temps des Fénelon, des J.-B. Rousseau, des Chaulieu, des le Sage; car on ne doit pas oublier que la comédie de *Turcaret*, qui semble une peinture si exacte de la régence, fut cependant jouée six ans avant la mort de Louis XIV. Madame de Sévigné, morte en 1696, à peine a entrevu le commencement de cette dernière époque; elle n'apparut qu'à

la fin de la première, mais elle a parcouru en entier les autres. Lorsqu'en 1644 elle commença à prendre rang dans le monde, les noms mêmes de Molière, de Boileau, de La Fontaine<sup>35</sup>, de Racine étaient inconnus. Alors les réunions de l'hôtel de Rambouillet se composaient de tout ce qu'il y avait en France et à la cour de plus illustre par le rang, les dignités, la naissance: les femmes les plus remarquables par leur beauté ou par leur esprit mettaient un grand prix à faire partie de ces cercles. Jamais leur influence sur les mœurs, la littérature et les réputations n'avait été plus grande et plus absolue. Ils dominaient dans l'Académie française nouvellement créée, dans les sociétés les plus brillantes de la capitale, et même à la cour; mais comme la plus grande prospérité des empires qui durent depuis longtemps est voisine des révolutions et des catastrophes qui les ébranlent et les font crouler, la plus haute fortune de l'hôtel de Rambouillet se trouva aussi rapprochée de sa décadence et de sa chute.

Cette époque du mariage de madame de Sévigné est précisément celle des temps les plus heureux de la minorité de Louis XIV, des plus heureux peut-être dont la France ait jamais joui<sup>36</sup>. Anne d'Autriche venait de raffermir son gouvernement et d'assurer le pouvoir de son ministre en se débarrassant de la cabale des *importants*, en exilant ceux qui, pour récompense des services qu'ils lui avaient rendus dans le temps où elle était en butte aux persécutions d'un ministre despote, voulaient exploiter

---

<sup>35</sup> Voyez *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3<sup>e</sup> édit., 1824, in-8<sup>o</sup>, p. 468.

<sup>36</sup> Louis-Henri DE LOMÉNIE, compte de Brienne, *Mémoires*, t. I, p. 326.

à leur profit l'autorité qui lui était conférée comme régente. On respirait de n'être plus soumis à la tyrannie de Richelieu ou à la domination tracassière et impuissante des intrigues de cour. La guerre continuait, mais elle donnait de l'emploi à la valeur française; elle procurait au dehors de la gloire, sans causer aucune inquiétude au dedans. D'Harcourt et Gassion combattaient avec un égal succès; Turenne et le duc d'Enghien, depuis connu sous le nom de grand Condé, s'acquéraient par leurs victoires, fruit d'habiles manœuvres, la réputation de premiers capitaines de l'Europe. Les armes françaises triomphaient partout, en Espagne, en Flandre, en Allemagne et en Italie. Des traités avantageux entre la France, la Hollande et le Portugal, venaient d'être conclus ou renouvelés; les courtisans étaient caressés et flattés par un ministre qui tâchait d'apaiser l'envie qu'inspirait son titre d'étranger et le caractère suspect de la faveur extraordinaire dont il jouissait auprès d'une reine douce, indulgente et bonne, mais non exempte de coquetterie. La justice reprenait son cours, le commerce renaissait, l'industrie acquérait une nouvelle activité; et la société et ce qu'on appelle le beau monde redoublaient d'ardeur pour les plaisirs et les jouissances sociales. C'est de ce temps que Saint-Évremond avait, dans sa vieillesse, conservé un souvenir si agréable, et qu'il décrit dans son épître à Ninon de Lenclos:

J'ai vu le temps de la bonne régence,  
Temps où régnait une heureuse abondance,

Temps où la ville aussi bien que la cour  
Ne respiraient que les jeux et l'amour.

.....

Femmes savaient sans faire les savantes:  
Molière en vain eût cherché dans la cour  
Les ridicules affectées;  
Et ses *Fâcheux* n'auraient point vu le jour,  
Manque d'objets à fournir les idées<sup>37</sup>.

Fléchier, qui, dans sa jeunesse, avait aussi été témoin des réunions de l'hôtel de Rambouillet, ne craignit pas, trente ans après, de louer en chaire celle qui y présidait sous le nom romanesque d'Arthénice, que lui avaient donné les poètes. Il prouve par ses paroles combien sa mémoire était restée chère à la génération qui l'avait suivie. «Souvenez-vous, dit-il, de ces cabinets que l'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait, où la vertu était révérée sous le nom d'incomparable Arthénice, où se rendaient tant de personnes de qualité et de mérite, qui composaient une cour choisie, nombreuse sans confusion, modeste sans contrainte, savante sans orgueil, polie sans affectation<sup>38</sup>.»

---

<sup>37</sup> SAINT-ÉVREMOND, *Œuvres*, édit. de 1753, in-12, t. III, p. 294.

<sup>38</sup> FLÉCHIER, Oraison funèbre de madame de Montausier, dans les *Oraisons*

Pour bien apprécier le mérite de madame de Rambouillet et les services qu'elle a rendus, il faut se rappeler qu'elle a vécu principalement sous deux règnes où l'influence de la cour sur la société était presque nulle; qu'elle parut sur la scène du monde lorsque les mœurs qui succédaient aux guerres de religion étaient rudes et grossières, lorsque la langue n'était pas encore fixée, et qu'aucun des chefs-d'œuvre de nos grands maîtres en littérature n'avait encore vu le jour.

Henri IV, remarquable par son esprit fertile en saillies, par cette facilité d'élocution qui semble naturelle aux hommes du midi de la France, protégea les lettres comme roi; mais il les aimait peu, et ne s'en occupa point<sup>39</sup>. Ses habitudes et ses manières étaient celles d'un guerrier; il ne mit aucune mesure ni aucun mystère dans ses inclinations pour les femmes, et son commerce avec elles fut purement sensuel. Toujours occupé de ses affaires et de ses plaisirs, en dérégulant les mœurs par ses exemples il ne chercha point à les polir. Les habitudes retirées de Louis XIII, son tempérament maladif, timide et scrupuleux, le rendaient encore moins propre que son père à tenir une cour; et cependant la paix qui avait succédé aux fureurs de la Ligue faisait sentir le besoin d'une nouvelle carrière à ceux qui s'élançaient dans la vie; les esprits s'agitant pour donner sans

---

*funèbres* de BOSSUET, FLÉCHIER, et autres orateurs, Paris, 1820, in-8°, t. I, p. 55; ou *Recueil des oraisons funèbres prononcées par messire ESPRIT FLÉCHIER*, 1740, in-12, p. 15.

<sup>39</sup> Voy. D'AUBIGNÉ et FAUCHET.

cesse de nouveaux aliments à leur activité, se portaient avec ardeur vers toutes les jouissances sociales.

Ce fut dans ces circonstances que Catherine de Vivonne<sup>40</sup>, qui à l'âge de douze ans<sup>41</sup> avait épousé, en 1600, Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, entreprit de réunir chez elle la société choisie de la cour et de la ville. Elle se fit une étude de l'attacher en quelque sorte à sa personne, de la modeler conformément à ses goûts et à ses désirs. Sa position dans le monde, ses qualités et ses vertus, lui donnaient les moyens de réussir dans ce projet. Sa famille, l'une des plus anciennes d'Italie par sa mère, Julie Savelli, comptait trois de nos rois pour alliés; elle était, ainsi que celle de son mari, illustrée depuis longtemps par de hautes dignités et de grands services<sup>42</sup>. Le marquis de Rambouillet, qui n'était point dégénéré de ses ancêtres, continuait à rendre dans la diplomatie d'importants services, et s'acquittait avec honneur des ambassades dont il était chargé. La marquise de Rambouillet était belle, jeune, riche, et avait dans ses manières quelque chose d'imposant et de gracieux. Son esprit était nourri par la lecture des meilleurs auteurs italiens et espagnols<sup>43</sup>. Lorsqu'elle

---

<sup>40</sup> DE LA CHESNAYE DES BOIS, *Dictionnaire de la Noblesse*, 2<sup>e</sup> édit., in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 269.—MÉNAGE, *édit.*—*Poésies de MALHERBE*, 2<sup>e</sup> édit., 1689, p. 515.—DE THOU, *Hist.*

<sup>41</sup> TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. II, p. 214, édit. in-8<sup>o</sup>.

<sup>42</sup> DE THOU, *Hist.*, édit. in-4<sup>o</sup>, t. X, p. 406-536-544; t. II, p. 67 à 199; et BRIZARD, *De l'amour de Henri IV pour les lettres.*—FLÉCHIER, *Or. funèbr.*, 1740, in-12, p. 10-14.—DUSSAULT, *Choix d'oraisons funèbres*, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 52 et 55.

<sup>43</sup> HUET, *Commentarius de rebus ad cum pertinentibus*, p. 212.—FLÉCHIER, dans

eut commencé à recevoir les atteintes de l'âge, une de ses filles, qu'elle avait eue à seize ans, et dont elle paraissait être la sœur, continua à répandre autour d'elle cet attrait de la jeunesse et de la beauté, qui ne manque jamais son effet, même auprès des plus indifférents; et à cette époque on en voyait peu de tels dans la société. Cette fille chérie, nommée Julie-Lucie, est celle qui épousa depuis le duc de Montausier. Une autre, Angélique, fut mariée à ce même marquis, depuis comte de Grignan, qui, doublement veuf, devait s'unir à la fille de madame de Sévigné. La marquise de Rambouillet eut encore trois autres filles, qui toutes trois se firent religieuses: l'une devint abbesse de Saint-Étienne de Reims, et les deux autres furent successivement abbesses d'Yères, près Paris. De temps en temps elles venaient à l'hôtel de Rambouillet faire admirer, dans ces mondaines et brillantes assemblées, où tous les talents se trouvaient représentés, les grâces mystiques des cloîtres et les tranquilles vertus de la religion<sup>44</sup>. Mais Julie d'Agennes fut l'objet de la prédilection de sa mère, et, formée par elle, porta plus loin qu'elle encore l'ambition de s'attirer les hommages par le double empire de l'esprit et de la beauté. Comme les liens du

---

le Recueil de Dussault, t. I, p. 52-55.—FLÉCHIER, dans l'édit. de 1740, in-12, p. 10.

<sup>44</sup> *Poésies de François DE MAUCROIX*, 1825, in-8°, p. 291.—*Mémoires de M. le duc DE MONTAUSIER*, 1731, t. I, p. 6 et 28-37-43; t. II, p. 90, 92, et p. 35.—TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. II, p. 207-256, note 10.—ANSELME, *Hist. généalog. de la maison de France*, t. III, édit. de 1733; t. II, p. 427; t. VIII, p. 769.—MORERI, dernière édit., 1759, t. I, p. 50, t. X, p. 679.—DE LA CHESNAYE DES BOIS, *Dict. de la Noblesse*, t. I, p. 289; t. VIII, p. 769.

mariage l'auraient séparée d'une mère chérie, lui auraient fait perdre son indépendance, et auraient nui au genre de vie dans lequel elle se complaisait, elle chercha à les éviter. Mais celui qui avait été admis à aspirer à l'honneur de sa main, le marquis de la Salle, depuis duc de Montausier, ne se laissa pas rebuter par cette résolution, et mit en œuvre pour la vaincre tout ce que l'amour a de plus pressant, tout ce que la galanterie a de plus aimable. Elle ne céda enfin qu'après quatorze ans de résistance, sur l'ordre formel et les instances de son père et de sa mère, lorsque sa jeunesse fut entièrement passée, et qu'elle eut obtenu que cet amant si constant eût changé de religion et adopté celle qu'elle professait elle-même<sup>45</sup>.

La marquise de Rambouillet et Julie d'Angennes, unies par les sentiments les plus tendres et les plus puissants, par une parfaite conformité de pensées et d'inclinations, parvinrent à réunir autour d'elles une cour aussi brillante et aussi nombreuse que celle que l'ambition et l'intérêt assemblent dans les palais des rois; mais elle en différait en ce que l'on n'y voyait d'autres courtisans que ceux des Muses; en ce que l'on n'y obéissait qu'aux inspirations de l'amitié ou de l'amour; en ce qu'on n'y connaissait d'autre domination que celle de l'esprit et de la beauté, et qu'ainsi la contrainte et l'ennui en étaient bannis. Durant le temps de leur règne, fondé sur le plus légitime de tous les principes, le consentement universel, madame de Rambouillet et sa fille furent les modèles que tout le monde citait, que tout le monde

---

<sup>45</sup> *Mémoires du duc DE MONTAUSIER*, t. I, p. 83, 84, 86.

admirait, que chacun s'efforçait d'imiter. Les jeunes femmes comme les femmes âgées s'empressaient auprès d'elles avec toutes les marques de la déférence et de l'attachement les plus sincères; elles étaient pour les jeunes gens comme pour les vieillards les objets d'une sorte de culte, et furent célébrées par les poètes comme des divinités mortelles<sup>46</sup>. Pour elles l'inflexible étiquette renonçait à ses usages les plus rigoureux; et Segrais remarque comme une chose extraordinaire pour son temps que les princesses allaient chez la marquise de Rambouillet, quoiqu'elle ne fût pas duchesse<sup>47</sup>.

Tous ceux qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet adoptèrent bientôt des manières plus nobles, un langage plus épuré, et exempt de tout accent provincial. Les femmes surtout, à qui plus de loisirs et une organisation plus délicate donnent un tact social plus prompt et plus fin, furent les premières à profiter des avantages que leur présentait cette fréquentation continuelle d'esprits cultivés et de personnes sans cesse occupées à imiter ce que chacune d'elles offrait de plus agréable, de plus propre à plaire à tous. Aussi celles qui étaient associées à ces réunions se faisaient promptement remarquer, et se distinguaient facilement de celles qui n'y étaient point admises. Pour montrer

---

<sup>46</sup> *Lettres de feu* BALZAC à CONRART, p. 26 et p. 215.—MALHERBE, édit. de 1822, in-8°, p. 113.—VOITURE, *lettre* n° 70, à mademoiselle de Rambouillet, t. I, p. 168, édit. de 1677, in-12.—ÆGIDII MENAGII *Poemata*, 1663, p. 108.—LA MESNARDIÈRE, *Poésies*, 1656, in-folio, p. 89-109, 114 à 116.

<sup>47</sup> SEGRAIS, *Œuvres*, édit. de 1755, t. II, p. 20.

l'estime qu'on faisait d'elles, on les nomma les PRÉCIEUSES, les ILLUSTRES; titre dont elles-mêmes se paraient, et qui fut toujours donné et reçu comme une distinction honorable pendant le long espace de temps que l'hôtel de Rambouillet conserva son influence sur la société.

Puisque madame de Sévigné fut aussi une *précieuse*, ce serait ici le lieu d'étudier avec soin ce qui concerne les précieuses, et d'examiner les altérations que la marquise de Rambouillet et de Julie d'Angennes ont produites sur la société en France: d'abord, sous le rapport des habitudes, et en quelque sorte du matériel de la vie sociale; ensuite, sur les devoirs qui prescrivent l'honneur et l'amitié entre des personnes que des inclinations semblables et le besoin de se voir réunissent souvent ensemble; puis sur les relations des deux sexes entre eux; et enfin sur le goût dans les ouvrages d'esprit, et sur les vicissitudes ou les progrès de la littérature et des arts. J'ai entrepris et exécuté cette tâche avec un esprit dégagé de tout préjugé favorable ou défavorable à des temps qui, quoique si loin de nous, n'ont trouvé jusqu'ici que des panégyristes outrés ou des détracteurs injustes. Mais ce tableau, trop étendu pour ne pas nous distraire de notre objet principal, trouvera sa place ailleurs.

Je vais seulement tâcher de donner, de la manière la plus brève et la plus rapide qu'il me sera possible, une idée de la société que madame de Rambouillet réunissait chez elle à l'époque où madame de Sévigné y fut introduite. Pour y parvenir, usons un instant du privilège des romanciers; et par une fiction, qui

sera vraie jusque dans ses moindres détails, allons chercher la nouvelle mariée au milieu d'une de ces assemblées où elle a commencé à briller. Chaque trait de cette peinture sera justifié par des témoignages contemporains tracés par les mains mêmes des personnages qui vont entrer en scène; et des citations exactes donneront aux lecteurs les moyens d'en vérifier l'exactitude. Transportons-nous rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'hôtel de Rambouillet, qui, par sa façade intérieure, dominait par la vue le Carrousel et les Tuileries.

# CHAPITRE V.

## 1644

Réunion à l'hôtel de Rambouillet.—On doit entendre la lecture d'une pièce de Corneille.—Aspect que présente la chambre à coucher de madame de Rambouillet.—Noms et désignations des personnes qui s'y trouvaient assemblées.—Voiture se fait attendre.—Dialogue à son sujet.—Aparté de Charleval et de Sarrasin.—Voiture entre.—Reproches qu'on lui adresse.—Ses réponses.—Il récite un rondeau.—Action de mademoiselle Paulet après cette lecture.—Nouvel aparté de Charleval et de Sarrasin.—Observation de l'abbé de Montreuil sur Voiture.—L'abbé de Montreuil récite un madrigal sur madame de Sévigné.—Dialogue au sujet de Ménage et de madame de Sévigné.—On veut jouer à colin-maillard en attendant Corneille.—Il entre avec Benserade.—On s'assied.—Corneille lit sa tragédie de *Théodore, vierge et martyre*.—Effet qu'elle produit.—Beaux vers que chacun en a retenus.—Ceux que l'abbesse d'Yères avait inscrits sur ses tablettes sont lus par le jeune abbé Bossuet.—Impression que produit cette lecture.—Opinion de chacun en se retirant.

C'était dans une matinée d'automne de l'année 1644; le soleil de midi dardait sur les fenêtres de la chambre à coucher de madame de Rambouillet. Les rideaux de soie, bleus comme

l'ameublement, n'y laissaient pénétrer qu'un demi-jour azuré. Une nombreuse société, convoquée pour entendre la lecture d'une nouvelle pièce de Corneille, s'y trouvait rassemblée. Un grand paravent, tiré entre la porte et la cheminée, formait dans la chambre même une chambre intérieure<sup>48</sup>. Si on y était entré sans être prévenu qu'on devait y trouver une brillante réunion, cette chambre eût paru déserte; et en regardant devant soi on n'y eût vu qu'une seule femme, grande, forte, bien faite, non pas très-jeune, mais encore très-belle, occupée à regarder dans la rue à travers les rideaux, qu'elle entr'ouvrait légèrement. C'était mademoiselle Paulet, que ses beaux yeux, son regard vif et fier, sa chevelure d'un blond ardent, l'impétuosité de son caractère et l'énergie de ses affections avaient fait surnommer la Lionne. La marquise de Rambouillet l'avait depuis longtemps admise dans sa familiarité, et elle lui servait habituellement de secrétaire<sup>49</sup>. Mais un mélange des plus suaves odeurs, qui s'exhalait de l'alcôve avec un bruit confus de voix, aurait aussitôt forcé les yeux de se tourner vers la droite; et à travers les colonnes dorées de cette alcôve, sous sa voûte, ornée d'ingénieuses allégories sur l'hymen, l'amour, le sommeil et l'étude, on eût aperçu une troupe folâtre de jeunes femmes et de jeunes gens, qui, par la quantité de plumes et de rubans dont ils étaient chargés, ressemblaient à un parterre de fleurs, dont les couleurs vives et variées éclataient dans l'ombre.

---

<sup>48</sup> SOMAIZE, *Procès des Précieuses*, 1660, p. 47.

<sup>49</sup> VOITURE, *Œuvres*, édit. de 1677, t. I, p. 28, 40, 42, 44, 46, 52, 54, 61, 77, 79.  
—TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. I, p. 196 à 204.

En s'approchant, on eût bientôt distingué l'élite de la société de Paris et de la cour, réunie ou plutôt resserrée dans la vaste ruelle de madame de Rambouillet. On eût reconnu la princesse de Condé, accompagnée de sa fille, qui devint peu après duchesse de Longueville; elle causait avec la marquise de Rosembault. la duchesse d'Aiguillon parlait bas à l'oreille de la marquise de Vardes, qui avait près d'elle madame du Vigean; la marquise de Sablé s'entretenait avec madame de Cornuel; madame de la Vergne tenait la main de sa jeune fille, depuis si célèbre sous le nom de comtesse de la Fayette; puis les comtesses de Fiesque, de Saint-Martin, de Maure, et madame Duplessis-Guénégaud, causaient ensemble à voix basse. La duchesse de Chevreuse écoutait avec attention mademoiselle de Scudéry<sup>50</sup>. Près du lit, la marquise de Rambouillet entre deux de ses filles, la jeune Clarice-Diane, abbesse d'Yères, et Louise-Isabelle d'Angennes<sup>51</sup>. A côté de cette dernière était la marquise de Sévigné, occupée avec Julie d'Angennes à considérer les fraîches miniatures de la fameuse *Guirlande*; tandis qu'à leurs pieds le marquis de la Salle (Montausier), assis sur son manteau qu'il avait détaché, leur souriait, et paraissait heureux des compliments que lui adressait madame de Sévigné sur son incomparable

---

<sup>50</sup> SOMAIZE, *le Grand Dictionnaire des Précieuses*, 1661, t. I, p. 81, 154, 178; t. II, p. 8—HUETII *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 213; *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, recueillis par VIGNEUL-MARVILLE, édit. de 1699, p. 299.—DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, 1814, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 31.

<sup>51</sup> Voyez ci-dessus, p. 34.

galanterie<sup>52</sup>. Douze autres jeunes seigneurs étaient moitié assis, moitié couchés sur leurs manteaux, dont les étoffes de soie, d'or et d'argent brillaient sur le tapis, ou flottaient sur les pieds des dames<sup>53</sup>. A ses joues colorées, à sa figure joyeuse, on reconnaissait facilement parmi eux le marquis de Sévigné, assis aux pieds de mademoiselle du Vigean; il lui donnait des nouvelles de l'armée<sup>54</sup>, lui parlait de Gramont et de Saint-Évremond, et la faisait rire; lui racontait les exploits du duc d'Enghien, et la faisait rougir. Le marquis de Villarceaux, et de Gondi, depuis peu archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, et le marquis de Feuquières, étaient tous trois debout; le premier derrière le fauteuil de la duchesse d'Aiguillon, le second derrière celui de la duchesse de Chevreuse, le troisième à côté de madame Duplessis-Guénégaud. Toutes les dames tenaient une petite badine<sup>55</sup>, que quelques-unes s'amusaient à faire tourner entre leurs doigts. Les jeunes gens, pour donner plus d'action à leurs

---

<sup>52</sup> *Mémoires de Montausier*, p. 135 à 204.—DE BURE, *Catalogue des Livres de la Vallière*, 1783, in-8<sup>o</sup>, t. II, p. 382.—RIVES, *Notice historique*, 1779.—*Biographie universelle*, art. JARRY et MONTAUSIER.—HUETII *Commentarius*, p. 293 à 294.—*Huetiana*, p. 103, n<sup>o</sup> 43.

<sup>53</sup> SOMAIZE, *Procès des Précieuses*, 1660, p. 48.—MOLIÈRE, *Comtesse d'Escarbagnas*, scène 19.—BUSSY-RABUTIN, *Supplément de ses Mémoires*, t. I, p. 12.

<sup>54</sup> DE MAISEAUX, *Vie de Saint-Évremond*, dans ses Œuvres, 1753, in-12, t. I, p. 14.—DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 22.—*Chansons historiques*, mss., t. I, p. 3, verso.—VOITURE, *Œuvres, lettres* 10, t. I, p. 22.—*Poésies de Franç. DE MAUCROIX*, p. 291.

<sup>55</sup> SOMAIZE, *Procès des Précieuses*, p. 49.

discours et plus de grâce à leurs gestes, agitaient par intervalle dans l'air les blancs et gros panaches de leurs petits chapeaux, ou, posant ceux-ci sur leurs genoux, jouaient nonchalamment avec les plumes qui les couvraient<sup>56</sup>. Sur le devant de l'alcôve, et en avant des colonnes, étaient assis, sur des chaises et sur des placets, sorte de tabourets bas et larges, des personnages que leurs habillements plus modestes faisaient reconnaître à l'instant pour des hommes de lettres ou des ecclésiastiques: c'étaient Balzac, Ménage, Scudéry, Chapelain, Costart, Conrart, la Mesnardière, l'abbé de Montreuil, Marigny le jeune, l'abbé Bossuet, le petit abbé Godeau, depuis évêque de Vence, et grave auteur d'un gros volume de poésies chrétiennes; mais alors, à cause de l'exiguïté de sa taille et de son assiduité auprès de Julie d'Angennes, on le nommait par dérision le nain de la princesse Julie<sup>57</sup>. Quatre autres personnages étaient debout, appuyés contre un des côtés de l'alcôve et une de ses colonnes: moins richement vêtus que les galants illustres assis aux pieds des dames, mais parés avec plus d'élégance et de recherche que ceux qui étaient gravement posés sur des chaises et des placets, ils formaient un petit groupe à part, promenaient, avec un air narquois, leurs regards sur l'assemblée; causaient ensemble tout bas, et souriaient de temps à autre; c'étaient Sarrasin, Charleval, Montplaisir et Saint-Pavin.

«Est-ce que M. de Voiture n'arrive pas?» dit la marquise de

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 51; *Récit de la farce des Précieuses*, 1660, Anvers, in-12, p. 19.

<sup>57</sup> L'abbé ARNAULD, *Mémoires*, édit. de 1756, t. I, p. 14.—*Œuvres de Boileau*, édit. de Saint-Marc, 1747, t. III, p. 192, n. 3.

Rambouillet à mademoiselle Paulet, qui continuait à regarder par la fenêtre.—«Je ne le vois pas encore,» répondit-elle sans se détourner.—«Ah, le traître! dit Charleval, il se fera attendre.»—«Non, dit la marquise de Rambouillet; car je n'ai donné rendez-vous à M. Corneille qu'à midi et demi, ne voulant pas qu'il fût interrompu par les survenants. C'est parce que M. de Voiture demeure dans cette rue, et presque à côté de l'hôtel<sup>58</sup>, qu'il n'est pas encore arrivé: les plus près sont les moins pressés.» Saint-Pavin, prenant la parole: «J'ai entendu dire, madame, qu'il s'était battu avec Chaveroy, votre intendant, et que celui-ci l'avait blessé.»—«Cette blessure n'est rien, monsieur, dit madame de Rambouillet, et ne l'empêchera pas de venir. Mais ne parlez pas, je vous prie, de cette ridicule affaire.»—«Ma mère, dit Clarice d'Angennes en s'adressant à Saint-Pavin, a fait comprendre à Chaveroy toute l'impertinence de son procédé; il en a fait des excuses à M. de Voiture, et ils sont les meilleurs amis du monde: si bien que M. de Voiture a donné à Chaveroy le procès de sa sœur et toutes ses affaires à suivre<sup>59</sup>, pendant le voyage qu'il va faire en Espagne.»—«Est-ce qu'il va nous quitter?» dit Sarrasin.—«Après-demain il part, répliqua Clarice; et certainement il ne manquera pas de se rendre ici.»—«Vous allez le voir arriver, dit l'abbesse d'Yères; je viens de lui dépêcher Poncette.»—«Mieux eût valu, ma fille, dit madame de

---

<sup>58</sup> PELLISSON, *Hist. de l'Académie Française*, 1729, p. 240, édit. in-4°.

<sup>59</sup> VIGNEUL DE MARVILLE (Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, t. II, p. 381.—VOITURE, *lettre 147*, t. I, p. 311.

Rambouillet, lui envoyer un valet de pied.»

«La prudente Arthénice connaît notre homme,» dit Sarrasin tout bas, en se penchant à l'oreille de son voisin Charleval.—«Quoi! dit celui-ci avec surprise, la fille d'un portier?»—«N'importe, répliqua l'autre en souriant; tout lui est bon, depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis la couronne jusqu'à la calle<sup>60</sup>.»—«Mais sincèrement, avec ce corps exigü, ces yeux effarés, ce visage niais, le croyez-vous donc si redoutable?»—«Oui, quoique tout ce que vous dites soit vrai et qu'il en plaisante lui-même<sup>61</sup>; mais il sait donner à cette physionomie si grotesque tant d'expression, il a tant d'esprit, de grâce et de gaieté; il sait si bien se plier à tout, s'accommoder de tout; il a une réputation si bien acquise d'habileté, de loyauté et de générosité, que partout il se fait écouter, que partout il parvient à plaire, dans les cercles et dans les ruelles, dans les palais et les chaumières.»—«Fort bien, mais Poncette est une enfant, petite, idiote d'ailleurs, et peu jolie.»—«Une enfant! oh non! la perdrix est maillée! seize ans, de la fraîcheur; de gros traits, mais de beaux yeux.»—«Oui; mais songez donc que notre cher Voiture grisonne; il est dans l'âge du repos.»—«Il y paraît peu, je vous assure: quoique fils d'un marchand de vin, c'est un buveur d'eau, et ces hommes-là sont privilégiés<sup>62</sup>.»

---

<sup>60</sup> SARRASIN, *Œuvres*, 1758, p. 250.—*Calle*, coiffure de femme du peuple.

<sup>61</sup> VOITURE, *Œuvres*, édit. de 1677, t. I, p. 18. *Lettre à une maîtresse inconnue*, et *lettre 52*, t. I, p. 129.

<sup>62</sup> VOITURE, *Œuvres*, 1677, in 12, t. I, p. 68.

Ce petit aparté était à peine terminé, qu'on entendit mademoiselle Paulet dire: «Ah! voilà M. de Voiture!» et aussitôt elle courut se placer près du fauteuil de madame de Rambouillet, et s'appuya contre une des colonnes du lit.

On annonça Voiture; il entra: aussitôt Sarrasin, Charleval, presque tous les hommes de lettres, plusieurs des seigneurs, Montausier, Sévigné, vont à sa rencontre, lui donnent la main, lui souhaitent le bonjour, et l'embrassent. Ce n'est qu'avec peine qu'il parvient, en se dandinant sur ses deux jambes écartées, afin de ne pas froisser ses canons, assez près de madame de Rambouillet pour pouvoir lui faire une double salutation. Sa figure est riante, son habillement est simple, mais d'une élégance et d'une fraîcheur remarquables.

«Monsieur, lui dit la marquise, vous nous avez donc disgraciées? voilà quatre jours que je ne vous ai vu; et même, en vous promettant M. Corneille, il faut encore vous envoyer chercher.»—«Ah, madame! plaignez-moi, et ne me grondez pas. La mission qu'il a plu à son éminence de me donner pour l'Espagne m'a contraint à des conférences sans fin avec le cardinal de la Valette, monseigneur le duc d'Orléans et les gens d'affaires. Pendant tout ce temps je n'ai vécu que de regrets, je n'ai pensé qu'à vous et à mademoiselle de Rambouillet. Je me disais qu'il m'en arrive à votre égard comme de la santé, dont on ne connaît tout le prix que quand on la perd.»—«Monsieur de Voiture, dit la marquise, vous le savez, j'ai défendu les compliments.»—«Madame, je vous obéis; la vérité n'est point un

compliment: on sait que toutes les fois qu'il m'a fallu, par devoir, m'éloigner de vous, et résider à la cour de France, à celle de Lorraine, de l'Espagne, en Italie, en Angleterre, partout la société m'a paru maussade et monotone.»—«Cependant, monsieur, je vous ai souvent entendu dire qu'il fallait faire de grands efforts contre l'ennui, et que les voyages étaient contre ce mal un puissant remède.»—«C'est vrai, madame; mais les grands efforts abattent, et les puissants remèdes affaiblissent. On ne s'amuse, on ne se repose, on ne jouit qu'à l'hôtel de Rambouillet, qu'à la cour d'Arthénice; c'est celle de la beauté, de l'esprit et des grâces<sup>63</sup>.»

«Monsieur de Voiture, dit Julie d'Angennes, il faut que je vous gronde: vous m'avez envoyé douze galands pour ma discrétion, c'est enfreindre les règles du jeu; j'avais fixé votre perte à un seul galand.»—«Ah, mademoiselle! qu'eût fait votre simarre<sup>64</sup> d'un seul galand? Douze sont bien peu pour vous; ils seront confondus dans la foule.»

—«Mais, Monsieur de Voiture, dit l'abbesse d'Yères, est-ce que vous n'avez pas reçu mon chat? Vous ne m'en parlez pas.»—«Si, je l'ai reçu! Voyez, madame,» dit Voiture en ôtant un de ses gants, et montrant sa main droite, légèrement égratignée.—«Ah! dit l'abbesse en souriant malignement, ce n'est pas mon chat qui a fait cela; vous le calomniez.»—«C'est bien lui, madame; et depuis trois jours qu'il est chez moi il n'y a laissé personne

---

<sup>63</sup> VOITURE, *lettre 74 sur la reprise de Corbie*, t. I, p. 180 et 242, édit. de 1677.

<sup>64</sup> SOMAIZE, *Procès des Précieuses*, 1660, in-12, p. 50.—*Galand*, nœud de rubans.—*Simarre*, robe de femme.

sans lui faire porter de semblables marques de ses faveurs. C'est la plus jolie bête du monde. Rominagrobis lui-même, qui est, comme vous savez, le prince des chats, ne saurait avoir une meilleure mine. Je trouve seulement que, pour un chat nourri en religion, il est fort mal disposé à garder la clôture: point de fenêtre ouverte qu'il ne s'y veuille jeter. Il n'y a pas de chat séculier qui soit plus volage et plus volontaire. J'espère cependant que je l'appriivoiserai par de bons traitements; je ne le nourris que de biscuit. Pourtant, quelque aimable qu'il soit de sa personne, ce sera toujours en votre considération, madame, que je l'aimerai; et je l'aimerai tant pour l'amour de vous, que j'espère faire changer le proverbe, et que l'on dira dorénavant: Qui m'aime, aime mon chat. Si après ce présent vous me donnez encore le corbeau que vous m'avez promis, et si vous voulez m'envoyer un de ces jours Poncette dans un panier, vous pourrez vous vanter de m'avoir donné toutes les bêtes que j'aime<sup>65</sup>.»

La physionomie de Voiture avait, en prononçant ces paroles, une expression de gaieté si comique, que la marquise de Rambouillet eut bien de la peine à s'empêcher de rire. Pourtant elle se contint, et lui dit d'un air moitié badin, moitié sérieux: «Ne pourriez-vous, monsieur, laisser toutes ces fadaises, et nous réciter quelques vers nouveaux de votre composition?»—«Il n'en fait plus, dit Julie d'Angennes, depuis qu'il est dans les négociations. Apollon n'est pas diplomate.»—«Cependant, dit

---

<sup>65</sup> VOITURE, *Lettres*, n° 153, t. I, p. 318.—VIGNEUL DE MARVILLE, *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, t. II, p. 383.

Voiture, il lui faut négocier sans cesse des traités de paix avec la beauté, et lutter continuellement contre les indiscretions du cœur.»—«Toujours est-il vrai, dit Julie d'Angennes, qu'infidèle aux Muses comme à vos amis, vous avez laissé la poésie pour les affaires.»—«Si j'osais, dit Voiture, démentir la dame des pensées de l'invincible Gustave, je lui réciterais une pièce de vers que j'ai composée ce matin même.»—«Ah! récitez-la, dit l'abbesse d'Yères, récitez-la; cela nous amusera.»—«Nullement, madame; car elle est fort triste.»—«C'est une élogie, dit Isabelle d'Angennes: ah! tant mieux, je n'ai jamais entendu réciter de pièce sérieuse à M. de Voiture, et j'avoue que je serais bien curieuse de savoir comment il s'y prend; mais peut-être il plaisante.»—«Je n'en ai pas l'intention, madame,» dit Voiture.

Le bruit confus des voix, des éclats de rire et des conversations particulières cessa, par un seul geste de la marquise de Rambouillet. Il se fit un grand silence, et tous les yeux se dirigèrent sur Voiture. Sa figure riieuse avait pris une teinte de mélancolie douce, ses yeux paraissaient voilés, son attitude annonçait le recueillement et la tristesse. En le voyant si différent de lui-même, on ne douta point qu'il ne se mît à réciter une longue et lamentable élogie, genre de composition qu'on savait n'être nullement approprié à son talent; l'on commençait à redouter l'ennui, et à regretter les conversations si vives et si animées que le poète malencontreux forçait d'interrompre. On se rassura cependant quand il annonça un rondeau; mais cette annonce fit croire d'abord que son air affligé n'avait été qu'un

moyen de mieux faire ressortir la gaieté de son rondeau. On se trompait encore, et toute l'assemblée fut émue lorsque Voiture eut récité avec simplicité, mais avec un accent passionné qu'il n'avait jamais eu, le rondeau suivant:

## LA SÉPARATION

Mon âme, adieu! Quoique le cœur m'en fende,  
Et que l'Amour de partir me défende,  
Ce traître honneur veut, pour me martyser,  
Par un départ nos deux cœurs déchirer,  
Et de laisser ton bel œil me commande.  
Je ne veux pas qu'en larmes tu t'épande:  
Et, sans qu'en rien ton amour appréhende,  
Dis-moi gaiement, sans plaindre et soupirer,  
Mon âme, adieu!

Car je te laisse, et je te recommande,  
De mon esprit la partie la plus grande,  
Sans plus vouloir jamais la retirer.  
Car rien que toi je ne puis désirer,  
Et veux t'aimer jusqu'à ce que je rende  
Mon âme à Dieu<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> VOITURE, *Œuvres*, 1678, t. II, p. 71.—RICHELET, *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs français*, 4<sup>e</sup> édit., 1708, in 12, t. I, p. 48.

A peine Voiture eut-il fini de réciter le rondeau, que mademoiselle Paulet prit, sur le lit où madame de Sévigné l'avait placé, le livre de la *Guirlande*; puis, baissant la tête, elle sortit de l'alcôve, et alla reporter le précieux volume dans le cabinet de Julie d'Angennes.

Il se fit un instant de silence, pendant lequel Sarrasin se pencha encore vers l'épaule de son voisin Charleval, et lui dit à l'oreille: «Le renard a fait fuir la lionne.»—«Elle reviendra au terrier,» dit Charleval; puis tous deux se mirent à sourire, en suivant des yeux mademoiselle Paulet, et regardant Voiture.

«—Si Voiture rend son âme à Dieu, dit l'abbé de Montreuil, il faudra le faire accompagner par une trentaine de ces Amours coquets, grands comédiens, qui le servent merveilleusement, et qui ne ressentent jamais les passions qu'ils témoignent<sup>67</sup>.»

—«Ne trouvez-vous pas, madame, dit Saint-Pavin à madame de Sévigné, que Montreuil n'en parle que par envie?»—«M. de Montreuil est étourdi, mais il n'est point envieux,» répondit madame de Sévigné<sup>68</sup>.—«Ah, oui, vous le défendez, parce qu'il est votre grand madrigalier<sup>69</sup>.»—«Étrange défense, dit Montreuil, et qui ressemble fort à une accusation.»—«Mais je ne savais pas, dit Julie d'Angennes, que M. de Montreuil eût fait des madrigaux pour madame de Sévigné.»—«Pour que cela

---

<sup>67</sup> SARRASIN, *Pompe funèbre de Voiture*, dans les *Œuvres de Sarrasin*, 1658, p. 259.

<sup>68</sup> SÉVIGNÉ, *lettres* (1656), à *Ménage*, t. I, p. 47.

<sup>69</sup> ANCILLON, *Mémoires concernant les vies et les ouvrages de plusieurs modernes célèbres de la république des lettres*, 1709, p. 48.

ne fût pas, mademoiselle, il faudrait qu'on me dit comment on peut s'empêcher d'en faire.»—«Dites-nous le dernier de tous, si vous vous en souvenez.»—«Cela n'est pas difficile; ce n'est que quatre vers impromptu récités à madame la marquise, tout aussitôt qu'on lui eut débandé les yeux à la partie de colin-maillard que nous jouâmes hier chez la duchesse de Chevreuse. Elle aura sans doute déjà oublié ces vers, et je reçois comme une faveur, mademoiselle, l'occasion que vous me donnez de les lui réciter encore:

De toutes les façons vous avez droit de plaire,  
Mais surtout vous savez nous charmer en ce jour:  
Voyant vos yeux bandés, on vous prend pour l'Amour;  
Les voyant découverts, on vous prend pour sa mère<sup>70</sup>.

Voiture et Sarrasin, qui avaient entendu le madrigal du jeune Montreuil, vinrent lui prendre la main, et le complimentèrent. Ces félicitations des deux plus beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet tournèrent les regards de toute la société sur Montreuil. Alors ceux qui avaient retenu le quatrain le répétèrent aux personnes qui ne le connaissaient pas, et on ne distinguait plus, au milieu des voix qui se faisaient entendre simultanément, que les mots: «*Plaire, Amour, sa mère*; c'est charmant.» La figure de Montreuil était rayonnante du plaisir que lui causait le succès de son madrigal, et madame de Sévigné ne put s'empêcher d'être

---

<sup>70</sup> MONTREUIL, *Œuvres*, édit. de 1666, p. 472; édit. de 1671, p. 321.—DE SERCY, *Poésies choisies*, 1653, p. 322.

un peu confuse de l'unanimité des louanges données dans cette occasion à sa figure, à sa parure, à toute sa personne. Cependant, de toutes les femmes jeunes et belles qui brillaient alors, elle était celle qui se laissait le moins déconcerter par les éloges. Madame de Rambouillet ne fut pas fâchée de voir que cette fois on y avait réussi. Elle trouvait que l'émotion, en colorant son teint, avait augmenté ses attraits; et un sentiment mêlé de malice et de bonté la faisait jouir de l'embarras de cette nouvelle mariée, et lui inspirait le désir de le prolonger. C'est pourquoi, en s'adressant à Ménage, elle dit: «Est-ce que M. Ménage n'a point encore fait de vers pour madame de Sévigné?»—«Il en a fait, dit Chapelain, pour mademoiselle Marie de Rabutin, et aussi pour madame la marquise, non-seulement en français, mais encore en italien<sup>71</sup>.»—«Et je gage, dit Saint-Pavin, qu'il en a fait aussi en latin et en grec.»—«M. Ménage, reprit madame de Sévigné, est trop mon ami pour me faire honte de mon ignorance, et pour m'adresser des vers dans une langue que je n'entends pas.»

Madame de Rambouillet allait prier Ménage de réciter les vers qu'il avait composés pour madame de Sévigné, lorsque tout à coup le marquis de Vardes dit: «Faisons encore jouer madame de Sévigné à colin-maillard.» Aussitôt il se lève, et entraîne hors de l'alcôve toute l'assemblée, qui se réjouit de son idée,

---

<sup>71</sup> AEGIDII MENAGII *Poemata*; Elzev., 1663, p. 158.—*Le Pêcheur, idylle à madame de Sévigné*, et, p. 305 et 312, *Sopra il ritratto*; *ibid.*, *editio septima*, 1680, p. 170-289, 294-304.

et se dispose à la mettre à exécution<sup>72</sup>. En vain madame de Rambouillet fait observer que la demi-heure est sonnée, et que Corneille ne tardera point à arriver. On insiste, on prie, et on promet de cesser à l'instant que Corneille entrera. Un bandeau, formé par un ruban couleur de feu, est placé par madame de Sévigné sur les yeux de mademoiselle de la Vergne, qui, âgée seulement de douze ans, et la plus jeune des personnes présentes, devait, d'après les lois du jeu, être la première condamnée à se voir privée de la vue. Déjà la pauvrete, tout étonnée de ne plus tenir la main de sa mère et de se trouver isolée au milieu de la chambre, étendait ses petits bras, et l'on s'écartait lorsqu'on entendit rouler dans la cour deux carrosses qui se suivaient. Dans l'un était la comtesse de la Roche-Guyon; Benserade amenait dans le sien les deux frères Corneille.

La société, qui, quelques minutes auparavant, aurait reçu avec de grandes démonstrations de joie le poète qu'elle attendait, fut comme pétrifiée lorsqu'elle l'entendit annoncer après la comtesse de la Roche-Guyon et Benserade. Il se fit un instant de silence, comme dans une troupe d'écoliers que le maître a surpris jouant à l'heure des études. Madame de Rambouillet se leva, alla elle-même au-devant de la comtesse et de Benserade, puis ensuite rendit le salut aux deux frères; et comme elle vit que chacun

---

<sup>72</sup> HAMILTON, *Mémoires du comte de Gramont*, ch. VII, p. 252, édit. in-12, ou t. I, p. 161 des *Œuvres du comte d'Hamilton*, édit. de Renouard; Paris, 1812, in-8°. — *Memoirs of count Gramont*; London, 1809, in-8°, t. II, p. 46. — LORET, *Muse historique*, liv. III, p. 7, lettre 2, en date du 14 janvier 1652.

se disposait à rentrer dans l'alcôve, elle se hâta de dire que la lecture aurait lieu dans la chambre. Des valets de pied y rangèrent selon ses ordres les fauteuils, les chaises et les placets<sup>73</sup>: elle en fit apporter un nombre égal à celui des personnes présentes; et engageant tout le monde à prendre un siège, elle défendit de s'asseoir sur le parquet. Ces dispositions, qui plurent beaucoup aux gens de lettres, aux ecclésiastiques et aux précieuses âgées, contrarièrent les jeunes gens et les jeunes femmes: ils regrettaient leur position dans l'alcôve, et se repentirent de l'idée qu'ils avaient eue de jouer à colin-maillard; tous avaient du dépit que Corneille fût venu si tard, ou qu'il ne fût pas venu plus tôt.

Cependant c'était en grande partie le même auditoire qui avait assisté l'année précédente à la lecture de *Rodogune*, qui en avait prédit le succès; et les bruyants applaudissements avec lesquels cette pièce était journellement accueillie avaient établi l'opinion que Corneille s'était surpassé lui-même, et que son talent, déjà si élevé, grandissait encore. On s'attendait donc à entendre la lecture d'un nouveau chef-d'œuvre, plus surprenant peut-être que celui qui attirait chaque jour la foule au théâtre. Cette attente excitait vivement la curiosité de l'assemblée. On se résolut à écouter avec attention, et on garda le plus profond silence.

Corneille lut sa nouvelle production, intitulée *Théodore, vierge et martyre, tragédie chrétienne*... Il lut... comme il

---

<sup>73</sup> BOILEAU, *Satire I*, t. I, p. 88, édit. de Saint-Surin; *ibid.*, *Lutrin*, ch. II, vers 33 et 34.—*Mémoires* DE HENRI-LOUIS DE LOMÉNIE, COMTE DE BRIENNE, t. II, p. 203 et 218.

lisait toujours, c'est-à-dire fort mal, s'appesantissant sur chaque vers, et déclamant d'une voix rauque et monotone<sup>74</sup>. Quand il eut fini, l'auditoire fut très-surpris d'avoir été peu ému par cette lecture. Le sujet semblait théâtral, et cependant les caractères étaient froids et languissants. On fut choqué de plusieurs inconvenances, de certaines expressions, et de quelques images que le sujet n'indiquait que trop, et que les précieuses avaient particulièrement en aversion. Cependant les hommes de lettres, dont les décisions comptaient dans cette assemblée et entraînaient les autres suffrages, se souvenaient de *Polyeucte*, autre tragédie chrétienne qu'ils avaient jugée assez peu propre à réussir au théâtre, et pour laquelle l'admiration publique allait toujours croissant. La réputation de Corneille, alors à son apogée, leur imposait, et les faisait douter de leur propre opinion. Aussi, malgré l'impression qu'avait faite sur eux la lecture de *Théodore*, le jugement qu'ils portèrent sur cette pièce fut en général favorable; toutefois, ils s'accordèrent à blâmer quelques vers et certaines tirades, qui furent depuis retranchées par l'auteur. C'étaient précisément les passages qui choquaient le plus la délicatesse de nos précieuses. Mais, comme pour consoler Corneille de la rigueur de ces critiques, chaque personne de l'assemblée se mit à réciter, l'une après l'autre, les vers de la pièce qu'elle avait retenus et adoptés.

Le duc de la Rochefoucauld, en regardant mademoiselle de

---

<sup>74</sup> LA BRUYÈRE, *Caractères*, ch. XII.—*Menagiana*, 3<sup>e</sup> édit., t. II, p. 162.—VIGNEUL DE MARVILLE, *Mélanges d'Histoire de Littérature*, t. I, p. 167.

Condé, dit:

L'objet où vont mes vœux serait digne d'un Dieu<sup>75</sup>.

Gondi:

Qui commence le mieux ne fait rien s'il n'achève.

Montausier:

Un montent est bien long à qui ne sait pas feindre.

Madame de Chevreuse:

Ah! lorsqu'un grand obstacle à nos fureurs s'oppose,  
Se venger à demi est du moins quelque chose<sup>76</sup>.

Le marquis de Sévigné:

On retire souvent le bras pour mieux frapper<sup>77</sup>.

Balzac:

Je fuis l'ambition, mais je hais la faiblesse.

---

<sup>75</sup> *Théodore, vierge et martyre*, acte II, scène 4.

<sup>76</sup> *Ibid.*, acte V, scène 6.

<sup>77</sup> *Ibid.*, acte IV, scène 1.

Benserade:

Tout fait peur à l'Amour, c'est un enfant timide<sup>78</sup>.

Julie d'Angennes:

Un bienfait perd sa grâce à le trop publier:  
Qui veut qu'on s'en souviennne, il le doit oublier<sup>79</sup>.

Mais cette suite de citations fut tout à coup interrompue par l'action de l'abbé Bossuet, qu'on vit s'avancer vers l'abbesse d'Yères, et qui, en rougissant (il n'avait que dix-sept ans), la pria de vouloir bien communiquer à l'assemblée ce qu'il lui avait vu écrire sur ses tablettes pendant que M. Corneille lisait, présumant que c'étaient des vers de la tragédie. Clarice d'Angennes sourit en regardant le jeune abbé, et lui remit aussitôt ses tablettes, avec un air de nonchalante résignation.

Tout le monde dirigea ses regards vers l'ecclésiastique adolescent; personne ne l'avait remarqué, et il n'avait pas encore proféré une seule parole. Il lut:

L'amour va rarement jusque dans un tombeau  
S'unir au reste affreux de l'objet le plus beau<sup>80</sup>.

---

<sup>78</sup> *Ibid.*, acte IV, scène 2.

<sup>79</sup> *Ibid.*, acte I, scène 2.

<sup>80</sup> *Théodore, vierge et martyre*, acte I, scène 2.

Qui s'apprête à mourir, qui court à ces supplices,  
N'abaisse pas son âme à ces molles délices;  
Et, près de rendre compte à son juge éternel,  
Il craint d'y porter même un désir criminel.  
Pour la cause de Dieu s'offrir en sacrifice,  
C'est courir à la vie et non pas au supplice.

Un obstacle éternel à vos désirs s'oppose:  
Chrétienne, et sous les lois d'un plus puissant époux....  
Mais, seigneur, à ce mot ne soyez point jaloux:  
Quelque haute splendeur que vous teniez de Rome,  
Il est plus grand que vous, mais ce n'est point un homme.

C'est le Dieu des chrétiens, c'est le maître des rois:  
C'est lui qui tient ma foi, c'est lui dont j'ai fait choix<sup>81</sup>.

Après la lecture de ces vers, on s'empressa autour de la jeune abbesse; on loua son bon goût, et l'on convint que c'était elle qui avait choisi les plus beaux vers de la pièce; ceux, dit Sarrasin, qui dans leur application offraient le plus de motifs d'admiration et de regrets. Mais ce qui surtout frappa de surprise toute l'assemblée, ce fut l'organe sonore, tragique et pénétrant du jeune abbé en déclamant ces vers; ce fut la beauté de ses traits, et cet air imposant qui contrastait si singulièrement avec son extrême jeunesse. L'impression qu'il produisit fut courte et subite, mais profonde et durable; et chacun en se retirant resta

---

<sup>81</sup> *Ibid.*, acte III, scène 3; t. V, p. 328 de l'édit. des Classiques de Lefèvre, 1824, in-8<sup>o</sup>.

convaincu que la nouvelle tragédie chrétienne de Corneille, pour intéresser presque à l'égal de *Polyeucte*, n'aurait eu besoin que d'être lue par le jeune abbé Bossuet, au lieu de l'être par son auteur<sup>82</sup>.

---

<sup>82</sup> FRANÇOIS DU NEUFCHATEAU, *Esprit du grand Corneille*, 1819, in-8<sup>o</sup>, p. 159.—DE BAUSSET, *Histoire de Bossuet*, 1814, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 22.

# CHAPITRE VI.

## 1644-1648

Pourquoi la vie de madame de Sévigné se trouve mêlée à celle des principaux personnages et aux principaux événements de son siècle.—Des adorateurs et des alcovistes de madame de Sévigné pendant sa jeunesse.—Portrait de madame de Sévigné par madame de La Fayette.—Justification d'une expression de précieuse qu'elle emploie.—Suite du portrait.—Ménage donne des leçons à mademoiselle Chantal.—Il en devient amoureux.—Trait satirique de Boileau contre Ménage.—Conduite de Marie Chantal envers Ménage.—Lettre qu'elle lui écrit.—Réponse de celui-ci.—Seconde lettre de mademoiselle Chantal à Ménage.—Comment elle se comporte avec lui après son mariage.—Diverses anecdotes relatives à la liaison de Ménage avec madame de Sévigné.—Caractère de Ménage.—Ridicule qu'il se donne.—Estimé et chéri de madame de Sévigné.—De Chapelain.—Portrait du chevalier de Méré.—Il fait sa cour à madame de Sévigné, et lui déplaît.—Portrait de l'abbé de Montreuil.—Sa liaison avec madame de Sévigné.—Liaison de madame de Sévigné avec Marigny, Saint-Pavin, Segrais.

Revenons à madame de Sévigné. L'hôtel de Rambouillet et les révolutions opérées dans nos mœurs et notre littérature durant l'époque de sa jeunesse nous ont distraits d'elle pendant

quelques instants, mais ne nous en ont point écartés. C'est une étrange destinée que la sienne: son sort fut prospère, sa vie uniforme, sans aucune aventure extraordinaire, sans aucun incident remarquable, sans aucun changement de fortune; et cependant, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, son souvenir se rattache à celui des plus illustres personnages et des plus grands événements de son siècle. Elle en a été l'historien sans le savoir, une des gloires sans s'en douter. Elle ne s'occupa que d'elle-même, de ses enfants, de ses parents, de ses amis; et pourtant, par la part qu'elle nous y fait prendre, elle se trouve mêlée à toutes les intrigues et à toutes les cabales de cette époque. Enfin, pour dernière singularité, jamais elle n'écrivit une seule page pour le public, jamais elle ne songea à faire un ouvrage; et elle est devenue, sans l'avoir prévu, un auteur classique du premier ordre.

Ses attraits, son amabilité et son esprit attirèrent auprès d'elle, dès son entrée dans le monde, plusieurs adorateurs déclarés, et un grand nombre d'alcovistes assidus. Quelques-uns ne faisaient qu'user du privilège de l'usage, si cher surtout aux gens de lettres, de s'inscrire fictivement et poétiquement au nombre de ses amants, sans ressentir pour elle une passion plus prononcée que pour les autres dames qui agréaient de même leurs assiduités; mais il y en eut auxquels elle inspira un amour véritable, que la différence des rangs et de la fortune, qui exerçait alors une plus grande influence qu'aujourd'hui sur les sentiments du cœur, ne leur permettait guère d'espérer de faire partager. De tous ceux qui composaient sa petite cour, les plus dangereux étaient les

hommes qui, dans une classe égale ou supérieure à la sienne, furent épris de ses attraits au point d'employer auprès d'elle tous les moyens de séduction, de concevoir l'espérance de s'en faire aimer et de la faire manquer à ses devoirs. Ce n'était pas, dans ce siècle d'intrigues amoureuses, une chose dont on se fît scrupule, à moins qu'on ne fût dévôt; et les personnages de la haute noblesse ne le devenaient ordinairement que dans un âge avancé. Lorsque, dans la jeunesse, leurs inclinations se tournaient vers la piété, ils se faisaient prêtres. Les dignités et les richesses ne manquaient pas à ceux d'entre eux qui avaient cette vocation, et elles n'attiraient que trop souvent ceux qui ne l'avaient pas. Autrement le goût de la galanterie et le talent de séduire les femmes étaient considérés comme des qualités inséparables de ce qu'on appelait alors un *honnête homme*: expression d'un sens très-flexible, et dont il est difficile de bien faire connaître aujourd'hui les diverses acceptions, puisqu'elle était souvent synonyme de galant<sup>83</sup> ou homme à bonnes fortunes; qu'elle signifiait quelquefois un homme du monde, ou un homme bien élevé et de la haute société; et aussi un homme d'honneur. Un secret, que la prudence de madame de Sévigné parvint pendant quelque temps à dérober aux yeux intéressés et clairvoyants des séducteurs qui l'entouraient, fut bientôt connu d'eux tous, et les rendit plus ardents dans leurs poursuites. Les nombreuses et éclatantes infidélités du marquis de Sévigné apprirent bientôt à tout le monde qu'il n'avait pour la plus aimable des femmes que

---

<sup>83</sup> *Lois de la Galanterie*, dans le *Recueil des pièces en prose*, 1658, p. 51.

de la tiédeur et de l'indifférence, l'on sut que, sans aucun égard pour sa vertu, il la blessait au cœur et humiliait sans cesse son juste orgueil, en ne se donnant aucun soin pour cacher le scandale de sa conduite, et en prenant souvent (non par calcul, mais par ignorance) ceux dont elle était aimée pour premiers confidents de ses inclinations vagabondes.

Pour se faire une idée de l'empressement que madame de Sévigné, négligée et délaissée par son mari, devait exciter autour d'elle, il faut connaître comment elle était appréciée par la société d'hommes et de femmes aimables qui l'entouraient; et rien ne peut mieux nous l'apprendre que madame de La Fayette, dans le portrait qu'elle a tracé de son amie, quelques années après l'époque dont nous nous occupons. Ce portrait est sous la forme d'une allocution qu'un inconnu est supposé adresser à madame de Sévigné elle-même, selon la mode de ce temps, très-accréditée parmi les habitués de l'hôtel de Rambouillet. On sait que par ces sortes de jeux d'esprit, tout en voulant flatter la personne qu'on prétendait peindre, on ambitionnait cependant le mérite de la ressemblance; on atténuait les défauts, mais on ne les passait pas sous silence; on exagérait les louanges, mais on n'en donnait point de fausses. Pour madame de Sévigné, les témoignages contemporains les moins contestables et les plus irrécusables attestent la parfaite exactitude et la précision des traits du portrait que madame de La Fayette en a fait. Nous ne citerons ici que les passages qui se rapportent à l'objet qui nous occupe.

«Sachez donc, madame (dit l'inconnu à madame de Sévigné),

si par hasard vous ne le savez pas, que votre esprit pare et embellit si fort votre personne, qu'il n'y en a point sur la terre d'aussi charmante lorsque vous êtes animée par une conversation dont la contrainte est bannie. Le brillant de votre esprit donne un si grand éclat à votre teint et à vos yeux, que, quoiqu'il semble que l'esprit ne dût toucher que les oreilles, il est pourtant certain que le vôtre éblouit les yeux<sup>84</sup>.»

Cette expression d'*un esprit qui éblouit les yeux* a été blâmée, comme étant du style de précieuse; et il est certain qu'elle en a le caractère. C'est peut-être même une de celles que Molière, s'il l'avait connue, eût signalée pour la ridiculiser. Boileau l'a cependant employée depuis, et quoique ce soit d'une manière moins hardie, il a été critiqué sur ce point par le poète le Brun<sup>85</sup>. Nous avons en vain cherché une expression qui peignit d'une manière aussi vraie, aussi énergique, l'effet produit par une jolie femme encore dans tout l'éclat et toute la fraîcheur du bel âge, qui, s'animant par l'action d'une conversation enjouée ou passionnée, électrise les âmes de ceux qui l'écoutent, et par ses gestes, ses paroles, ses regards, les plonge dans un enivrement dont ils ne peuvent se défendre. N'est-il pas vrai que cette femme, dont il y a peu d'instant on se contentait de louer froidement la beauté, brille alors d'attraits si variés, d'un effet si prompt, si puissant, si inattendu, que sa vue nous

---

<sup>84</sup> *Lettres de madame de Sévigné*, t. I, p. LXXII.

<sup>85</sup> BOILEAU, *épître IX*, édit. de Berriat Saint-Prix, t. II, p. 108.—AUGER, *Mercur de France*, mars 1808, p. 601.

émeut encore plus que ses paroles? Le jeune homme ardent et sensible qui, dans l'âge fougueux des passions et dans de telles circonstances, éprouva plus d'une fois, en regardant une femme, de véritables éblouissements, n'ira pas chercher d'autre expression que celle dont madame de La Fayette s'est servie pour rendre l'effet magique produit par madame de Sévigné, quand, avec cet abandon, cette grâce, cet entraînement, cette éloquence qui lui étaient naturels, elle parlait avec feu d'un sujet qui lui plaisait, au milieu d'un cercle d'où, comme le dit madame de La Fayette, la contrainte était bannie. Autrement, selon une tradition qui est venue jusqu'à nous<sup>86</sup>, elle portait dans le monde une telle habitude de sécurité, d'insouciance, qu'en certains moments elle se faisait oublier, et paraissait presque nulle.

Mais continuons de citer madame de La Fayette, et n'oublions pas de remarquer que, dans ce portrait, c'est un homme qui est censé parler:

«Votre âme est grande et noble; vous êtes sensible à la gloire et à l'ambition, et vous ne l'êtes pas moins aux plaisirs; vous paraissez née pour eux, et il semble qu'ils soient faits pour vous. Votre présence augmente les divertissements, et les divertissements augmentent votre beauté lorsqu'ils vous environnent. Enfin, la joie est l'état véritable de votre âme, et le chagrin vous est plus contraire qu'à qui que ce soit. Vous êtes naturellement tendre et passionnée; mais, à la honte de notre

---

<sup>86</sup> L'abbé DE VAUXELLES, *Réflexions sur les lettres de madame de Sévigné*, t. I, p. LXXI.

sexe, votre tendresse vous a été inutile, et vous l'avez renfermée dans le vôtre. Votre cœur, madame, est sans doute un bien qui ne peut se mériter; jamais il n'y en eut un si généreux, si bien fait, si fidèle. Il y a des gens qui vous soupçonnent de ne pas le montrer toujours tel qu'il est; mais, au contraire, vous êtes si accoutumée à n'y rien sentir qui ne vous soit honorable, que vous y laissez voir ce que la prudence vous obligerait à cacher. Vous êtes la plus civile et la plus obligeante personne qui ait jamais été, et, par un air libre et doux qui est dans toutes vos actions, les plus simples compliments de bienséance paraissent en votre bouche des protestations d'amitié; et tous les gens qui sortent d'auprès de vous s'en vont persuadés de votre estime et de votre bienveillance, sans qu'ils puissent se dire quelle marque vous leur avez donnée de l'une et de l'autre.»

C'est surtout par ce dernier trait du caractère de madame de Sévigné, où la coquetterie naturelle à son sexe avait bien quelque part, qu'on comprend combien il était difficile à celui qu'elle avait enchaîné à son char, de pouvoir s'en détacher.

Ménage ne l'éprouva que trop. Ce littérateur eut de son vivant une prodigieuse célébrité, et est un des érudits de son siècle le plus souvent cité par ceux du nôtre; ce qu'il doit plutôt à la variété qu'à la perfection de ses travaux, qui sont cependant très-recommandables. Ménage était bien fait, et d'une figure agréable; il réunissait au goût des lettres une forte inclination pour les femmes. Aussi ce penchant le porta-t-il toute sa vie à faire des vers pour elles, dans toutes les langues qu'il savait, c'est-à-dire en

grec, en latin, en espagnol, en italien, en français; et il les faisait aussi bien qu'on peut les faire lorsqu'on n'est pas né poète. Le jeune Boileau, qui sentait sa force et sa vocation, et appréciait à leur juste valeur les vers si vantés de Ménage, peut-être en secret jaloux de la réputation qu'il s'était acquise et de ses succès auprès des dames, avait cherché, dans une de ses premières satires, à le ridiculiser, et avait dit:

Si je pense parler d'un galant de notre âge,  
Ma plume pour rimer rencontrera Ménage<sup>87</sup>.

Mais trouvant que Ménage, qui joignait à beaucoup d'amabilité dans la société un mérite réel, ne prêterait pas facilement au ridicule, Boileau, lorsqu'il livra cette satire à l'impression, changea ces vers, et à Ménage substitua l'abbé de Pure<sup>88</sup>.

L'abbé Ménage (car il était aussi abbé, et, comme bien d'autres, pour posséder des bénéfices, mais non pour exercer les fonctions ecclésiastiques) pouvait avoir trente-deux ou trente-trois ans lorsqu'il connut Marie de Rabutin-Chantal, et qu'il consentit à lui donner des leçons. Il n'avait encore rien publié, mais il était en grande réputation parmi les savants, tant français qu'étrangers, et en correspondance régulière avec les

---

<sup>87</sup> *Recueil de vers choisis*, 1665, in-12.

<sup>88</sup> *Ibid.*—BOILEAU, *Satire* II, t. I, p. 44 de l'édit. de Saint-Marc.—TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. IV, p. 126, in-8°.

plus renommés d'entre eux<sup>89</sup>. Ménage ne put donner ses soins à l'instruction de Marie Chantal sans en devenir amoureux; et il jouissait délicieusement des marques d'amitié qu'elle lui donnait, et du succès de ses leçons, lorsque les dispositions faites pour le mariage de sa jeune élève avec le marquis de Sévigné vinrent contrister son cœur. Il est présumable que Marie Chantal, alors fortement préoccupée de son changement d'état, oublia trop alors le pauvre Ménage, ou que lui-même s'aperçut, quoiqu'un peu tard, qu'il devait chercher par l'absence un remède à une passion sans espoir. Il voulut donc rompre avec elle, et prit pour prétexte, réel ou supposé, quelque marque d'inattention qui lui faisait penser que ses soins ne lui étaient plus aussi agréables que par le passé. L'amour malheureux éprouve une sorte de soulagement à rejeter sur l'objet aimé le tort des peines qu'il éprouve: c'est encore un moyen de l'occuper de soi et d'avoir avec lui quelque chose de commun; c'est une sorte de compensation et de vengeance que de lui faire partager les tourments dont il est la cause. Ce projet de rupture de Ménage donna lieu à une correspondance entre lui et son élève, dont il ne nous reste que deux lettres; mais elles suffisent pour nous montrer que Marie Chantal, toute jeune qu'elle était, avait compris que l'amour de Ménage était pour elle sans conséquence, et ne la forçait point à se priver des assiduités d'un homme dont la société était

---

<sup>89</sup> *Mémoires pour servir à la vie de Ménage, dans le Ménagiana*, t. I, édit. de 1715. —TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. IV, p. 137, ou t. VII, p. 39-66, article *Ménage*.

agréable et instructive, et pour lequel elle avait une véritable amitié. L'adresse qu'elle met à le retenir se manifeste assez dans la lettre suivante, et prouve que dès son plus jeune âge madame de Sévigné n'était point étrangère à l'art des coquettes, et que si sa vertu ne lui permettait pas de l'employer pour conquérir des amants, elle savait en user pour conserver ses amis et en augmenter le nombre.

## LETTRE DE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL A MÉNAGE

«Je vous dis, encore une fois, que nous ne nous entendons pas; et vous êtes bien heureux d'être éloquent, car sans cela tout ce que vous m'avez mandé ne vaudrait guère, quoique cela soit merveilleusement bien arrangé. Je n'en suis pourtant pas effrayée; et je sens ma conscience si nette de ce que vous me dites, que je ne perds pas l'espérance de vous faire connaître sa pureté. C'est pourtant chose impossible, si vous ne m'accordez une visite d'une demi-heure; et je ne comprends pas par quel motif vous me la refusez si opiniâtrement. Je vous conjure, encore une fois, de venir ici; et puisque vous ne voulez pas que ce soit aujourd'hui, je vous supplie que ce soit demain. Si vous n'y venez pas, peut-être ne me fermerez-vous pas votre porte; et je vous poursuivrai de si près, que vous serez contraint d'avouer que vous avez un peu tort. Vous me voulez cependant faire passer pour ridicule, en me disant

que vous n'êtes brouillé avec moi qu'à cause que vous êtes fâché de mon départ. Si cela était ainsi, je mériterais les Petites-Maisons, et non pas votre haine; mais il y a toute différence, et j'ai seulement peine à comprendre que quand on aime une personne et qu'on la regrette, il faille, à cause de cela, lui faire froid au dernier point les dernières fois qu'on la voit. Cela est une façon d'agir tout extraordinaire; et comme je n'y étais pas accoutumée, vous devez excuser ma surprise. Cependant je vous conjure de croire qu'il n'y a pas un de ces anciens et nouveaux amis dont vous me parlez que j'estime ni que j'aime tant que vous; c'est pourquoi, devant que de vous perdre, donnez-moi la consolation de vous mettre dans votre tort, et de dire que c'est vous qui ne m'aimez plus<sup>90</sup>.  
CHANTAL.»

N'est-il pas charmant de la voir consentir à une séparation à condition qu'il lui donnera la consolation de le mettre dans son tort, et cela par un aveu qu'elle sait être impossible? Quoi de plus piquant et en même temps de plus aimable qu'une telle lettre; et où est le moyen d'y résister quand on aime? Ménage ne le put; il chicana, il s'excusa, il ergota sur l'expression de *défunte amitié* qu'elle avait employée dans une de ses lettres, et il revint, en esclave soumis, se remettre à la chaîne. Elle le prit au mot, et lui répondit ainsi:

---

<sup>90</sup> *Lettre de Marie de Rabutin-Chantal à Ménage*, t. I, p. 1, édit. de Monmerqué, 1820, in-8<sup>o</sup>.

## LETTRE DE MARIE CHANTAL A MÉNAGE

«C'est vous qui m'avez appris à parler de votre amitié comme d'une pauvre défunte; car, pour moi, je ne m'en serais jamais avisée, en vous aimant comme je fais. Prenez-vous-en donc à vous de cette vilaine parole qui vous a déplu, et croyez que je ne puis avoir plus de joie que de savoir que vous conservez pour moi l'amitié que vous m'avez promise, et qu'elle est ressuscitée glorieusement. Adieu<sup>91</sup>.

«*CHANTAL.*»

Le plus récent des commentateurs de madame de Sévigné<sup>92</sup> a cru voir dans ces lettres le trouble d'une âme innocente et les agitations d'un cœur novice; et rien assurément ne prouve mieux qu'une telle assertion combien l'histoire des époques les plus rapprochées de nous sont mal connues et mal comprises, lorsque de longues et grandes révolutions ont brisé la chaîne des habitudes, oblitéré les traditions et changé les préjugés. Pour se méprendre ainsi sur les intentions qui ont dicté les lettres de Marie Chantal à Ménage, il a fallu ignorer entièrement tout ce que, dans le siècle où elle écrivait, la différence du rang et de la naissance imposait de respect et de timidité d'une part, et donnait d'assurance et de liberté de l'autre. Mais, sans cette

---

<sup>91</sup> *Lettre de Marie Chantal à Ménage*, t. I, p. 3, édit. de M.; ou t. I, p. 4, de l'édit. de G. de S.-G.

<sup>92</sup> GAULT DE SAINT-GERMAIN, *Lettres de Sévigné*, t. I, p. 1.

considération, il suffit de faire attention aux expressions dont se sert Marie Chantal, pour ne pas méconnaître la nature de ses sentiments. Si ce qu'on suppose eût été vrai, elle n'aurait pas si souvent rappelé à Ménage son amitié; elle ne se serait pas si souvent servie pour elle-même du mot *aimer*; elle n'aurait pas sollicité avec prière une entrevue. Il n'est pas de fillette de quinze ans, quelque inexpérimentée qu'elle soit, à qui, lorsqu'elle aime, l'instinct de la pudeur n'apprenne à mettre dans ses aveux plus de réserve. Marie Chantal avait dix-huit ans, et connaissait déjà le monde, sa politique et ses usages. Les lettres que nous venons de citer suffiraient seules pour le prouver; toutes celles qu'elle a écrites depuis à Ménage en différents temps, et toute sa conduite envers lui, confirment l'interprétation que nous leur avons donnée<sup>93</sup>.

Un jour madame de Sévigné promit d'aller prendre Ménage dans sa voiture, pour aller respirer l'air avec lui au Cours. On sait que cette promenade, formée par quatre rangées d'arbres à la suite des Tuileries, hors de l'enceinte de la ville, le long de la Seine, était le rendez-vous du beau monde dans la belle saison<sup>94</sup>. Madame de Sévigné ne put tenir sa promesse; et ce jour elle fut forcée, par une cause quelconque et par le mauvais temps, de rester chez elle. Elle chargea Montreuil de prévenir Ménage de ce contre-temps. Celui-ci oublia la commission. Aussitôt madame

---

<sup>93</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 39, édit. de Monmerqué; t. I, p. 39 de l'édit. de Gault de Saint-Germain.—*Mém. de Coulanges*, p. 323; *Lettres*, t. I, p. 16, en date du 12 janvier.

<sup>94</sup> LE MAIRE, *Paris ancien et moderne*, 1685, t. III, p. 386.

de Sévigné, craignant que Ménage ne lui supposât un tort qu'elle n'avait pas, se hâta de s'excuser par la lettre qui suit:

## LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE

«Si Montreuil n'était point douze fois plus étourdi qu'un hanneton, vous verriez bien que je ne vous ai fait aucune malice; car il se chargea de vous faire savoir que je ne pouvais vous aller prendre, et me le promit si sérieusement, que, croyant ce qu'il me disait, qu'il n'était plus si fou qu'il avait été, je m'en fiaï à lui; et c'est la faute que je fis. Outre cela, le temps épouvantable qu'il fit vous devait assez dire que je n'irais point au Cours. Tout cela vous fait voir que je n'ai aucun tort; c'est pourquoi je vous conseille, puisque vous êtes revenu de Pontoise, de n'y point retourner pour vous pendre; cela n'en vaut pas la peine, et vous y serez toujours reçu quand vous voudrez bien. Mon cher, croyez que je ne suis point irrégulière pour vous, et que je vous aime très-fort<sup>95</sup>.»

Dans un autre billet, qui porte pour suscription *A l'ami Ménage*, elle répond à une lettre qu'il lui avait écrite pour lui demander la permission de s'éloigner d'elle, et pour se plaindre de quelque refroidissement dans sa correspondance et

---

<sup>95</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. de Monmerqué, *lettre 25*, t. I, p. 47; édit. de G. de S.-G., *lettre 26*, t. I, p. 58. Rien n'indique l'année où cette lettre a été écrite, quoique les éditeurs la placent sous l'année 1656.

ses procédés envers lui.

## LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE

«Vous demandez congé de si bonne grâce, qu'il est difficile de vous refuser. Il y a bien de la différence de cette fois-ci à l'autre dont vous parlez, et de cette lettre à l'autre dont vous parlez encore: j'ai fait mon possible pour y pouvoir revenir, mais il m'a été impossible, et je ne sais comment elle m'est échappée; le principal est que le fonds y est toujours, et ce qui me la fit écrire n'est en rien diminué. Je vous ordonne de le croire, et de vous occuper un peu, pendant votre voyage, à songer et à dire du bien de moi; j'en ferai de même pour vous, et je vous attendrai le lendemain de votre retour à dîner ici. Adieu, l'ami; de tous les amis, le meilleur<sup>96</sup>.»

Ménage, bien loin d'être satisfait d'expressions aussi tendres, y voyait l'intention de badiner avec une passion qu'on ne redoutait point. Aussi nous verrons par la suite qu'il s'éloigna souvent de madame de Sévigné, et qu'à chaque marque de retour elle a grand soin, pour le rattacher, de lui témoigner sa reconnaissance en termes affectueux. Le malin Bussy, auquel ce jeu de coquetterie de sa cousine envers Ménage n'avait point échappé, rapporte une

---

<sup>96</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres inédites*, dans les *Mémoires de M. de Coulanges*, publiés par M. Monmerqué, p. 324, in-8°.

anecdote piquante dont Ménage lui-même confirme la vérité, en reprochant, sans trop d'aigreur, à Bussy de l'avoir divulguée<sup>97</sup>. Ménage était chez madame de Sévigné un jour qu'elle voulait sortir pour aller faire quelques emplettes; sa demoiselle, comme on disait alors, c'est-à-dire sa femme de chambre, ne se trouvait point en état de la suivre. Madame de Sévigné dit à Ménage de monter avec elle dans son carrosse. Le savant, cachant sous un air badin le dépit qu'il éprouvait d'être traité sans façon, lui dit qu'il était bien rude pour lui que, non contente des rigueurs dont elle le rendait l'objet, elle parût si peu le craindre et si peu redouter la médisance: «Mettez-vous, dit-elle, dans mon carrosse; et si vous me fâchez, je vous irai voir chez vous<sup>98</sup>.»

Elle n'y manqua pas. Un jour qu'elle partait pour la campagne, elle vint lui dire adieu; puis, à son retour, elle se plaignit à lui de ce qu'il ne lui avait point écrit: «Je vous ai écrit, lui dit-il; mais après avoir relu ma lettre, je la trouvai trop passionnée, et je ne jugeai pas à propos de vous l'envoyer<sup>99</sup>.»

Les tête-à-tête de madame de Sévigné avec Ménage étaient d'autant plus dangereux pour lui, qu'elle était bien loin d'imiter la roideur de certaines précieuses. Elle ne repoussait pas de légères privautés, et se laissait facilement baiser les bras et les mains. Ce

---

<sup>97</sup> *Ménagiana*, t. IV, p. 215.

<sup>98</sup> BUSSY, *Histoire amoureuse des Gaules*, édit. de Liège, p. 32; édit. 1754, t. I, p. 250.

<sup>99</sup> *Ménagiana*.

que Bussy dit à cet égard<sup>100</sup> est confirmé par une petite anecdote que Ménage rapporte lui-même: «Je tenais, dit-il, une des mains de madame de Sévigné dans les miennes; lorsqu'elle l'eut retirée, M. Peletier me dit: «Voilà le plus bel ouvrage qui soit sorti de vos mains<sup>101</sup>.»

La passion bien connue de Ménage pour madame de Sévigné et ses manières avec elle lui valurent une petite leçon, qui lui fut donnée par la marquise de Lavardin, dans le carrosse de laquelle il voyageait. Tous deux se rendaient en Bretagne, pour aller voir madame de Sévigné. Ménage, qui se trouvait seul avec la marquise de Lavardin, se mit à faire le galant, et lui prenait les mains pour les baiser: «Monsieur Ménage, lui dit en riant madame de Lavardin, vous vous recordez pour madame de Sévigné<sup>102</sup>.»

Un jour, madame de Sévigné embrassa Ménage avec familiarité, et comme elle aurait pu faire avec un frère. S'apercevant de l'étonnement de plusieurs des hommes présents, dont quelques-uns lui faisaient la cour, elle se retourna vers eux en riant, et leur dit: «C'est ainsi qu'on baisait dans la primitive Église.»

Madame de Sévigné eut toujours dans Ménage une grande confiance, et elle lui faisait confidence de ses affaires les plus secrètes. Après un entretien de ce genre, il lui dit un jour: «Je suis

---

<sup>100</sup> BUSSY, *Histoire amoureuse des Gaules*; Liège, in-12, p. 45.

<sup>101</sup> *Ménagiana*, t. I, p. 167.

<sup>102</sup> *Ibid.*, t. III, p. 233.

actuellement votre confesseur, et j'ai été votre martyr!»—«Et moi votre vierge, répliqua-t-elle gaiement<sup>103</sup>.

Elle avait pour son savoir cette estime et cette déférence que l'on conserve toujours pour un maître; toutefois, cela ne la rendait pas plus soumise à ses décisions sur la langue lorsqu'elles n'étaient pas de son goût. Tout le monde sait qu'ayant demandé à Ménage des nouvelles de sa santé, il lui répondit: «Madame, je suis enrhumé.»—«Je la suis aussi,» dit madame de Sévigné. Ménage, fidèle à ses anciennes habitudes à l'égard de son écolière, lui fit observer, avec raison, que, selon les règles de la langue, elle devait dire, Je le suis.—«Vous direz comme il vous plaira, reprit-elle avec vivacité; mais, moi, si je disais ainsi, je croirais avoir de la barbe au menton.»

Chapelain avait contribué plus encore que Ménage à l'éducation de madame de Sévigné; mais il avait près de cinquante ans lorsque son élève se maria, et par son âge comme par son caractère il se trouvait à l'abri de toute séduction: cependant il est inscrit dans le dictionnaire de Somaize, ainsi que Ménage, au nombre de ceux qui se montraient les plus assidus aux cercles et dans la ruelle de la jeune marquise de Sévigné<sup>104</sup>.

Le chevalier de Méré, qui dans le monde prenait rang entre les courtisans et les auteurs, et qui était lorsque Ménage vint à Paris un des hommes les plus à la mode, se mit aussi au nombre des

---

<sup>103</sup> TALLEMANT DES RÉAUX, *Mémoires manuscrits*, in-folio, 566 à 568.

<sup>104</sup> SOMAIZE, *le Grand Dictionnaire historique des Précieuses*, seconde partie, p. 151.

poursuivants de madame de Sévigné. Ses succès dans les ruelles lui faisaient penser qu'il était le cavalier le plus accompli de son temps. Pour l'esprit, il se croyait supérieur à Voiture, parce qu'il avait fait quelques critiques assez justes de son style. Une légère teinture des sciences l'avait mis en rapport avec les Pascal et les Huyghens, et d'autres grands physiciens de cette époque; et, prenant au pied de la lettre les éloges qu'ils lui donnaient, il se croyait leur égal pour le génie<sup>105</sup>. Il accueillit Ménage, qui lui fut présenté par Balzac, et loua ses écrits. Ménage, dont la réputation était naissante, ne se montra point ingrat; il vanta partout le chevalier de Méré, et même le présenta chez plusieurs dames qui aimèrent à le recevoir, et particulièrement chez la duchesse de Lesdiguières, dont Méré devint l'ami, et à laquelle il a adressé le plus grand nombre des lettres qui nous restent de lui. Il est probable que ce fut aussi à Ménage que le chevalier de Méré dut la connaissance de madame de Sévigné; et par là Ménage se donna un nouveau rival, sinon très-redoutable, du moins très-assidu<sup>106</sup>. Ce fut au chevalier de Méré que Ménage dédia ses *Observations sur la Langue Française*; et dans l'épître dédicatoire il lui dit: «Je vous prie de vous souvenir que lorsque nous faisons notre cour ensemble à une dame de grande qualité et de grand mérite, quelque passion que j'eusse pour cette illustre personne, je souffrais volontiers qu'elle vous aimât plus que moi, parce que

---

<sup>105</sup> DE MÉRÉ, *Œuvres, lettre 19 à Pascal*, t. II, p. 60 à 63.

<sup>106</sup> *Ménagiana*, t. II, p. 363.—DE MÉRÉ, *Œuvres*, t. II, p. 5, 54, 56, 97, 116, 149, 175.

je vous aimais aussi plus que moi-même<sup>107</sup>.» Ce n'est là qu'une de ces insipides phrases de dédicace comme on en faisait alors, sans sincérité, sans vérité.

Madame de Sévigné appréciait beaucoup dans Ménage les qualités solides de l'ami, l'érudition de l'homme de lettres. Elle était flattée de ses hommages, heureuse de ses conseils, et aurait regretté d'en être privée; mais elle n'avait, au contraire, que des répugnances pour la fatuité et le pédantisme du chevalier de Méré. Elle parle, dans une de ses lettres, avec beaucoup de dédain, de son *chien de style*, et de la ridicule critique qu'il fait, en collet monté de l'esprit libre, badin et charmant de Voiture<sup>108</sup>.

Méré, qui dans le commencement de la faveur de madame de Maintenon s'attribuait sans façon l'honneur de l'avoir formée, parce qu'il lui avait été de quelque utilité dans sa jeunesse, et qui, en lui proposant de l'épouser, lui avait écrit<sup>109</sup>: «Je ne sache point de galant homme aussi digne de vous que moi»; Méré n'était pas de l'espèce de ceux que préférait madame de Sévigné: mais elle le supportait, et même le traitait avec les égards que lui paraissait exiger la réputation que certaines ruelles lui avaient faite<sup>110</sup>. Une telle conduite ne doit point être taxée de fausseté, et montre, au contraire, une sagesse digne de louange. Il serait trop long, trop ennuyeux, et aussi trop dangereux, d'être continuellement

---

<sup>107</sup> MÉNAGE, *Observations sur la Langue Française*, 1672, in-folio.

<sup>108</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 24 novembre 1679, t. VI, p. 31.

<sup>109</sup> MÉRÉ, *Œuvres*, *lettre 43*, t. II, p. 122, 124, édit. d'Amsterdam, 1692.

<sup>110</sup> MONMERQUÉ, article MÉRÉ, dans la *Biographie universelle*.

en discussion avec le monde au milieu duquel on vit. C'est ce qui arriverait à tout homme judicieux, s'il s'obstinait à ne vouloir prendre les choses que pour ce qu'elles sont réellement, et s'il refusait toujours de consentir à les admettre pour ce qu'elles sont réputées être.

Avec moins de savoir, moins d'importance et de vanité, mais avec plus d'esprit et d'amabilité, le jeune abbé de Montreuil, ami et depuis secrétaire de Cosnac, évêque de Valence, contribua beaucoup plus que le chevalier de Méré à l'agrément de la société que réunissait madame de Sévigné. Jovial, étourdi; montrant souvent ses belles dents; d'une humeur libre, paresseuse; dissipant en voyages, en plaisir, les revenus d'assez gros bénéfices; parlant un peu l'italien et l'espagnol, et faisant négligemment et facilement des madrigaux et des chansons pour les femmes auxquelles il aimait à plaire, tel était Montreuil<sup>111</sup>. On sait que le soin qu'il prit d'envoyer ses vers à tous les faiseurs de recueils lui a valu l'honneur de fournir une rime à Boileau<sup>112</sup>. Il ne sut point mauvais gré à ce poète d'un léger trait de satire qui a transmis son nom à la postérité plus sûrement que les deux éditions de ses ouvrages qu'il a lui-même publiées. Outre le joli madrigal qu'il a composé pour madame de Sévigné, et que nous avons rapporté dans le chapitre précédent<sup>113</sup>,

---

<sup>111</sup> TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. IV, p. 64.

<sup>112</sup> BOILEAU, *Satire VII*, vers 83, t. I, p. 114 de l'édition de Saint-Marc, 1747; ou t. I, p. 178, édition de Saint-Surin, 1821, in-8<sup>o</sup>.

<sup>113</sup> Voyez ci-dessus, chapitre V, p. 50.

son recueil contient encore deux lettres qu'il lui a adressées, et que les éditeurs de madame de Sévigné n'ont point reproduites. Nous aurons occasion d'en faire mention à leur date.

Dans la même classe que Montreuil était Marigny. Quoique ayant la prétention d'être noble d'ancienne date, il était fils d'un marchand de fer possesseur de la seigneurie de Marigny, dans le Nivernais. Parmi tous les cavaliers qui formaient son galant cortège, madame de Sévigné n'en comptait pas de plus gai, de plus spirituel, de plus réjouissant que ce chansonnier de la Fronde, gros, court, rebondi, au teint fleuri; il avait fait un voyage en Suède, et passait pour avoir obtenu les bonnes grâces de la reine Christine<sup>114</sup>. Il était attaché au coadjuteur depuis cardinal de Retz, et presque un des familiers du marquis de Sévigné lorsque celui-ci épousa Marie de Chantal; mais à cette époque son âge, déjà mûr, et son goût pour le vin et la bonne chère, le rendaient pour notre jeune marquise un séducteur peu dangereux: toutefois, elle goûtait beaucoup son intarissable gaieté, la facilité, la grâce et la finesse mordante de son esprit<sup>115</sup>.

Saint-Pavin, le petit bossu<sup>116</sup>, était aussi une des connaissances les plus anciennes de madame de Sévigné, et une des plus

---

<sup>114</sup> TALLEMANT DES RÉAUX, t. IV, p. 263, in-8<sup>o</sup>, ou t. VII, p. 179, et la correspondance de Chanut, mss., t. I, Bib. Roy.

<sup>115</sup> *Lettre de M. DE MARIGNY*, la Haye, 1658, in-12 de 84 pages.—*Œuvres de M. DE MARIGNY*, en vers et en prose, 1674, in-12 de 162 pages.—Fr. NÉE DE LA ROCHELLE, *Mémoires pour servir à l'histoire politique et littéraire du département de la Nièvre*, 1827, in-8<sup>o</sup>, t. III, p. 152-156.

<sup>116</sup> SAINT-PAVIN, *Poésies*, p. 79 et 80, édit de Saint-Marc, 1749, p. 35.

intimes. Il avait une maison à Livry, lieu dont son père, président aux enquêtes et prévôt des marchands, était seigneur. Cet aimable voluptueux, qui dépensait d'une manière peu exemplaire les revenus de ses bénéfices, attirait à sa campagne, par son amabilité, son humeur joyeuse et sa bonne chère, la meilleure société de Paris. Le prince de Condé, au retour de la guerre, ne manquait jamais, pour se délasser, d'y aller passer un jour ou deux<sup>117</sup>. Saint-Pavin était le premier à plaisanter des difformités de sa taille. Il a lui-même tracé ainsi son portrait:

Soit par hasard, soit par dépit,  
La nature injuste me fit  
Court, entassé, la panse grosse,  
Au milieu de mon dos se hausse  
Certain amas d'os et de chair,  
Fait en pointe de clocher;  
Mes bras d'une longueur extrême,  
Et mes jambes presque de même,  
Me font prendre le plus souvent  
Pour un petit moulin à vent.

Saint-Pavin eut occasion de voir la jeune Marie de Chantal à Livry, chez son cousin l'abbé de Coulanges, où il allait fréquemment, amenant avec lui ses compagnons de plaisir<sup>118</sup>. Il

---

<sup>117</sup> Id., *Avertissement*, p. 1.—TITON DU TILLET, *Parnasse*, p. 298.

<sup>118</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, 1129, t. XI, p. 126, 213; t. I, p. 311; t. IX, p. 243.—L'abbé LE BŒUF, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. VI, p. 197; SAINT-PAVIN, *Poésies*, 1759, in-12, p. 35.

fut charmé de la jeune et belle Bourguignonne; et il lui exprima très-familièrement dans ses vers ce qu'il ressentait. Il continua sur le même ton après qu'elle fut mariée. Madame de Sévigné pouvait, sans craindre la calomnie, s'amuser des attentions et des hommages d'un homme très-spirituel, mais si peu propre par sa conformation à inspirer de l'amour. Aussi se plaisait-elle dans sa société; on voit même qu'elle aimait à lui écrire. Il lui dit dans une fort jolie épître:

Je ne me pique point d'écrire,  
J'y veux renoncer désormais;  
Et même j'oublierais à lire,  
Si vous ne m'écriviez jamais<sup>119</sup>.

Après son mariage, dans la belle saison, madame de Sévigné se faisait un plaisir d'aller passer tous les vendredis à Livry, chez son tuteur. Saint-Pavin, qui à cette époque de l'année n'habitait jamais la ville, ne la voyait que ces jours-là; et il les passait si agréablement, qu'il fit à ce sujet l'impromptu suivant:

Seigneur, que vos bontés sont grandes  
De nous écouter de si haut!  
On vous fait diverses demandes;  
Seul vous savez ce qu'il nous faut.  
Je suis honteux de mes faiblesses.  
Pour les honneurs, pour les richesses,

---

<sup>119</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. de Monmerqué, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 6.

Je vous importunai jadis:  
J'y renonce, je le proteste.  
Multipliez les vendredis,  
Je vous quitte de tout le reste.

On voit, par une facile épître faite sur deux rimes, le plaisir qu'il éprouvait à correspondre avec madame de Sévigné:

M'envoyer faire un compliment  
Par un laquais sans jugement,  
Qui ne sait ce qu'il veut me dire,  
C'est vous commettre étrangement;  
Vous feriez bien mieux de m'écrire:  
On s'explique plus finement,  
Et la réponse qu'on s'attire,  
Quand elle est faite galamment,  
Se refuse malaisément  
D'une personne qui soupire  
Toujours respectueusement.  
Essayons ces choses pour rire:  
Dans un billet adroitement  
Je vous conterai mon martyre;  
A le recevoir, à le lire,  
Vous façonneriez<sup>120</sup> grandement,  
Et vous répondriez fièrement,  
Donnant pourtant votre agrément  
Au beau feu que l'amour inspire.

---

<sup>120</sup> C'est-à-dire: *vous ferez des façons*. MONTAIGNE emploie ce mot dans ce sens.

Ceux qui voudront malignement  
Traiter de trop d'emportement  
Ce commerce, pour en médire,  
Ne diront pas certainement:  
Telle maîtresse, tel amant  
Sont faits égaux comme de cire.  
Vous êtes belle assurément,  
Et je tiens beaucoup du satyre<sup>121</sup>.

Ce fut aussi vers cette époque, et dès le commencement de son mariage, que madame de Sévigné fit connaissance avec Segrais. Le comte de Fiesque, fils de la gouvernante de mademoiselle de Montpensier, fut éloigné de la cour, et se retira à Caen. Dans cette ville il se lia avec Segrais, qui, alors âgé de vingt ans, avait déjà acquis dans sa province une petite célébrité littéraire par la composition d'une tragédie et d'un roman. Le comte de Fiesque, lorsqu'il fut rappelé de son exil, emmena avec lui Segrais, et le présenta à la cour, où il eut des succès, possédant les qualités de l'homme du monde à un plus haut degré encore que celles de l'homme de lettres. Mademoiselle de Montpensier le fit entrer dans sa maison en qualité de gentil-homme ordinaire<sup>122</sup>. Il fut aussi introduit à l'hôtel de Rambouillet, et se lia intimement avec Ménage et Chapelain; il eut toujours une haute opinion de leur savoir et de leur talent. On voit que ses sociétés, ses admirations, ses affections, étaient les mêmes que celles de

---

<sup>121</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. IX, p. 243, n° 1129.

<sup>122</sup> *Vie de Segrais*, dans les *Œuvres DE SEGRAIS*, t. I.

madame de Sévigné. Les éloges que dans la suite Boileau donna à ses vers<sup>123</sup> ne purent lui faire pardonner ceux que le satirique décocha contre ses amis, et surtout contre Chapelain<sup>124</sup>. Ce fut encore une sympathie de plus avec madame de Sévigné. Aussi conserva-t-elle toujours Segrais comme ami. Dans les premiers temps de leur connaissance, il aspira comme tant d'autres à un autre titre. Il était presque du même âge qu'elle, et fort aimable<sup>125</sup>. Un jour, il perdit une discrétion en jouant avec elle, et lui adressa ce madrigal impromptu, qui depuis a été imprimé dans ses œuvres<sup>126</sup>:

Vous m'avez fait supercherie:  
Faites-moi raison, je vous prie,  
D'une si blâmable action.  
En jouant avec vous, jeune et belle marquise,  
Je n'ai cru hasarder qu'une discrétion,  
Et m'y voilà pour toute ma franchise.  
Mais qu'ai-je fait aussi? Ne savais-je pas bien  
Qu'on perd tout avec vous, et qu'on n'y gagne rien?

---

<sup>123</sup> BOILEAU, *Art poétique*, chant IV, t. II, p. 300, édit. de Saint-Surin.

<sup>124</sup> *Segraisiana*.—SEGRAIS, *Œuvres*, t. II, p. 64.

<sup>125</sup> *Vie de Segrais*, dans ses *Œuvres*, édit. de 1755, t. I, p. 1.—*Ibid.*—*Segraisiana*, t. II, p. 107.—SÉVIGNÉ, *Lettres* en date du 5 mai 1689, t. VIII, p. 462, et t. I, p. 301; t. II, p. 45; t. IV, p. 478; t. V, p. 344.

<sup>126</sup> SEGRAIS, *Œuvres*, 1755, t. I, p. 274.—*Diverses Poésies* de Jean REGNAUT DE SEGRAIS, gentil-homme normand; Paris, chez Antoine Sommaville, 1659, in-12, p. 78.—SEGRAIS, *Poésies*, 3<sup>e</sup> édit., p. 278.

Nous venons de faire connaître une partie de ceux qui, admis dans la société intime de madame de Sévigné durant les premières années de son entrée dans le monde, ne déguisèrent pas le désir qu'ils avaient de l'aider à se venger des indignes procédés de son mari. Passons à ceux d'un rang plus élevé.

## CHAPITRE VII

Influence de l'éducation et des préjugés de rang et de naissance sur le sentiment de l'amour.—Différences entre le siècle de Louis XIV et le nôtre sous ce rapport.—Des personnages de la haute classe qui firent leur cour à madame de Sévigné.—Du prince de Conti.—De Turenne.—Du marquis de Noirmoutier.—De Servien.—De Fouquet.—Du comte du Lude.—Sa passion pour madame de Sévigné.—Ce que Bussy a dit de la nature de leur liaison.—De Bussy.—Toute sa vie se trouve liée à celle de madame de Sévigné.—Nécessité de la connaître.—Portrait de Bussy.—Son caractère.—Désordres de sa jeunesse.—Ses premières aventures galantes.—A Guise avec une jeune veuve.—Il va à Châlons.—Devient amoureux de mademoiselle de Romorantin.—Sa liaison avec une bourgeoise de la ville.—Dernière conversation de Bussy avec mademoiselle de Romorantin.—Ce qu'elle devint depuis.—Suite et fin de la liaison de Bussy avec la bourgeoise de Châlons.—Bussy va en garnison à Moulins.—Son intrigue avec une comtesse.—Il devient amoureux d'une de ses parentes.—Se montre délicat et généreux envers elle.—Son père s'oppose au mariage qu'il veut contracter.—On le marie avec mademoiselle de Toulangeon.—Il revoit sa parente mariée.—Renoue sa liaison avec elle.—Il devient amoureux d'une autre parente, dont il n'obtient rien.—Il devient amoureux de sa cousine Marie de Rabutin-Chantal aussitôt après

qu'elle fut mariée au marquis de Sévigné.—Il regrette de ne l'avoir pas épousée, et forme le projet de la séduire.

L'homme change par la civilisation; et à mesure qu'elle se complique on voit s'altérer en lui jusqu'à ces penchants irrésistibles que le Créateur lui a donnés pour l'accomplissement de ses fins les plus universelles. L'amour même, cette loi générale de tous les êtres vivants, cette grande nécessité de la création, se modifie selon l'état des sociétés humaines, et subit aussi les conséquences des révolutions qu'elles éprouvent. Dans les premiers âges des nations, l'objet de toutes les pensées, le but de toutes les ambitions, c'est la satisfaction des besoins physiques; chez les peuples depuis longtemps civilisés, familiarisés avec le luxe et les arts, le cœur et l'imagination se créent d'autres éléments de bonheur, des jouissances d'un autre ordre; et les rapports entre les deux sexes s'imprègnent de toutes les conditions auxquelles l'existence est soumise, et sans lesquelles elle devient un fardeau insupportable. L'amour alors a besoin, pour naître, de la conformité d'idées, de sentiments, qui résultent du même genre de vie, des mêmes habitudes; et, parmi ceux que la fortune a dispensés de tous soins matériels, les causes morales qui le produisent sont plus énergiques que les causes physiques. C'est dans l'âme et non dans les sens que s'allume d'abord le foyer de cette passion. Les beaux traits, les charmes ravissants d'une femme de la classe inférieure, commune dans son langage, ignoble dans ses manières, pourront bien exciter, pour quelque temps, le désir de celui qui a été habitué à rechercher dans celle

qu'il aime tout ce qu'il estime le plus dans lui-même; mais jamais ils ne feront naître cette passion qui nous fait vivre en autrui, qui transporte notre existence tout entière dans l'objet aimé.

C'est pourtant à la confusion des rangs, au nivellement des diverses classes de la société, qu'est dû ce débordement de mœurs qui prévalut en France dans le dix-huitième siècle. Lorsque les plus grands seigneurs eurent mis leur amour-propre à ne pas se distinguer, par leurs manières et leurs façons de vivre, de l'artiste et de l'homme de lettres; lorsque les femmes des financiers, des marchands opulents, n'offrirent plus de différence par leur éducation, par leur habillement, avec les dames du plus haut rang; quand l'égalité fut reconnue entre tous les gens du monde comme une condition essentielle aux relations sociales, alors disparurent tous les obstacles qui s'opposaient à la réciprocité des sentiments. La politesse, l'instruction, le savoir-vivre, les déférences mutuelles, la liberté du discours, tout fut égal entre des personnes qui présentaient d'ailleurs tant d'inégalités sous les rapports du rang, de la naissance et de la fortune. Bien plus, tant d'admiration fut prodiguée aux talents agréables, qu'on mit dans les plus hautes classes de l'orgueil à y exceller. Dès lors il ne dut plus y avoir de conquête trop relevée pour un musicien ou un danseur; c'était le maître qui consentait à se livrer à son élève.

Il n'en était point ainsi du temps de madame de Sévigné. Les diverses classes de la société se mêlaient entre elles, sans se confondre. Jusque dans la familiarité d'un commerce journalier, elles maintenaient les degrés de subordination, et les nuances de

ton et de manières qui les distinguaient aussi sûrement que la diversité de leurs habits. L'inégalité des rangs et des conditions établissait des barrières dont l'amour s'effarouchait, et qu'il cherchait rarement à franchir.

Ainsi donc, parmi ceux qui aspiraient aux faveurs de madame de Sévigné, les hommes de la cour et ceux de la haute noblesse étaient les seuls qui pouvaient l'attaquer avec avantage, les seuls qui fussent réellement dangereux pour elle. Son humeur libre, gaie, joviale, et sa coquetterie naturelle, firent qu'il s'en présenta plusieurs; et comme nous les retrouvons presque tous au nombre de ses amis les plus dévoués et les plus assidus, il est essentiel de les faire connaître au lecteur.

Le premier de tous, par son rang et sa naissance, était le prince de Conti, frère du grand Condé. Moins habile que lui sur le champ de bataille, il était auprès des femmes plus spirituel et plus aimable, et obtint auprès d'elles plus de succès, quoiqu'il fût contrefait<sup>127</sup>.

Le grand Turenne eut toujours pour les femmes le penchant le plus décidé; et ses instances auprès de madame de Sévigné furent assez vives pour la forcer de se dérober à ses visites, devenues trop fréquentes pour ne pas la compromettre<sup>128</sup>. On trouve aussi dans cette liste le marquis de Noirmoutier et le comte de Vassé, qui se battit en duel, en 1646, avec le comte Rieux de Beaujeu,

---

<sup>127</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 17; *lettre de Bussy* en date du 16 juin 1654.

<sup>128</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 42; *lettre de Bussy* en date du 7 octobre 1655.

capitaine de cavalerie dans le régiment de Grancey<sup>129</sup>. Il faut ajouter encore les deux surintendants des finances Servien et Fouquet, surtout ce dernier, pour lequel madame de Sévigné fit voir un attachement si sincère et si vif dans sa disgrâce.

Mais tous ces amants n'osèrent concevoir l'espoir de réussir auprès de madame de Sévigné qu'après qu'elle eut perdu son mari; tandis que le comte du Lude et Bussy-Rabutin voulurent surprendre son inexpérience aussitôt après son mariage, et cherchèrent à tirer parti, au profit de l'amour, des justes mécontentements de l'hymen.

Le comte du Lude, quoique assez laid de visage, était grand, bien fait; et, ce qui n'était pas alors un avantage médiocre, même pour un homme, il avait une belle chevelure. Il excellait à tous les exercices, dansait avec une grâce remarquable, maniait un cheval avec une hardiesse et une dextérité merveilleuses, et était habile à l'escrime. A toutes ces qualités du corps il joignait encore celles de l'esprit<sup>130</sup>; c'était un des hommes de France dont on citait le plus de bons mots. On ne doutait point de son courage; il en avait donné des preuves dans plusieurs combats singuliers; mais la douceur de son caractère et son naturel enclin à la mollesse lui donnaient de l'éloignement pour les fatigues et les violences de la guerre. Ce fut la faveur du monarque plutôt que ses exploits et ses services qui le portèrent successivement

---

<sup>129</sup> BUSSY, *Mém.*, t. I, p. 113, édit. in-12, p. 141 de l'édit. in-4<sup>o</sup>.—TALLEMANT DES RÉAUX, *Mém. mss.*, in-folio, p. 566 et 567.

<sup>130</sup> *Ménagiana*, t. I, p. 205.

jusqu'aux premiers grades militaires. Il fut par la suite nommé grand maître de l'artillerie, puis créé duc; par héritage et par le revenu de ses charges, il se vit possesseur d'une immense fortune<sup>131</sup>. Il aimait le plaisir, et s'était acquis auprès des femmes cette sorte de réputation qui se concilie les bonnes grâces de toutes, parce qu'elle suppose plus de vivacité dans l'attaque, plus d'excuses dans la défaite, plus de gloire dans la résistance. Ce qui contribuait à lui conserver la bienveillance générale du beau sexe, c'est que, quoique volage en amour, il n'était jamais perfide. Il n'aimait pas longtemps, mais il aimait fortement; souvent ses larmes témoignaient de la violence et de la sincérité de sa passion, et attendrissaient celles que ses séductions n'avaient pu fléchir. Il portait jusque dans les dérèglements de la volupté les sentiments d'un homme juste. Souvent infidèle, jamais il ne cherchait à se venger d'une infidélité; toujours discret et modeste dans ses triomphes, il prenait autant de soin pour ménager la réputation des femmes qu'il avait autrefois aimées, que de celles dont l'intérêt présent de son amour lui faisait un devoir de cacher les écarts à la malignité publique<sup>132</sup>.

Si sa passion pour madame de Sévigné fut connue, ce fut par le coupable libelle de Bussy. Cette publicité fit que madame de Sévigné plaisantait de cet amour longtemps après dans une

---

<sup>131</sup> SÉVIGNÉ, édit. de Monmerqué, 1820, in 8<sup>o</sup>, t. V, p. 343, note B.—DANGEAU, *Journal* des 30 et 31 août 1685, t. I, p. 71, édit. 1830.

<sup>132</sup> BUSSY-RABUTIN, *Hist. amoureuse des Gaules*, édit. 1754, t. I, p. 260 à 262, et p. 42 de l'édit. de Liège.

lettre à sa fille. Cette lettre nous apprend que les deux mariages que le comte du Lude contracta successivement dans le cours de sa vie ne firent point cesser ses intrigues galantes. Madame de Coulanges fut au nombre de celles dont il parvint à se faire aimer<sup>133</sup>.

Bussy est forcé de rendre hommage à la vertu de sa cousine. Il avoue qu'elle sut résister à l'amour du comte du Lude; mais en même temps, comme il fallait que l'animosité qui guidait sa plume se satisfît, il prétend que le comte du Lude n'a pas mis assez de constance dans ses poursuites, et qu'au moment même où il tourna ses vœux d'un autre côté madame de Sévigné inclinait à se rendre.

Bussy était bien convaincu du contraire de ce qu'il écrivait, et lui-même s'est reproché ces lignes coupables, et les a démenties avec l'expression du plus sincère repentir. Il savait d'ailleurs qu'il était alors pour sa cousine un séducteur autrement dangereux que le comte du Lude. Madame de Sévigné n'a eu en effet avec aucun homme des rapports aussi longs, aussi multipliés qu'avec Bussy-Rabutin, et, si on excepte son mari et son tuteur, des rapports aussi intimes. Nul ne l'a si longtemps et constamment aimée; nul ne l'a louée aussi souvent et plus sincèrement; nul n'a eu pour son esprit une admiration plus grande, pour sa vertu une estime plus profonde; nul ne lui a inspiré des sentiments plus tendres et ne lui a causé des peines plus amères.

La vie de Bussy-Rabutin se trouve presque constamment liée

---

<sup>133</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. VI, p. 157, édit. Monm., lettre du 1<sup>er</sup> mars 1680, n<sup>o</sup> 716.

à celle de madame de Sévigné. La correspondance qu'elle a entretenue avec lui est la seule, de toutes les correspondances qui la concernent, qui nous reste entière; car nous n'avons point les réponses de nombreuses lettres qu'elle adressa à sa fille, tandis que Bussy a eu grand soin de nous conserver les lettres qu'il a reçues de sa cousine et celles qu'il lui a écrites. Il est donc nécessaire, pour notre sujet, de bien faire connaître Bussy et de raconter la suite de ses aventures galantes avant qu'il fût devenu amoureux de madame Sévigné et qu'il eût employé pour en triompher tout l'art d'un séducteur expérimenté, et peu délicat sur le choix de ses moyens. Il faut aussi rechercher quel était alors l'état de sa fortune, son rang et sa position dans le monde, les motifs d'intérêts ou d'ambition qui le faisaient agir.

A l'époque du mariage de madame de Sévigné, quels que fussent les qualités brillantes et les avantages que réunissait le comte du Lude, il était cependant, sous bien des rapports, inférieur à Bussy. Celui-ci, relativement à l'ancienneté et à l'illustration de sa naissance, n'avait rien à lui envier, et lui était supérieur par son rang et ses services personnels. Le comte du Lude n'avait alors fait qu'une seule campagne comme volontaire. Il semblait avoir renoncé à la guerre, et n'avait aucun grade dans l'armée; tandis que Bussy, au contraire, avait commencé dès l'âge de seize ans une carrière militaire aussi brillante que rapide<sup>134</sup>. Il avait combattu avec gloire sous le duc d'Enghien, et mérité

---

<sup>134</sup> BUSSY, *Mémoires*, édit. 1721, t. I, p. 2, 6, 13, 19, 23, 41, 43, 94, 96 et 105. — *Ibid.*, *Hist. amour. des Gaulois*, édit. 1754, t. I, p. 160; édit. de Liège, p. 43.

les éloges de ce jeune et grand capitaine. Il avait été nommé colonel à vingt ans, et on lui avait confié le commandement du régiment de son père. Par la mort de celui-ci il se trouvait, au temps dont nous parlons, c'est-à-dire à vingt-six ans, lieutenant de roi du Nivernais<sup>135</sup>, et de plus revêtu de la charge de capitaine lieutenant des cheveu-légers du prince de Condé, qu'il avait achetée. L'année suivante il fut nommé conseiller d'État. A trente-cinq ans il était déjà lieutenant général et mestre de camp de la cavalerie légère. Quant aux facultés de l'esprit, Bussy avait encore une grande supériorité sur le comte du Lude; malgré les brillantes reparties de ce dernier. Une ode de Racan, adressée au père de Bussy, avait inspiré au fils, à sa sortie du collège, un goût vif pour les belles-lettres<sup>136</sup>; et au milieu des camps, de la cour et du monde, il s'y appliqua avec assez de succès pour que par la suite personne ne crût que l'Académie Française lui eût fait une faveur en l'admettant dans son sein. Il a peut-être été trop loué par la Bruyère, qui louait si peu; il a peut-être eu de son vivant une réputation littéraire exagérée; mais on ne peut disconvenir qu'il ne soit un écrivain spirituel, élégant et pur, et ce mérite l'emporte sur celui de diseur de bons mots. Sous les rapports physiques, relativement aux avantages extérieurs, il avait

---

<sup>135</sup> BUSSY, *Discours à ses Enfants*, édit. 1694, p. 184, 207-211, t. III des *Mémoires*, p. 272, 280 et 281; *Mémoires*, t. I, p. 93, 94, 96, ou édit. 1696, in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 130.—D'OLIVET, *Hist. de l'Académie*, in-4<sup>o</sup>, ou t. II, p. 212.

<sup>136</sup> BUSSY, *Discours à ses Enfants*, 1694, in-12, p. 175; *Mémoires*, 1721, t. I, p. 268.—D'OLIVET, *Hist. de l'Académie*, 1709, in-4<sup>o</sup>, ou t. II, p. 250.

encore une plus grande supériorité sur son rival. Sa taille était majestueuse, ses yeux grands et doux; son nez tirait sur l'aquilin; sa bouche était bien faite, sa physionomie ouverte et heureuse; ses cheveux blonds, déliés et clairs<sup>137</sup>. Sa position à l'égard de madame de Sévigné favorisait ses desseins sur elle, et faisait qu'avec des armes égales il était difficile de lutter avec lui. Il jouissait auprès de sa cousine de privautés qu'excepté son mari, elle ne pouvait accorder à aucun autre homme, puisqu'il n'y en avait pas d'autre qui fût son parent d'aussi proche.

Dans ce siècle, c'eût été aux yeux de tous un sujet de blâme, une sorte d'aberration morale, une manière de penser basse et vulgaire, que de n'être pas sensible aux avantages de la naissance. Plusieurs passages des lettres de madame de Sévigné, durement tancés par un de ces ignorants commentateurs qui n'ont étudié l'histoire que dans les carrefours et le cœur humain que dans les tabagies, nous prouvent que, malgré son bon sens naturel et sa philosophie si vraie, et quelquefois si profonde, madame de Sévigné était fortement imbue des opinions que de son temps on nommait de nobles sentiments, un orgueil légitime, et que dans le nôtre nous avons taxées de préjugés ridicules et de vanités puérides. L'esprit de famille, si puissant alors, secondait fortement les inclinations de notre jeune veuve pour son cousin, et la rendait fière de toutes les qualités qui brillaient en lui et de tous les succès qu'il obtenait. Il était en effet le seul héritier du nom des Rabutins; ce nom ne pouvait plus se perpétuer que par

---

<sup>137</sup> BUSSY, *Amours des Gaules*, p. 18; *Hist. am. des Gaules*, 1654, in-12, t. I, p. 283.

ce dernier et unique rejeton de la branche cadette<sup>138</sup>, puisque la branche aînée n'était représentée que par madame de Sévigné, et se trouvait perdue dans la maison avec laquelle elle s'était alliée.

Bussy chercha à mettre à profit tous ces avantages pour séduire sa cousine, et y joignit même la perfidie. Il se vengea par un moyen plus cruel encore de n'avoir pu réussir; et il ne dut enfin qu'au bon naturel de celle à qui il aurait pu inspirer de l'amour, de pouvoir conserver avec elle un commerce amical, qui était devenu nécessaire à tous deux.

Mais pour Bussy, il en fut toujours ainsi: son orgueil, son caractère malin et envieux, sa vanité de bel esprit, son égoïsme firent avorter tous les projets formés par son ambition, et rendirent inutiles pour son bonheur toutes les faveurs de la fortune, tous les dons de la nature. Nous ne nous occuperons qu'en passant de sa vie politique et militaire, et qu'autant qu'elle se ralliera à notre sujet; mais il est essentiel d'examiner quelles étaient les femmes avec lesquelles il avait été en relation jusqu'à l'époque du mariage de madame de Sévigné et lorsqu'il porta ses vues sur elle.

Rien ne prouve mieux que le détail de son premier amour le respect que les jeunes gens de ce temps avaient pour les femmes, et les changements qui se sont introduits dans les moyens employés pour leur plaire. Bussy se montra dès son entrée dans le monde dissipateur et déréglé dans sa conduite. Il abusa de la procuration qui lui fut donnée pour assister au conseil

---

<sup>138</sup> *Généalogie des Rabutins*, dans les *Lettres inédites*, 1819, p. 18.

de famille relatif

à la nomination d'un tuteur pour sa cousine Marie de Rabutin-Chantal; et par une ruse coupable, il arracha, au moyen de cette procuration, au médecin Guinaut trois cents pistoles sur une somme plus forte que son père avait confiée à ce dernier<sup>139</sup>. Bussy dépensa cette somme en débauches; puis il se battit ensuite en duel pour des causes très-légères. Tous ces faits n'annonçaient pas un jeune homme scrupuleux et timide auprès des femmes. Cependant, en 1638, et alors âgé de près de vingt ans<sup>140</sup>, se trouvant en garnison à Guise, une jeune veuve de qualité, fort belle, brune, qui comptait environ vingt-cinq ans, et la fille d'un bourgeois de la ville, beaucoup plus jeune et très-jolie, devinrent toutes deux les objets de ses attentions particulières, et il paraissait être bien accueilli de l'une et de l'autre. Il décrit très-bien l'hésitation et la timidité d'un premier amour, et toutes les délices d'un premier succès<sup>141</sup>. Nous ne le suivrons pas dans ces récits; mais nous n'omettrons pas de rapporter ses tentatives infructueuses auprès de mademoiselle de Romorantin, parce qu'elles font connaître les mœurs relâchées de la haute société de cette époque, et les dangers où se trouvait exposée une jeune femme telle que madame de Sévigné, au milieu d'un tel monde.

---

<sup>139</sup> BUSSY, *Mémoires*, édit. in-12, t. I, p. 13, 14; édit. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 16, 17. Voyez ci-dessus, p. 10, chap. III.

<sup>140</sup> BUSSY, *Mém.*, édit. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 47 et 67; in-12, t. I, p. 3, 19, 38, 41, 47, 54.—D'OLIVET, *Hist. de l'Académie franç.*, t. II, p. 253.—SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. I, p. 12.

<sup>141</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 37, édit. 1696, in-4<sup>o</sup>, ou t. I, p. 30, édit. in-12.

Bussy avait conduit son régiment en garnison à Aï. Il l'y laissa, et se rendit à Châlons en Champagne pour rendre ses devoirs à François de l'Hospital, connu alors sous le nom de du Hallier<sup>142</sup>, et qui fut depuis maréchal de France. Il commandait alors dans la province. Bussy vit chez lui pour la première fois mademoiselle de Romorantin, blonde, petite, mais d'une beauté éblouissante; il en devint aussitôt amoureux. Mademoiselle de Romorantin était la fille de madame du Hallier. Bussy dit de cette dame qu'elle avait eu des enfants de beaucoup de gens, et pas un légitime. En effet, madame du Hallier était cette Charlotte des Essarts, comtesse de Romorantin, célèbre par ses liaisons avec Henri IV, et qui surpassait en beauté toutes ses autres maîtresses<sup>143</sup>; elle eut du roi deux filles, toutes deux légitimées. Elle vécut ensuite avec Louis de Lorraine, cardinal-duc de Guise, et archevêque de Reims. Elle en eut cinq enfants. On prétendit (et cette prétention fut portée par la suite devant les tribunaux) qu'il y avait eu un mariage secret entre elle et le cardinal de Guise, par dispense du pape. Du Hallier, intéressé à prendre la chose sur ce pied, la reconnut, dans son contrat de mariage, comme veuve de ce prince; mais, avant d'épouser du Hallier, elle avait vécu avec de Vic, archevêque d'Auch. Ce fut une singulière destinée que celle de du Hallier. D'évêque de Meaux, il devint maréchal de France; et de deux femmes qu'il épousa successivement, la première

---

<sup>142</sup> BUSSY, *Mém.*, in-12, t. I, p. 42; de l'édit. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 52.—*Supplément aux Mémoires*, 1<sup>re</sup> partie, p. 2.

<sup>143</sup> Voyez TALLEMANT, *Historiettes*; Paris, 1834, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 105.

avait été la maîtresse d'un roi et de deux archevêques; et la seconde, simple lingère dans sa jeunesse, se maria en troisièmes noces à un abbé commendataire, précédemment roi de Pologne (Jean-Casimir)<sup>144</sup>. Ces contrastes en disent plus sur les effets des révolutions d'État et des guerres civiles, et sur les dérèglements des mœurs pendant les deux règnes qui précédèrent celui de Louis XIV, que des volumes entiers d'histoire.

Bussy nous apprend qu'il était parent de madame du Hallier, et il parle en ces termes de l'accueil qu'elle lui fit: «Quelque vieille que fût madame du Hallier, elle aimait à rire et à faire bonne chère; et comme elle se faisait assez de justice pour croire que cela ne suffisait pas pour retenir la jeunesse auprès d'elle, elle prenait soin d'avoir toujours la meilleure compagnie de la ville et les plus jolies femmes dans sa maison. Elle me trouvait, à ce qu'elle disait, un garçon de belle espérance, et digne de sa nourriture; et, me voyant de l'inclination à la galanterie, elle me faisait souvent des leçons qui m'auraient dû donner de la politesse. Son grand chapitre était les ruses des dames et leurs infidélités; et je m'étonne qu'après les impressions qu'elle m'en a données, j'aie pu me fier à quelques-unes, et n'être pas le plus

---

<sup>144</sup> ANSELME, *Histoire généalogique de la Maison de France*, t. VII, p. 523.—DE LA CHESNAYE DES BOIS, *Dictionnaire de la Noblesse*, t. VIII, p. 102, et t. VI, p. 137.—Mademoiselle DE GUISE, *les Amours du grand Alexandre, suivies de pièces intéressantes pour servir à l'histoire d'Henri IV* (par LA BORDE, valet de chambre du roi), 1786, in-12, t. II, p. 198.—MONTPENSIER, *Mémoires* (année 1658), t. XLII, p. 277 de la collection de Petitot.

jaloux des hommes<sup>145</sup>.»

Louise de Lorraine, qu'on nommait dans le monde mademoiselle de Romorantin, était la seconde des filles que Charlotte des Essarts avait eues du cardinal de Guise, toutes deux reconnues par leur père. Bussy remarque que madame du Hallier ne manquait jamais l'occasion de rappeler à mademoiselle de Romorantin qu'elle était née princesse; et il dépeint cette jeune personne comme naturellement enjouée, permettant de grandes libertés dans la conversation, et à qui on pouvait tout dire, pourvu que les paroles fussent décentes.

Avec deux femmes de ce caractère, Bussy crut qu'il lui serait facile de mettre à profit les leçons qu'il avait reçues de sa veuve. Il avait débuté à Guise par une double conquête, ce qui lui avait donné la présomption de croire qu'aucun cœur de femme ne pouvait lui résister. Mais il fut cette fois trompé dans ses espérances. Quoique mademoiselle de Romorantin fût plus jeune que lui<sup>146</sup>, elle avait déjà beaucoup plus d'usage du monde et de pénétration. Sa fierté naturelle, celle qu'elle tirait de sa naissance et du rang de son beau-père, éloignait d'elle jusqu'à la pensée qu'elle pût se rendre coupable d'une faiblesse: elle était d'ailleurs soigneusement gardée par sa mère, et la surveillance d'une femme aussi expérimentée ne pouvait être facilement déjouée. «Je lui rendais, dit Bussy, plus de devoirs,

---

<sup>145</sup> *Supplément aux Mémoires et Lettres de M. le comte de BUSSY-RABUTIN*, 1<sup>re</sup> partie, an du monde 7539417, p. 3.

<sup>146</sup> BUSSY, *Supplément aux Mémoires*, t. I, p. 2 et 4.

comme à ma maîtresse, que je n'eus fait à une reine que je n'eusse point aimée... Je l'appelais mademoiselle,... elle m'appelait son cousin... Elle était assez bonne princesse pour moi... Elle en faisait assez pour m'empêcher de la quitter, n'en faisait pas assez pour que je fusse content. J'avais de quoi satisfaire la vanité d'un Gascon, mais pas assez pour remplir les desseins d'un homme fort amoureux, et qui va au solide<sup>147</sup>.»

Un heureux hasard, ou plutôt un heureux succès, semblait aider Bussy à sortir de cette situation pénible. Il s'était lié d'une étroite amitié avec un nommé Jumeaux, de la maison de Duprat, capitaine de cavalerie, beau, jeune, bien fait, brave, gai, spirituel, et, comme lui, en quartier d'hiver en Champagne. Selon l'usage de ces temps, ces deux amis n'avaient qu'un même lit, et se confiaient mutuellement leurs secrets. Bussy avait donc fait confidence de son amour pour mademoiselle de Romorantin à Jumeaux, et il avait persuadé à celui-ci de choisir aussi, à son exemple, une maîtresse à séduire; même il lui avait épargné l'embarras du choix, en lui désignant une jolie brune de la ville. Jumeaux, qui n'aimait que la vie des camps et la débauche, ne se prêta qu'imparfaitement à ce projet. Pour lui en rendre l'exécution plus facile, Bussy usa de son influence, et fit inviter chez madame du Hallier la maîtresse de son ami. La dame fut sensible aux soins que Bussy se donnait pour elle, et les attribua à l'amour qu'elle crut lui avoir inspiré. Alors, comme rien ne s'y opposait, elle se livra au penchant de son cœur,

---

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 6.

qui l'entraînait vers Bussy. Les chagrins que causait à Bussy l'inutilité de ses efforts auprès de mademoiselle de Romorantin suggérèrent à Jumeaux l'idée de le consoler, en le laissant libre d'aimer celle qui le préférait à lui. Bussy était trop amoureux pour pouvoir profiter entièrement de la générosité de Jumeaux; mais il consentit cependant à ce qu'il proposait, dans l'espérance que la jalousie produirait quelques effets heureux pour son amour sur mademoiselle de Romorantin, et que la crainte de le perdre la forcerait, pour n'être pas abandonnée, à se montrer plus facile à son égard.

Ce fut tout le contraire; et elle le désespéra en lui avouant, dans une explication qui fut le résultat de son changement de conduite, qu'elle s'était sentie de l'inclination pour lui; mais en même temps elle lui déclara qu'un cœur capable de se partager était indigne d'elle. «Et souvenez-vous, dit-elle, mon cousin, que le peu de douceurs que vous aviez près de moi valait mieux que toutes les faveurs que vous allez chercher.» Bussy, plus amoureux qu'il ne l'avait jamais été, exprima son repentir, implora son pardon, mais en vain. Jamais il ne put parvenir à se replacer auprès de cette fière beauté dans la même situation qu'il avait trouvée si pénible, et que la violence de son amour lui faisait trouver digne d'envie depuis qu'il en était déchu. Pour se délivrer de ses instances, elle lui fit connaître qu'elle avait trop d'orgueil pour avoir contre lui de la haine ou de la colère, et qu'elle le servirait pour son avancement, auprès de son beau-père, plus ouvertement qu'auparavant; mais qu'il ne fallait plus qu'il songeât

à elle: qu'elle se considérait comme entièrement déçagée, et que si elle ne l'était pas, elle ferait les plus grands efforts pour l'être.

Ces derniers mots ayant réveillé dans le cœur de Bussy une faible espérance, il essaya de nouveau tout ce que les prières et les larmes ont de plus touchant, tout ce que les protestations d'une ardente passion ont de plus persuasif. Tout fut inutile. Mademoiselle de Romorantin se montra inflexible, et la fermeté de ses paroles ne permit plus de douter de la fixité de ses résolutions.

Bussy s'attacha alors à celle qui avait conçu pour lui l'amour le plus passionné; mais celle-ci devint excessivement jalouse de mademoiselle de Romorantin, quoique Bussy se réduisit à l'égard de cette dernière aux termes de la simple amitié. Elle voulut exiger qu'il ne la vît point et qu'il cessât d'aller chez madame du Hallier. Bussy ne voulut point céder à cette exigence. Elle prit d'autres résolutions, et fit entendre à mademoiselle de Romorantin qu'elle savait que Bussy lui avait parlé de son amour, qu'il avait offert de lui en faire le sacrifice, et qu'elle n'avait pas voulu l'accepter. Mademoiselle de Romorantin, sans se déconcerter, lui dit qu'elle ne savait pas si Bussy était discret; mais qu'elle avait peine à croire qu'il fût menteur, et qu'elle lui parlerait de cette affaire<sup>148</sup>. Alors la dame, prévoyant que sa ruse serait bientôt découverte, se repentit de l'avoir employée. Elle en fit l'aveu à Bussy, en fondant en larmes. Bussy lui dit qu'il n'y avait pas d'autre moyen de réparer sa faute que d'aller faire à

---

<sup>148</sup> BUSSY, *Supplément aux Mémoires*, partie I, p. 17.

mademoiselle de Romorantin la confiance de sa liaison avec lui et de toutes ses faiblesses, et de lui demander pardon de l'offense que les tourments de la jalousie lui avaient fait commettre. La dame suivit d'autant plus volontiers ce conseil, qu'elle y vit un moyen d'empêcher Bussy de tromper mademoiselle de Romorantin sur la nature de leur liaison, et de mettre l'orgueil de sa rivale dans l'intérêt de sa passion. La confession qu'elle fit donna ensuite lieu à un entretien entre Bussy et mademoiselle de Romorantin, qui nous prouve combien à cette époque il y avait dans la haute classe de liberté dans le commerce entre les deux sexes, et jusqu'où pouvait aller la licence des entretiens avec les nobles demoiselles et les dames auxquelles on devait le plus de respect<sup>149</sup>.

Ce fut la dernière conversation que Bussy eut avec mademoiselle de Romorantin. Le lendemain, elle partit avec sa mère. Bussy nous dit qu'il ne l'a pas revue depuis, et il n'en fait plus mention dans ses Mémoires. Nous savons cependant par d'autres qu'elle tint tout ce que le récit de Bussy pouvait faire présumer d'elle. Peu de mois après avoir quitté Châlons, elle épousa (le 4 novembre 1639) Claude de Pot, seigneur de Rhodes, grand maître des cérémonies de France. Elle devint veuve en 1650, fut mêlée à toutes les affaires de la Fronde, eut des liaisons particulières avec le garde des sceaux Châteauneuf, et de plus intimes encore avec le duc de Beaufort, et mourut à Paris, le 15 juillet 1652, à l'âge de trente-trois ans, laissant la réputation

---

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 18.

d'une des femmes les plus galantes et les plus intrigantes de son temps<sup>150</sup>.

Le départ de mademoiselle de Romorantin causa une grande joie à la maîtresse de Bussy, qui crut être par là délivrée de tout motif de tourment. Elle se trompait. La jalousie s'attache à l'amour comme l'envie au bonheur, pour en troubler toutes les jouissances; et lorsque la destinée se complaît à écarter les causes qui pourraient alimenter ces deux passions haineuses, elles s'en créent d'imaginaires, qui produisent des angoisses aussi douloureuses que si elles étaient réelles.

Le père de Bussy n'ignorait pas la liaison amoureuse de son fils à Châlons. Il lui écrivit qu'il y avait dans cette ville une fille riche, qui donnerait en dot à son mari quatre cent mille francs, et qu'il ferait bien de ne pas laisser échapper une aussi belle fortune; que c'était une occasion de mettre à profit le talent de plaire aux dames, qu'il paraissait avoir acquis. Bussy trouva l'avis de son père fort bon, résolut de le suivre, et chercha à se dégager des liens qui l'enchaînaient.

D'après les dispositions où se trouvait Bussy, ce fut avec satisfaction qu'il vit arriver le temps d'entrer en campagne: il se rendit à l'armée devant Thionville, qu'assiégeait M. de Feuquières.

---

<sup>150</sup> NEMOURS, *Mémoires*, t. XXXIV, p. 460.—MOTTEVILLE, *Mémoires*, t. XXXVIII, p. 173.—PETITOT, *Introduction aux Mémoires sur la Fronde*, t. XXXV, p. 145.—RETZ, *Mémoires*, I. XLV, p. 37, 105, 115, 147, 157, 186, 187, 192.—JOLY, *Mém.*, t. XLVII, p. 105.—LORET, *Muse historique*, 15 octobre 1650, t. I, p. 63.—SÉVIGNÉ, *lettre* en date du 25 février 1685, t. VII, p. 34.

L'hiver suivant (en 1640), Bussy fut envoyé en garnison à Moulins, où il eut une nouvelle intrigue avec une comtesse qu'il eut à disputer au marquis de Mauny, fils du maréchal de la Ferté, et au fils d'Arnauld d'Andilly, alors militaire, depuis abbé, le même qui fut lié avec madame de Sévigné, et dont nous avons les Mémoires.

Quelque forts que fussent les attachements de Bussy, jusqu'ici aucun n'avait duré plus longtemps que son séjour dans la ville où il les contractait; lorsqu'il cessait d'y être en garnison ou qu'il fallait se rendre à l'armée, il reprenait sa liberté, et il n'était plus question de rien. Il n'en fut pas de même de l'amour qu'il éprouva pour une de ses parentes. Il venait de passer cinq mois en captivité à la Bastille; on l'avait rendu responsable de la conduite de son régiment, qui à Moulins avait pratiqué le faux saunage, et donné lieu à de grandes plaintes de la part de l'administration des gabelles. Cette rigueur, qui était méritée, puisque son absence des lieux où son devoir l'obligeait à résider était la principale cause du désordre, lui parut injuste. Il vint à la cour en 1642, dans l'intention de quitter le service; et, en attendant quelque occasion favorable d'y rentrer, il résolut de chercher fortune par un mariage. Ennemi de toute contrainte, il eût désiré rester garçon; mais il voulut satisfaire son père, qui désirait fortement le voir établi. «J'aurais voulu, dit-il, de ces mariages de riches veuves qui s'entêtent d'un beau garçon, et qu'on m'eût pris avec mes droits, sans demander autre chose.» Son nouvel amour vint fort mal à propos contrarier les desseins de son père et

ses propres résolutions. Sa parente était fort belle, mais n'avait point de fortune. «Croyant d'abord, dit-il, m'amuser, en attendant que j'eusse rencontré quelque bon parti, je finis par en devenir amoureux. Dans les commencements de ma passion, je fus assez mon maître pour ne la vouloir point épouser, ne désirant pas me ruiner pour l'amour d'elle; et quand l'amour m'eut mis en état de ne plus songer à mes intérêts, je songeai aux siens, et je ne voulus pas la rendre malheureuse en l'épousant malgré mon père, ni la ruiner pour l'amour de moi... Et sur cela j'admire la bizarrerie de mon amour, qui n'avait d'autre but que soi-même; car je ne voulais ni débaucher ma maîtresse ni l'épouser.»

La parente de Bussy répondait sans aucun détour à sa tendresse, et se livrait avec lui à d'innocentes caresses avec la plus intime confiance et le plus entier abandon. Il arriva un jour que, dans un de ces entretiens qui les rendaient si heureux, Bussy, emporté par son désir amoureux, parut vouloir oublier ses généreuses résolutions; et elle, se sentant aussi incapable d'opposer aucune résistance, prit une attitude suppliante, et lui dit: «Vous êtes le maître, mon cousin, si vous le voulez absolument; mais vous ne le voudrez pas si vous désirez me donner la plus grande marque d'amour qui soit en votre pouvoir...» Et cette marque d'amour, si difficile à donner dans un tel moment, il la lui donna<sup>151</sup>. Ce fut un beau trait de Bussy, et peu d'accord avec la conduite de toute sa vie. Il nous montre qu'il a du moins une fois éprouvé ce sentiment si rare qui rend

---

<sup>151</sup> BUSSY-RABUTIN, *Mémoires*, t. I, p. 91.—*Ibid.*, in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 112.

l'âme, plus que les sens, avide des jouissances qu'il procure, et qui ne s'empare du cœur que pour en chasser tous les penchans impurs et n'y plus laisser de place qu'aux vertus généreuses.

Cependant l'amour que Bussy inspirait à sa parente ne paraît pas avoir été égal à celui qu'il ressentait pour elle. Dès qu'elle eut appris que le père et la mère de Bussy, inquiets de la liaison de leur fils avec elle, s'étaient hâtés d'arrêter son mariage avec Gabrielle de Toulangeon, elle rompit tout commerce avec son cousin, et son attachement sembla cesser dès qu'elle eut perdu l'espoir de devenir sa femme. Bussy en fut surpris, et profondément affligé. Son père, craignant qu'il n'en tombât malade, l'emmena avec lui en Normandie, afin de chercher à le distraire.

Les préliminaires du mariage de Bussy traînaient en longueur, et six mois s'étaient écoulés depuis sa rupture avec sa cousine, lorsque, au moment où il s'y attendait le moins, il la rencontra à Dijon avec sa sœur. Cette sœur était mariée, et c'était chez elle que s'était formée et entretenue leur liaison. Toutes deux témoignèrent leur surprise et leur joie en revoyant Bussy. Il resta huit jours à Dijon, par suite de cette rencontre; et il y serait demeuré plus longtemps, sans la crainte d'exciter la jalousie de mademoiselle de Toulangeon. Il avait alors moins d'amour pour sa cousine, et en même temps moins de respect; de son côté, elle avait moins d'abandon et plus de réserve. «Je prenais d'autorité, dit-il, ces faveurs qu'elle accordait autrefois à mes prières; si elle m'avait laissé faire alors, je ne l'aurais pas tant ménagée que je

faisais: mais elle n'avait garde de se remettre à ma discrétion, ne doutant pas que je n'en abusasse.»

Bussy épousa, peu de temps après, mademoiselle de Toulangeon<sup>152</sup>, et fut près d'un an sans entendre parler de sa cousine. Il la revit à Paris, plus belle, plus séduisante qu'elle n'avait jamais été, mais engagée, ainsi que lui, dans les liens du mariage<sup>153</sup>. «Je ne voulus pas, dit-il, perdre mes services passés: je lui rendis donc quelques soins; et comme je ne craignais rien, je ne perdus pas mes peines. Depuis ce temps-là je n'ai point douté que la hardiesse en amour n'avançât fort les affaires. Je sais bien qu'il faut aimer avec respect pour être aimé; mais assurément pour être récompensé il faut entreprendre, et l'on voit plus d'effrontés réussir sans amour, que de respectueux avec la plus grande passion du monde<sup>154</sup>.» Mais pour Bussy, plus que pour tout autre, la possession devenait promptement un remède à l'amour; et cette femme qui avait été pour lui l'objet d'une affection si forte et si pure, qui lui avait inspiré des sentiments si délicats et si tendres, cessa promptement de lui plaire. Il trouva qu'elle manquait entièrement de ces manières agréables, de ce je ne sais quoi qui nous enchaîne et qu'on ne peut exprimer. «Plus on connaissait ma cousine, dit-il, moins on avait d'amour pour elle; et son corps, son esprit et sa conduite lui faisaient perdre les

---

<sup>152</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 91 à 93, édit. in-12; de l'in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 114.

<sup>153</sup> *Ibid.*, p. 93; de l'in-4<sup>o</sup>, p. 115.

<sup>154</sup> *Ibid.*, p. 93.

amours que son visage lui avait attirés<sup>155</sup>.»

Il est probable que le prompt refroidissement que Bussy ressentit pour cette cousine provenait de l'amour dont il s'était épris pour une autre cousine, non aussi belle peut-être, mais plus spirituelle et plus aimable. Cet amour dura plus longtemps que tous les autres, précisément parce qu'il ne put jamais se satisfaire. L'époque où Bussy se mit à rechercher les bonnes grâces de la marquise de Sévigné coïncide en effet avec celle de sa rupture avec la comtesse des environs de Moulins, et avec la fin de sa liaison avec cette parente dont nous venons de parler. Ce fut entre 1642 et 1644, pendant les deux années que Bussy resta sans emploi, qu'il fit marcher de front le plus d'aventures galantes, au milieu desquelles vint se placer son mariage. Lui-même nous apprend que ce ne fut qu'après que sa cousine Sévigné fut mariée qu'il devint amoureux d'elle<sup>156</sup>. Le père de Bussy, qui convoitait les grands biens de mademoiselle de Rabutin-Chantal, aurait voulu que son fils l'épousât; mais celui-ci, préoccupé de son amour pour son autre parente, seconda mal les projets paternels. Sa cousine Chantal était d'ailleurs alors fort jeune; et son caractère jovial et folâtre, l'habitude qu'il avait de la voir, la familiarité avec laquelle il s'était accoutumé avec elle, la lui faisaient considérer comme une enfant. Il n'ouvrit les yeux sur tous les agréments dont elle était pourvue que lorsqu'elle fut

---

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>156</sup> BUSSY, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. I, p. 25 de l'édit. 1754, et p. 33 de l'édit. de Liège.

mariée, et qu'il eut été témoin de ses succès dans le monde: alors il regretta le trésor qu'il avait laissé échapper, et résolut de le ravir à celui qui s'en était rendu possesseur. C'était cependant son ami, mais un ami qui n'était pas plus scrupuleux que lui sur ces matières.

D'après ce que nous savons de la vie de Bussy jusqu'à cette époque, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ses avantages personnels, son amabilité, l'expérience qu'il avait acquise des faiblesses du cœur chez les femmes, l'assurance que lui donnaient de nombreux succès en amour, et son immoralité même, ne le rendissent un séducteur des plus dangereux. Madame de Sévigné n'avait que dix-huit ans lorsque Bussy commença contre elle son plan d'attaque. Il connaissait la tendresse qu'elle avait pour son mari; et dans les premiers temps de son mariage, n'espérant pas pouvoir la distraire de ce sentiment, il chercha seulement à lui rendre sa présence agréable, et à obtenir sa confiance: il y réussit. Il était en même temps le confident de l'époux. Celui-ci lui racontait ses prouesses amoureuses, et madame de Sévigné les chagrins qu'elle en ressentait. Cependant à cette époque même Bussy acheta la charge de lieutenant de la compagnie des cheveu-légers du prince de Condé, et rentra au service. D'un autre côté, le marquis de Sévigné emmena sa femme à sa terre près de Vitré en Bretagne. Bussy se vit donc forcé de se séparer de sa cousine. Cette absence ne fit qu'accroître sa passion naissante. Les procédés du marquis de Sévigné envers sa femme augmentaient dans Bussy l'espoir qu'il avait de se faire aimer.

Aussi, pour ne pas se laisser oublier, il eut grand soin d'entretenir avec sa cousine un commerce de lettres.

# CHAPITRE VIII.

## 1644-1646

La vie des particuliers est subordonnée aux événements publics.—Des causes de la guerre qui forçaient Bussy, ainsi que toute la jeune noblesse, à s'éloigner tous les ans de la capitale pendant la belle saison.—Le marquis de Sévigné n'obtient la lieutenance de la ville de Fougères qu'après son mariage.—Lettre de Montreuil à madame de Sévigné, qui le prouve.—Le marquis de Sévigné conduit sa femme à sa terre des Rochers.—Description de cette terre, du château, des pays qui l'entourent, et de ses habitants.—Monsieur et madame de Sévigné y passent une année entière.—Bussy, après la campagne, se rend à sa terre de Forléans.—Il revient à Paris, et, en commun avec Lenet, il écrit une épître en prose et en vers à madame de Sévigné.—Dévouement de Lenet pour la maison de Condé.—Bussy se brouille avec Lenet.—Pourquoi on doit se défier du jugement qu'il en porte.—Bussy part pour l'armée, et s'y distingue; il écrit à madame de Sévigné.

Cette mystérieuse providence qui régit les États, les élève ou les abaisse, les trouble ou les calme, accroît leur prospérité ou les précipite vers leur chute, entraîne aussi dans leurs révolutions les destinées des individus, et y subordonne leur existence. De même que la connaissance des faits généraux de l'histoire ne peut

résulter que de celle des faits particuliers à ceux qui y jouent les principaux rôles, la vie des personnes les plus étrangères à l'ambition et au tourbillon des affaires a besoin, pour être comprise, qu'on la replace au milieu des grands événements qui se sont passés de leur temps.

A l'époque du mariage de madame de Sévigné, l'Angleterre était agitée par cette terrible lutte qui devait la première donner l'exemple d'une tête royale tombant sous la hache du bourreau. Déjà la reine d'Angleterre, fille de Henri IV, avait été obligée de s'enfuir, et de chercher un refuge à Paris. La maison d'Autriche, que le génie de Richelieu avait comprimée, crut trouver par la mort de ce grand ministre une occasion favorable de ressaisir l'influence qu'elle avait perdue. L'Espagne, malgré l'épuisement de ses finances et le peu de talent de ceux qui la gouvernaient, aspirait toujours, comme sous Charles-Quint, à la domination de l'Europe; et ces hautes prétentions s'y perpétuaient comme par tradition. De même que dans un grand seigneur déchu l'orgueil de la naissance et le souvenir de sa fortune lui inspirent des projets et lui font conserver une attitude au-dessus de sa condition présente, ainsi, voulant mettre à profit la faiblesse et la confusion inséparables des premiers moments d'une minorité, l'Espagne avait, malgré les négociations de paix qu'on continuait à Munster, recommencé la guerre contre la France; mais elle rencontra Condé et Turenne, et devant ces deux jeunes et grands capitaines la réputation des guerriers de Charles-Quint et des bandes espagnoles s'éclipsa pour toujours.

C'est cette guerre qui forçait toute la jeune noblesse de voler aux frontières, et de quitter après chaque hiver les délices de la capitale ou de la cour. C'est aussi la même cause qui arrachait chaque année Bussy à ses intrigues amoureuses, et le forçait, par le changement de résidence, à en renouer tous les ans de nouvelles. Le marquis de Sévigné ne paraît pas avoir éprouvé ni le même besoin de gloire ni la même ambition; il chercha, au contraire, à s'éloigner du théâtre des combats, et sollicita la lieutenance de Fougères, petite ville de Bretagne, assez rapprochée de sa terre des Rochers. Une lettre de l'abbé de Montreuil à la marquise de Sévigné, qu'elle reçut à Paris, au retour d'un de ses voyages de Bretagne, semble prouver que le marquis de Sévigné n'obtint le commandement de Fougères que par suite et en considération de son mariage.

## **LETTRE DE L'ABBÉ DE MONTREUIL A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ**

«Comme votre mérite ne saurait demeurer plus longtemps en un même lieu sans éclat, il court un bruit que vous êtes à Paris. Je ne le saurais croire: c'est une des choses du monde que je souhaite le plus, et ces choses-là n'arrivent point. J'envoie pourtant au hasard savoir s'il est vrai, afin qu'en ce cas je ne sois plus malade. Ce ne sera pas le premier miracle que vous aurez fait; dans votre illustre race, on les sait faire de mère en fils. Vous savez que madame

de Chantal y était fort sujette; et tous les honnêtes gens qui vous voient et qui vous entendent demeurent d'accord que monsieur son fils, qui était votre père, a fait un grand miracle. Je vous supplie donc, si vous êtes de retour, de ne vous point faire celer, afin que j'aie le plaisir de me porter bien et l'honneur de vous voir. C'est une grâce que je crois mériter autant qu'autrefois, puisque je suis aussi étourdi, aussi fou, et disant les choses aussi mal à propos que jamais. Je ne songe pas qu'encore que je ne sois pas changé, vous pourriez bien être changée et, au lieu de la lettre monosyllabe que je reçus de vous l'an passé, dans laquelle il y avait *oui*, m'en envoyer une de même longueur, où il y aurait *non*. Je suis, avec tout le sérieux et le respect dont je suis capable (le premier n'est pas grand, l'autre si),  
«*Votre très-humble serviteur, DE MONTREUIL.*»

POST-SCRIPTUM. «J'ai oublié à mettre des *madame* dans ma lettre; et à *présent que vous êtes lieutenant de Fougères*, c'est une grande faute. Tenez donc, en voilà trois; distribuez-les aux endroits qui vous sembleront en avoir plus de besoin, madame, madame, madame<sup>157</sup>.»

Cette lettre justifie un peu l'épithète de fou qu'on avait donnée à Montreuil dans la société. Mais c'est là un rôle que la jeunesse avisée se plaît souvent à jouer auprès des jeunes femmes, pour accroître encore le privilège qui lui est accordé de se montrer indiscrete. Le marquis de Sévigné, pressé sans doute d'aller exercer sa nouvelle charge, conduisit au printemps

---

<sup>157</sup> MONTREUIL, *Œuvres*, édit. 1671, p. 4; édit. 1656, p. 5.

de l'année 1645 sa femme en Bretagne, à sa terre des Rochers, située à une lieue et demie au sud-est de Vitré. Ce lieu, où depuis madame de Sévigné a fait des séjours si fréquents et si prolongés, où elle a écrit un si grand nombre de ses lettres, est dans un vallon au fond duquel coule un bras de rivière, un des affluents de la Vilaine. On s'y rend de Vitré par une chaussée pavée en grosses et larges pierres, qui annoncent la richesse et la puissance des anciens seigneurs. Le pays est ombragé de hêtres, de chênes, de châtaigniers, qui croissent avec vigueur sur les flancs des murs de terre qui entourent les propriétés dans cette partie de la Bretagne. Le château est situé sur un vaste plateau, d'où la vue ne s'étend pas à une demi-lieue. Cette vue est bornée par un terrain inégal et ondulé, et par des champs subdivisés en une multitude de clôtures formées par des haies, entourées de fossés, de parapets et d'épines, et bordées encore par d'immenses bouquets d'arbres qu'on ne prend jamais soin d'émonder. D'aucun côté on n'aperçoit de rochers, ce qui semble démontrer que le nom de ce domaine a une autre étymologie que la signification habituelle du mot qui sert à le désigner<sup>158</sup>.

Le château, qui subsiste encore, avait lorsque madame de Sévigné s'y transporta pour la première fois déjà près de trois cents ans d'antiquité. L'escalier en limaçon est pratiqué dans une tour, et le corps de logis est flanqué de deux autres tours, bordées toutes deux de têtes gothiques, de figures grossières,

---

<sup>158</sup> NICOT, *Thresor de la Langue Françoise*, 1606, in-folio, p. 572 et 673, aux mots *Roc* ou *Rochier*.—TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiettes*, t. II, p. 425.

depuis la naissance du toit jusqu'au sommet. L'aspect du sol est en harmonie avec celui de cet antique édifice; et un académicien, qui le visita en 1822, nous dépeint les champs qui l'entourent, enclos, couverts de genêts, n'offrant que des landes stériles ou les traces d'une agriculture négligée; et une race d'habitants à membres courts et trapus, le teint jaune, les yeux noirs, les cheveux longs et tombants, revêtus d'un manteau de chèvre ou de brebis. Ils logent dans des maisons aussi mal soignées que leur corps; hommes, femmes et enfants couchent au-dessous les uns des autres dans des armoires à grands tiroirs, souvent en face de la vache ou du mouton qui passent la tête par le treillis mitoyen, entre la portion d'habitation destinée à l'étable et celle qui forme leur unique chambre<sup>159</sup>.

Ce séjour était bien triste et bien sauvage pour une jeune femme habituée aux bosquets de Livry, aux magnifiques hôtels de la capitale, aux salons somptueux du Louvre, du Luxembourg, du Palais-Royal et du Temple. Mais madame de Sévigné s'y trouvait avec un époux qui ne lui avait donné alors aucun sujet de plainte, qu'elle aimait avec tendresse; et tous deux étaient uniquement occupés à jouir de ces premiers temps de l'hymen, si remplis de bonheur et d'espérances. Ils passèrent dans leur terre non-seulement le printemps, l'été et l'automne, mais encore tout l'hiver.

Bussy, qui pendant cette dernière saison était revenu à Paris

---

<sup>159</sup> DUREAU DE LA MALLE, *Lettres sur les Rochers de madame de Sévigné*; Paris, 1822, in-8°, p. 6, 7 et 9.

pour y résider, fut fort déconcerté de n'y pas retrouver sa cousine. Il avait été en Nivernais pour y recevoir, en sa nouvelle qualité, les hommages de la province; sa femme l'accompagnait. Il la conduisit à la terre de Forléans, près de Semur, en Bourgogne. Ce domaine, situé à une lieue de Bourbilly, avait appartenu au père de madame de Sévigné, et depuis était passé à la branche cadette des Rabutins<sup>160</sup>. Bussy y demeura avec sa femme; mais il en repartit promptement, et se rendit en toute hâte à la cour, dès qu'il sut que, par la protection du prince de Condé (le père du duc d'Enghien, depuis le grand Condé), il venait d'être fait conseiller d'État<sup>161</sup>. Lenet, alors son ami, procureur général au parlement de Dijon, qui a joué un rôle assez important, quoique secondaire, dans la Fronde, et dont nous avons des Mémoires, venait d'obtenir la même faveur par le même canal<sup>162</sup>. Lenet, comme Bourguignon, était fort lié avec la marquise de Sévigné. Se trouvant à Paris pour le même motif que Bussy, il fut, ainsi que lui, étonné et contrarié d'apprendre que, elle et son mari, fussent restés en Bretagne. Cette conformité de regrets des deux amis leur fit composer en commun une lettre en vers, que les deux époux reçurent à leur terre des Rochers. Pour l'esprit et la

---

<sup>160</sup> XAVIER GIRAULT, *Notice sur la Famille de Sévigné*, dans les *Lettres inédites de Sévigné*, édit. 1819, in-12, p. LV; édit. des mêmes *Lettres inédites*, in-8<sup>o</sup>, p. XL.; *Lettres de Sévigné*, 1823, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. CI.—M. GIRAULT cite *Courte Hist. de Bourgogne*, t. V, p. 526.

<sup>161</sup> BUSSY, *Mémoires*, édit. in-12, t. I, p. 104 et 106; édit. in-4<sup>o</sup>, p. 132.

<sup>162</sup> PETITOT, *Notice sur Lenet*, dans la *Collection des Mémoires sur l'Hist. de France*, t. LIII, p. 6.—Cf. *Revue de Paris* du 28 décembre 1844.

facilité, cette épître ne le cède en rien à celles de Chaulieu et de la Fare, et n'offre pas plus d'incorrection et de négligences.

Salut à vous, gens de campagne,  
A vous, *immeubles* de Bretagne,  
Attachés à votre maison  
Au delà de toute raison:  
Salut à tous deux, quoique indignes  
De nos saluts et de ces lignes.  
Mais un vieux reste d'amitié  
Nous fait avoir de vous pitié,  
Voyant le plus beau de votre âge  
Se passer dans votre village,  
Et que vous perdez aux Rochers  
Des moments à nous autres chers.  
Peut-être que vos cœurs tranquilles,  
Censurant l'embarras des villes  
Goûtent aux champs en liberté  
Le repos et l'oisiveté;  
Peut-être aussi que le *ménage*  
Que vous faites dans le village  
Fait aller votre revenu  
Où jamais il ne fût venu:  
Ce sont raisons fort pertinentes  
D'être aux champs pour doubler ses rentes;  
D'entendre là parler de soi  
Conjointement avec le roi.



Certes ce sont là des honneurs  
Que l'on ne reçoit point ailleurs?  
Sans compter l'octroi de la fête;  
De lever tant sur chaque bête;  
De donner des permissions;  
D'être chef aux processions;  
De commander que l'on s'amasse  
Ou pour la pêche ou pour la chasse;  
Rouer de coups qui ne fait pas  
Corvée de charrue ou de bras<sup>163</sup>.

Cette lettre fut écrite la veille même du jour où Bussy partit de Paris pour se rendre à l'armée, à la fin de mars 1646<sup>164</sup>. Bussy, un an avant, avait, en commun avec Jumeaux, écrit une autre lettre en vers à Lenet. Dans cette lettre, datée du camp d'Hailbron, il l'appelle son bon ami<sup>165</sup>, et dans ses Mémoires il lui reproche de l'avoir délaissé dans sa disgrâce, sans qu'il lui eût fourni aucun sujet de plainte<sup>166</sup>: mais le refroidissement de leur amitié a dû

---

<sup>163</sup> *Supplément aux Mémoires et Lettres de M. le comte de Bussy*, t. I, p. 35.  
—*Collection des Mémoires sur l'Histoire de France*, t. LIII, p. 4.

<sup>164</sup> BUSSY, *Mémoires*, édit. in-12, t. I, p. 166.

<sup>165</sup> BUSSY-RABUTIN, *Mém.*, t. I, p. 97; *Supplément*, partie I, p. 27.

<sup>166</sup> SÉVIGNÉ, *Lettre* du 5 juin 1689, t. VIII, p. 485, édit.—M. BUSSY, *Lettre* à

commencer lorsque Bussy eut abandonné le parti du prince de Condé, auquel Lenet resta attaché dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Jeune et sans expérience, Lenet se jeta dans les intrigues de la Fronde; et, comme beaucoup d'autres, ne sachant pas prévoir les événements, il ne les appréciait qu'après qu'ils étaient accomplis, et ne s'apercevait des fautes qu'il commettait qu'après qu'il n'était plus temps de les réparer. Il faut que, même bien après ces temps de trouble, il se soit mêlé à quelques intrigues qui lui attirèrent la disgrâce du roi; car en 1669 il fut exilé à Quimper-Corentin, et en s'y rendant il passa deux jours au château de Riée, en Poitou, chez le comte d'Hauterive, qui chercha, mais en vain, à le réconcilier avec Bussy, son ami<sup>167</sup>. Lenet plaisait beaucoup à madame de Sévigné; et lorsqu'il mourut, elle le regretta vivement<sup>168</sup>. Il fut un de ceux qui, par sa gaieté, souvent grotesque, contribuèrent aux joies de sa jeunesse<sup>169</sup>. «Vous aurez vu Larrei (écrit-elle à sa fille, de cette même solitude des Rochers où quarante-trois ans auparavant elle avait reçu l'épître en vers dont nous venons de citer quelques passages); c'est, je crois, le fils de feu Lenet, qui était attaché à feu M. le Prince, et qui avait de l'esprit comme douze. J'étais bien

---

Corbinelli, du 12 février 1678, t. V, p. 312; *Notice sur Lenet*, t. LIII, p. 22 des *Mémoires sur l'Hist. de France*.

<sup>167</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, 2 août 1671, t. II, p. 168.

<sup>168</sup> BUSSY, *Lettres*, t. V, p. 114, en date du 8 novembre 1669.

<sup>169</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres à Lenet*, publiée par M. Vallet de Viriville, dans la *Revue de Paris*, 28 décembre 1844.

jeune quand je riais avec lui<sup>170</sup>.» Et dans une autre lettre à Bussy, postérieure encore à celle dont nous venons de faire mention, elle dit: «J'ai vu ici M. de Larrei, fils de notre pauvre ami Lenet, avec qui nous avons tant ri; car jamais il ne fut une jeunesse plus riante que la nôtre de toutes les façons<sup>171</sup>.» Madame de Sévigné ignorait encore alors que Bussy avait été tout à fait brouillé avec Lenet, ou peut-être pensait-elle que la mort de ce dernier avait dû effacer le souvenir de ses torts, s'il en avait eu. Dans tous les cas, elle dut être désagréablement affectée de la réponse qui lui fut faite par Bussy, qui lui disait que ce Lenet, avec qui ils avaient tous deux tant ri, était homme sans jugement et sans probité<sup>172</sup>. L'orgueil excessif de Bussy lui inspirait de la haine et de la rancune contre ceux qui l'avaient offensé, ou dont il croyait avoir à se plaindre; et il faut se tenir en garde contre le venin âcre et mordant de sa plume, souvent calomniatrice. Toutefois, Gourville, dans ses Mémoires, donne des détails sur la manière dont Lenet gérait les affaires du prince, qui paraissent appuyer la plus grave des accusations de Bussy contre lui<sup>173</sup>.

Le dévouement de Lenet pour la maison de Condé, qui avait produit sa rupture avec Bussy, était dans les mœurs du temps. Lorsque après la paix de Bordeaux, en 1650, Lenet se présenta devant la reine pour lui offrir ses respects, Anne d'Autriche,

---

<sup>170</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* en date du 5 juin 1689, n<sup>o</sup> 1070, t. VIII, p. 485.

<sup>171</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* en date du 12 juillet 1691, p. 1182, t. IX, p. 457.

<sup>172</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. IX, p. 491; *Lettre de Bussy*, en date du 9 août 1691.

<sup>173</sup> GOURVILLE, *Mémoires*, dans PETITOT, t. LII, p. 442.

qui en traitant avec les révoltés n'avait cédé qu'à la nécessité, ne put en le voyant s'empêcher de dire, de manière à être entendue: «Que ne devrait-on pas faire à des gens qui sortent d'une ville rebelle, et s'en vont tout droit à Stenay vers madame de Longueville et M. de Turenne?» (Tous deux étaient alors dans le parti opposé au gouvernement.) Lenet eut le courage de relever ces paroles, et de supplier la reine de ne pas confondre avec des brouillons, qu'on ne peut assez châtier, ceux qui, accablés d'obligations, ne sauraient prendre un autre parti que de servir les princes à qui ils sont redevables. Il lui rappela l'exemple de Marie de Médicis, persécutée par Richelieu, et termina en disant: «Songez, madame, que par le discours qu'il vous a plu de faire vous permettez à toutes vos créatures de vous abandonner, si jamais vous venez à être persécutée sous le nom du roi votre fils.» Sa réponse fut approuvée de toute la cour; et mademoiselle de Montpensier, alors dans le parti de Mazarin, lui en témoigna son admiration. «J'aime, dit-elle, les gens qui ne ménagent ni biens, ni vie, ni fortune, pour sauver ceux à qui ils se sont donnés<sup>174</sup>.» Ces sentiments étaient alors ceux de tous les gens d'honneur. La dette de la reconnaissance ne peut admettre aucun doute; tandis que dans les conflits politiques il est facile de faire plier la raison d'État au gré de ses intérêts et de ses passions. Nous aurons bientôt occasion de voir que c'étaient ces habitudes, ces préjugés d'honneur, ces grandes inégalités des rangs et des conditions, la subordination établie en raison de la dépendance, qui rendaient

---

<sup>174</sup> LENET, *Mémoires*, dans PETITOT, t. LIV, p. 139.

les partis si faciles à former, si faciles à apaiser. Toutes leurs forces se trouvaient concentrées sur un petit nombre de têtes principales. Elles étaient donc en peu de temps réunies, et aussi, par la même raison, promptement dispersées.

Madame de Sévigné, dans une de ses lettres à Bussy, dit que Larrei l'avait étonnée en lui contant comme son père avait dissipé tous ses grands biens, et qu'il n'en avait rien eu<sup>175</sup>. Bussy lui répondit: «Lenet était né sans biens; il en avait volé à Bordeaux en servant M. le Prince; il en mangea une partie, et M. le Prince lui reprit l'autre<sup>176</sup>.» Il est difficile de croire qu'un homme qui devint procureur général au parlement de Dijon, puis fut nommé par la régente, en 1649, intendant de justice, de police et de finances à Paris, fût né sans biens, ou qu'il n'ait pu en acquérir légitimement. Au reste, ces explications entre Bussy et sa cousine, sur un ami de leur jeunesse, avaient lieu vingt ans après la mort de ce dernier, qui précéda de beaucoup la leur. Lenet mourut à Paris, le 3 juillet 1671.

La campagne que Bussy fit en 1646 marque l'époque la plus brillante de sa vie militaire. Il sert dans l'armée de Flandre, d'abord commandée par Gaston, duc d'Orléans, oncle du roi, et ensuite par le duc d'Enghien. Trois maréchaux de France se trouvaient à cette armée; et Bussy y donna de telles preuves de talent et de valeur, qu'il mérita les éloges du duc d'Enghien. Aussi n'eut-il rien de plus pressé que d'écrire à sa cousine une lettre

---

<sup>175</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. IX, p. 457.

<sup>176</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, t. IX, p. 481; *lettre de Bussy*, en date du 9 août 1691.

datée du camp de Hondschoote, lettre qu'il a insérée en entier dans son *Discours à ses Enfants*. «J'écrivis alors, leur dit-il, le détail de la campagne à votre tante de Sévigné, mes enfants, dans une lettre moitié vers et moitié prose; et comme elle lui plut, je crois que vous serez bien aise de la voir<sup>177</sup>.»

Dans cette lettre, il raconte en vers la prise de Courtray et de Berg-Saint-Winox, qui fut bientôt suivie de celle de Mardick, de Furnes, de Dunkerque. Mais comme c'est au siège de Mardick que Bussy se distingua principalement, et qu'il reçut les éloges du duc d'Enghien, c'est aussi à ce siège qu'il s'arrête le plus longtemps.

Mais enfin Saint-Winox, privé de tout secours,  
Ne dura pas plus de deux jours:  
Et de là de Mardick nous fîmes l'entreprise.  
Si je voulais tous faire le portrait  
Des hasards que courut le prince avant la prise,  
Je n'aurais jamais fait.  
Ce fut là que, pour mon bonheur,  
L'ennemi rasant la tranchée,  
Devant ce prince j'eus l'honneur  
De tirer une fois l'épée.  
Ce fut en cette occasion  
Qu'il fit lui-même une action  
Digne d'éternelle mémoire;

---

<sup>177</sup> *Discours du comte BUSSY DE RABUTIN à ses Enfants*, 1694, in-12, p. 223. —*Œuvres mêlées de messire ROGER DE RABUTIN*, t. III des *Mémoires de BUSSY DE RABUTIN*, 1721, in-12, t. I, p. 123; et de l'édit. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 153.

Et que, m'ayant d'honneurs comblé,  
Il se déchargea de la gloire  
Dont il se trouvait accablé.

«Je ne vous saurais dire, ma chère cousine, combien monsieur le Duc prôna le peu que je fis en cette sortie; mais ce qui la rendit plus considérable, ce furent les choses qu'il y fit et la mort ou les blessures de gens de qualité qui s'y trouvèrent: et tout cela me fit honneur, parce que je commandais.»

Il termine ainsi sa lettre:

Sans les eaux, le froid et le vent,  
Seules ressources de l'Espagne,  
Mon prince aurait poussé plus avant sa campagne;  
Et moi je finirais mes récits de combats  
Et l'éloge de son altesse,  
En vous parlant de ma tendresse,  
Si je n'étais un peu trop las<sup>178</sup>.

Madame de Sévigné, lorsqu'elle se rendait en Bretagne, n'était pas toujours condamnée au triste séjour des Rochers; et une de ses lettres à sa fille nous apprend qu'elle faisait avec son mari de fréquents voyages dans toute la province, et allait souvent à Nantes, qui était alors comme aujourd'hui, dans cette partie de la France, la ville la plus peuplée, la plus riche et la plus agréable à habiter. Madame de Sévigné trouvait que l'air de cette ville

---

<sup>178</sup> BUSSY, *Discours à ses Enfants*, p. 231.

mêlé à celui de la mer avait l'inconvénient de la brunir, et de gâter son beau teint<sup>179</sup>: elle préférait l'air de l'Ile-de-France, c'est-à-dire celui de Paris. Ceci rappelle le mot si connu de madame de Staël, exilée dans son château de Coppet, sur les bords du lac de Genève, devant qui l'on vantait ce lac et ses magnifiques points de vue: «J'aimerais mieux, répondit-elle, le ruisseau de la rue du Bac.» C'est un des plus noirs et des plus infects de la capitale de la France.

---

<sup>179</sup> SÉVIGNÉ, *lettre* du 30 août 1671, t. II, p. 173, édit. M., et t. II, p. 207, édit. de G. de S.-G.

# CHAPITRE IX.

## 1647-1648

Bussy retourne en Bourgogne.—Mort de sa femme: sincère dans l'expression de ses regrets.—Il retourne à la cour.—Est bien reçu du prince de Condé, qui l'emmène en Catalogne.—Madame de Sévigné, restée aux Rochers, accouche d'un fils.—Lettre de madame de Sévigné à Bussy sur ce sujet.—Réponse de Bussy.—Madame de Sévigné recommande Launay-Lyais à Bussy.—Empressement que celui-ci met à lui répondre favorablement.—Le prince de Condé échoue devant Lérída.—Il répare par une nouvelle campagne en Flandre l'échec fait à sa gloire.—Prend Ypres.—Envoie Bussy à la cour pour annoncer son succès, et lui donne ainsi les moyens de terminer une nouvelle aventure.

Après la campagne, Bussy retourna en Bourgogne; et bientôt après ce retour, vers le milieu du mois de décembre 1646, il eut la douleur de perdre sa femme. Il en avait eu trois filles, et point d'enfant mâle. «Elle m'aimait fort, dit-il; elle avait bien de la vertu, et assez de beauté et d'esprit.» Il ajoute qu'il fut extrêmement affligé de cette perte; et on doit le croire, car l'hypocrisie de sensibilité n'était pas son défaut: il montre au contraire le plus souvent, en écrivant, de la sécheresse de cœur et quelquefois de la dureté<sup>180</sup>.

<sup>180</sup> BUSSY, *Mémoires*, édit., in-12, t. I, p. 125, ou de l'édition in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 156.

Toutefois, sa douleur ne l'empêcha pas d'aller à la cour; il fut bien reçu du duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, qui eut lieu à la même époque. Le nouveau prince de Condé fut nommé vice-roi de Catalogne, et chargé de commander l'armée qui devait combattre les Espagnols de ce côté. Il emmena Bussy, que rien ne retenait à Paris: il n'y avait pas trouvé sa cousine; elle était encore restée aux Rochers. Cette fois elle avait un motif pour ne pas entreprendre dans la mauvaise saison un voyage alors long et difficile, à cause du mauvais état des routes et le peu de perfection des voitures; et ce motif, après trois ans de mariage passés sans enfant, lui était trop agréable pour qu'elle regrettât les amusements de la capitale, auxquels d'ailleurs il lui était impossible de prendre part. Lorsque Bussy, au commencement de février, alla loger au Temple chez son oncle le grand prieur<sup>181</sup>, elle se trouvait vers la fin de sa première grossesse, et le mois suivant elle donna un héritier au nom de Sévigné. La joie de cette jeune femme éclate avec une vivacité singulière dans la lettre suivante, qu'elle écrivit à Bussy, le 15 mars 1647.

## LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ A BUSSY

«Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois! Avez-vous oublié qui je suis et

---

<sup>181</sup> BUSSY, *Mém.*, in-12, t. I, p. 128; de l'in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 157.

le rang que je tiens dans la famille? Ah! vraiment, petit cadet, je vous en ferai bien ressouvenir: si vous me fâchez, je vous réduirai au *lambel*. Vous savez que je suis sur la fin d'une grossesse, et je ne trouve en vous non plus d'inquiétude de ma santé que si j'étais encore fille. Eh bien! je vous apprends, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait; et que j'en ferai encore bien d'autres, seulement pour vous faire des ennemis. Vous n'avez pas eu l'esprit d'en faire autant: le beau faiseur de filles!

«Mais c'est assez vous cacher ma tendresse, mon cher cousin; le naturel l'emporte sur la politique. J'avais résolu de vous gronder sur votre paresse, depuis le commencement jusqu'à la fin; je me fais trop de violence, et il en faut revenir à vous dire que M. de Sévigné et moi vous aimons fort, et que nous parlons souvent du plaisir qu'il y aurait d'être avec vous<sup>182</sup>.»

Bussy reçut cette lettre à Valence, lorsqu'il était en route pour se rendre à l'armée de Catalogne. Elle lui plut tant, il la trouva si spirituelle, qu'il l'inséra en entier dans ses *Mémoires*<sup>183</sup>, ainsi que la réponse qu'il y fit, datée de Valence le 12 avril 1647.

---

<sup>182</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. 1820, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 6, n<sup>o</sup> 4, en date du 15 mars 1647, et t. I, p. 7 de édit. 1823, in-8<sup>o</sup>.

<sup>183</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 128 et 129 de l'édit. in-12, et de l'in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 159 et 160.

## LETTRE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ

«Pour répondre à votre lettre du 15 mars, je vous dirai, madame, que je m'aperçois que vous prenez une certaine habitude de me gourmander, qui a plus l'air de maîtresse que de cousine. Prenez garde à quoi vous vous engagez: car enfin, quand je me serai une fois bien résolu à souffrir, je voudrai avoir les douceurs des amants aussi bien que les rudesses. Je sais que vous êtes chef des armes, et que je dois du respect à cette qualité; mais vous abusez un peu de mes soumissions.....

«Au reste, ma belle cousine, je ne vous régale point sur la fécondité dont vous me menacez; car depuis la loi de grâce, on n'en a pas plus d'estime pour une femme; et quelques modernes même, fondés en expérience, en ont fait moins de cas. Tenez-vous-en donc, si vous m'en croyez, au garçon que vous venez de faire; c'est une action bien louable, et je vous avoue que je n'ai pas eu l'esprit d'en faire autant: aussi envié-je ce bonheur à M. de Sévigné plus que chose au monde.

«J'ai fort souhaité que vous vinssiez tous deux à Paris quand j'y étais; mais maintenant que j'en suis parti, je serais bien fâché que vous y allassiez, c'est-à-dire que vous eussiez des plaisirs sans moi: vous n'en avez déjà que trop en Bretagne<sup>184</sup>.»

---

<sup>184</sup> SÉVIGNÉ, *Lettres*, édit. 1820, t. I, p. 7, n° 5, en date du 12 avril 1647; et dans l'édit. 1823, t. I, p. 8.—BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 128 et 129.

Madame de Sévigné avait recommandé à Bussy un gentil-homme breton, nommé Launay-Lyais, volontaire dans les troupes qu'il commandait. Bussy, empressé à saisir toutes les occasions de faire sa cour à sa cousine, termine sa lettre en lui parlant de son protégé. «Il est honnête homme, dit-il, et ma chère cousine me l'a recommandé: je vous laisse à penser si je le servirai.» Il se garde bien de dire qu'il trouvait Launay-Lyais d'une vanité ridicule<sup>185</sup>. Un honnête homme recommandé par madame de Sévigné devait être à ses yeux un homme sans défaut.

La campagne de Catalogne fut bien loin d'être aussi glorieuse que celle de Flandre: le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingen, celui qui le premier donna Dunkerque à la France, échoua devant la petite ville de Lérída, et fut obligé de faire retraite avec son armée<sup>186</sup>.

Il alla tenir les états de Bourgogne à Dijon<sup>187</sup>, et bientôt après il répara l'échec que Lérída avait fait à sa gloire, par une nouvelle campagne en Flandre. Il prit Ypres le 27 mai, et chargea Bussy, qui ne l'avait point quitté, d'en aller porter la nouvelle à la cour<sup>188</sup>. Condé voulait par là non-seulement favoriser Bussy auprès des ministres et de la reine régente, mais encore lui donner les moyens de terminer une affaire qu'il croyait utile à sa fortune. Étrange aventure, qui doit être racontée en détail: elle fera le sujet

---

<sup>185</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 193.—Voyez ci-après, chap. XIV, p. 206.

<sup>186</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 135 de l'édition in 12, et de l'in-4<sup>o</sup>, 1696, t. I, p. 168.

<sup>187</sup> *Ibid.*, t. I, p. 151 et 157.

<sup>188</sup> *Ibid.*, t. I, p. 156.

du chapitre suivant.

# CHAPITRE X.

## 1645-1649

Bussy veut se remarier.—Il fait connaissance avec un nommé Le Bocage, qui lui indique une jeune veuve, belle et riche.—Il la voit, elle lui plaît.—On lui persuade que les parents de la veuve s'opposent à son mariage, mais qu'elle lui est favorable.—Il se décide à l'enlever.—Il confie son projet au prince de Condé, qui lui fournit les moyens de l'exécuter.—Abus de la puissance des nobles à cette époque.—Fréquence des enlèvements.—On ignore si Bussy était encore dans l'erreur relativement aux sentiments de cette veuve pour lui.—Quelle était cette veuve et sa famille.—Elle avait perdu sa mère dans un âge tendre.—Tristesse qu'elle en ressent.—Elle épouse M. de Miramion.—Devient veuve à seize ans.—Accouche d'une fille.—Madame de Miramion veut se faire religieuse.—Ses parents s'y opposent.—Ils veulent la marier.—Elle demande du temps pour s'y décider.—Bussy forme le projet de l'enlever et d'en faire sa femme.—Ses motifs.—Mesures qu'il prend.—Accompagné d'une escorte, il arrête sa voiture à Saint-Cloud, et se saisit d'elle et de sa belle-mère.—Efforts qu'elle fait pour lui résister.—Il l'emmène avec sa belle-mère.—Il dépose cette dernière en chemin.—Madame de Miramion, dans la forêt de Livry, s'échappe.—Est reprise.—Bussy la conduit dans le château de Launay.—Fermeté de madame

de Miramion à l'égard de ses ravisseurs.—Son frère arrive à Sens pour la délivrer.—Bussy la fait reconduire dans cette ville, et s'évade avec son escorte.—Suite de cette affaire.—La justice informe contre Bussy.—Madame de Miramion, interrogée, refuse de le charger.—Le prince de Condé intervient pour faire suspendre les poursuites.—Mauvaise pensée de Bussy contre le frère de madame de Miramion.—Il y résiste.—On cesse les poursuites.—A quelle condition? —Longtemps après, Bussy demande audience à madame de Miramion.—Elle la lui accorde.—Son entrevue avec elle.—Il la sollicite pour obtenir sa protection dans un procès.—Elle lui accorde sa demande.—Éloge de madame de Miramion.—Nombre de ses bonnes œuvres—Ce qu'en dit madame de Sévigné.—L'action de Bussy ne diminue pas son intimité avec madame de Sévigné.—Elle lui donne occasion d'aller demeurer avec elle sous le même toit.

Bussy, qui n'avait que des filles, désirait contracter un second mariage, espérant par là obtenir un héritier de son nom. Ses parents le pressaient vivement de prendre ce parti. Il cherchait à trouver une femme qui eût de la jeunesse et de la beauté et en même temps de la fortune. Cette dernière condition lui paraissait essentielle pour soutenir dignement son rang à la cour et pour satisfaire ses inclinations pour le plaisir et ses goûts dispendieux. Il s'entretenait fréquemment sur ce sujet avec son oncle le grand prieur du Temple, chez lequel il logeait quand il venait à Paris. Ce fut chez lui qu'il fit connaissance d'un vieux bourgeois nommé Le Bocage, propriétaire d'un domaine considérable, voisin de

la commanderie de Launay. Cette commanderie, située dans la commune de Saint-Martin-sur-Oreuse, près de Sens<sup>189</sup>, servait au grand prieur de maison de campagne pendant la belle saison; son neveu Bussy allait souvent l'y voir, et y séjournait quelquefois plusieurs semaines. C'est par ce voisinage de campagne que s'était formée la liaison entre Le Bocage, Christophe de Rabutin et le comte de Bussy. Instruit du désir que ce dernier avait de trouver une femme riche, Le Bocage lui proposa une veuve jeune, belle, d'une piété et d'une douceur angéliques, et de plus millionnaire<sup>190</sup>.

Le Bocage ne la connaissait point personnellement; mais il avait un ami dans lequel la veuve avait, disait-on, beaucoup de confiance: c'était son confesseur, un père de la Merci, nommé le père Clément, moine corrompu, qui cherchait à séduire sa pénitente, et à la livrer à Bussy pour en tirer de l'argent<sup>191</sup>. Bussy eut une conférence avec lui, et par son moyen il parvint à voir deux fois à l'église la jeune veuve, dont la figure lui parut ravissante. Il n'avait pu ni s'approcher d'elle ni lui parler. Cependant le père Clément l'assura qu'il lui avait plu; mais en même temps il l'avertit qu'elle n'osait rien résoudre sans le consentement de ses parents; et ils voulaient absolument

---

<sup>189</sup> ROGER DE RABUTIN, comte DE BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 152 et suiv. —*Carte de Cassini*, n<sup>o</sup> 48.

<sup>190</sup> BUSSY, *Discours à ses Enfants*, 1694, in-12, p. 232, ou *Œuvres mêlées*, t. III des *Mémoires*, p. 289.

<sup>191</sup> TALLEMANT DES RÉAUX, *Mémoires*, t. V, p. 371, édit. in-8<sup>o</sup>, t. IX, p. 234, édit. in-12.

qu'elle épousât un homme de robe. Il conseilla donc à Bussy de ne risquer aucune démarche, et de le laisser faire. Il devait s'adresser à ses principaux parents pour qu'ils consentissent à ce mariage; et en cas de refus il se chargeait de persuader à la jeune veuve d'user du droit qu'elle avait de disposer d'elle-même. Pour cette négociation il demandait de l'argent à Bussy, sous prétexte de séduire les personnes de service auprès de la veuve; et Bussy, complètement sa dupe, lui remit ainsi successivement une somme de deux mille écus. Comme le temps d'entrer en campagne approchait, le père Clément engagea Bussy à ne pas différer son départ pour l'armée. Bussy partit en effet le 6 mai 1648, mais après avoir obtenu de son négociateur la promesse qu'il l'instruirait de tout. Il reçut de lui, trois semaines après son départ, une lettre qui l'instruisait que les parents de la jeune veuve lui étaient contraires, qu'elle n'avait pas la force de leur résister; mais qu'elle désirait que par une violence apparente Bussy lui arrachât un consentement qui se trouverait conforme au vœu secret de son cœur<sup>192</sup>. Le moine perfide n'avait pu réussir dans ses projets de séduction. Aussitôt qu'il avait essayé d'entamer sa négociation, madame de Miramion l'avait congédié, et avait pris un autre confesseur. Pour s'en venger, il voulut mettre à profit l'audace et la crédulité de Bussy: il lui persuada qu'il avait toujours comme confesseur la confiance de la jeune veuve; et, quelque invraisemblable que fût la fable qu'il imagina pour engager Bussy à l'enlever, Bussy le crut, et se détermina

---

<sup>192</sup> BUSSY, *Mém.*, t. I, p. 155 de l'édit. in-12, et de l'in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 194.

à suivre le conseil qui lui était donné. L'autorité des intendants et des commissaires du roi avait été créée par Richelieu pour s'opposer aux désordres des nobles, qui regardaient comme un des privilèges de leur caste de pouvoir se mettre au-dessus des lois. Cette autorité nouvelle n'était pas tellement affermie, qu'il lui fût toujours possible de prévenir ou de punir les abus auxquels elle était chargée de s'opposer; et les guerres civiles de la Fronde, en affaiblissant le ressort du gouvernement, permirent à la noblesse de retomber dans la licence des anciens temps, qui lui était d'autant plus chère qu'elle lui semblait un signe certain de son antique indépendance. Durant ces temps de trouble, ou pendant les espèces d'interrègne de la régence, les exemples de violence de la part de personnages puissants envers des femmes de la classe inférieure ou de celles qui dans la classe bourgeoise se trouvaient dépourvues de famille et d'appui, étaient d'autant plus fréquents qu'ils restaient presque toujours impunis<sup>193</sup>. Comme Bussy avait alors toute la faveur du prince de Condé, il lui fit le récit de son affaire, et ne lui cacha rien de ses projets. Cette aventure plut au jeune prince, qui offrit à Bussy de lui donner une commission pour se rendre à Paris, et même de lui remettre le commandement de Bellegarde, une de ses places en Bourgogne, pour se retirer après l'enlèvement. Bussy lui en témoigna sa reconnaissance, accepta la commission, mais refusa l'offre qui lui était faite de la place de Bellegarde; il dit qu'il lui suffisait d'avoir la faculté de conduire sa belle prisonnière à Launay. Cette

---

<sup>193</sup> CHAVAGNAC, *Mémoires*, in-12, t. I, p. 100.

commanderie avait en effet une espèce de château fort très-ancien, pourvu de hautes et épaisses murailles: on y pénétrait après avoir passé plusieurs ponts-levis.

Aussitôt que Bussy se fut acquitté de la commission que le prince de Condé lui avait donnée, et qu'il eut terminé toutes ses affaires en cour, il se rendit chez son négociateur, qui lui confirma tout ce qu'il lui avait écrit, et qui l'encouragea dans la résolution qu'il avait prise d'enlever la veuve à sa famille; ne doutant pas, disait-il, que quand elle s'en trouverait séparée, elle ne consentit de son plein gré à épouser Bussy. Rien n'était plus facile à Bussy que de s'assurer avant l'événement des sentiments de la veuve à son égard; et c'est peut-être pour s'excuser de ce que sa présomption ne lui a pas permis le plus léger doute, et par la honte que sa vanité lui faisait éprouver d'avoir été dupe d'une ruse grossière, que, dans ses *Mémoires*, il affirme que son négociateur n'avait dans cette affaire d'autre intérêt apparent que l'avantage et la satisfaction des parties, et que par cette raison il ne pouvait douter de la sincérité de ses paroles<sup>194</sup>. Il est vrai que le caractère dont ce négociateur était revêtu et la nature de ses relations avec la jeune veuve devaient écarter de lui toute défiance. Ainsi, tandis que l'innocente beauté n'avait jamais rien su, ni des prétentions de Bussy sur elle, ni du désir qu'il avait de l'épouser; que personne ne l'en avait entretenue; qu'elle n'en avait été instruite ni directement ni indirectement; que jusqu'à l'approche du jour fatal où on attenta à sa liberté elle avait ignoré

---

<sup>194</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 155.

le danger qui la menaçait, Bussy croyait fermement qu'elle avait donné son consentement à ce projet d'enlèvement, et qu'elle en avait été informée depuis longtemps.

Le nom de famille de cette jeune veuve était Marie Bonneau. Elle était fille de Jacques Bonneau, seigneur de Rubelle, riche bourgeois d'Orléans, et de Marie d'Ivry<sup>195</sup>. Enfant précoce, elle aimait sa mère avec une énergie et une raison au-dessus de son âge, et comptait à peine neuf ans lorsqu'elle la perdit. Cette violence faite à un premier sentiment, cette première idée de la mort et d'une éternelle séparation, firent sur elle une impression si profonde et si durable, qu'elle résista à tous les efforts que l'on fit pour l'effacer. Les plaisirs se pressaient en vain autour d'elle, ils ne pouvaient expulser de son cœur une douleur qui en avait pénétré la substance, ni dissiper une mélancolie qui lui était chère. Une de ses tantes s'était chargée de continuer son éducation: quoique sœur d'un évêque, cette tante trouvait que les idées religieuses prenaient trop d'empire sur sa pupille, et elle la conduisait sans cesse dans le monde, au bal et à la comédie. Partout l'éclat de ses charmes, plus encore que ses grandes richesses, attirait sur ses pas une foule de jeunes gens qui briguaient l'honneur d'obtenir sa main. Elle épousa, dans le mois de mai 1645, Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, conseiller au parlement de Paris, dont la fortune

---

<sup>195</sup> L'abbé DE CHOISY, *Vie de madame de Miramion*, 1706, in-4<sup>o</sup>, p. 6, ou 1707, in-12.

égalait la sienne<sup>196</sup>. Il n'avait pas vingt-sept ans, était beau, bien fait, du caractère le plus heureux. Moins que sa tante, il la gênait pour ses exercices de piété. Une union si bien assortie lui fit éprouver un bonheur qu'elle n'avait connu que dans son enfance: elle aimait, elle était aimée; Dieu s'y trouvait, et sa mère entre elle et Dieu. Elle ne formait plus qu'un seul vœu: c'était de mériter, par l'innocence du cœur et la pureté de l'âme, que les bénédictions versées sur elle dans cette vie ne pussent nuire aux espérances qu'elle avait conçues pour la vie à venir. Six mois (seulement six mois!) s'écoulèrent dans les délices d'une telle existence. Au bout de ce temps, son mari fut atteint d'une fluxion de poitrine, et mourut, la laissant enceinte.

Elle accoucha d'une fille, si languissante et si faible en naissant, que les soins les plus assidus ne pouvaient que faiblement la disputer à la mort. La religion et la tendresse maternelle empêchèrent madame de Miramion de succomber à son désespoir. Elle passa les deux premières années de son veuvage dans la retraite la plus austère, toujours au pied des autels ou du berceau de sa fille. Née le 2 novembre 1629, madame de Miramion n'avait que seize ans et demi lorsqu'elle devint veuve et mère<sup>197</sup>. Ses parents, dont elle était tendrement aimée, craignaient qu'elle ne se fît religieuse: ils désiraient la conserver au milieu d'eux; et son extrême jeunesse leur fit espérer que le

---

<sup>196</sup> L'abbé DE CHOISY, *Vie de madame de Miramion*, p. 10.—*Mémoires complets et authentiques du duc DE SAINT-SIMON*, 1829, in-8<sup>o</sup>, t. I, p. 351.

<sup>197</sup> *Vie de madame de Miramion*, in-4<sup>o</sup>, p. 11.

moyen qu'ils avaient employé efficacement une première fois leur réussirait une seconde. Ils laissèrent d'abord un libre cours à sa douleur; et, croyant que le temps y avait apporté quelque diminution, ils la pressèrent de contracter un nouveau mariage. Des partis brillants se présentèrent, et lui étaient chaque jour proposés. Plusieurs de ceux qui la recherchaient regrettaient, en la voyant si belle, qu'elle fût si riche, et que la fortune fût un obstacle à leurs désirs, ou un motif de suspecter la sincérité de leur amour. Quant à ses résolutions, elles n'étaient pas douteuses: elle ne laissait échapper aucune occasion de les exprimer de manière à faire renoncer ceux qui la recherchaient au projet qu'ils avaient conçu. Elle se reprochait souvent, en leur présence, les passions qu'elle faisait naître involontairement, et en témoignait son chagrin. Attaquée de la petite vérole, elle regretta que cette maladie ne lui eût pas enlevé ses attraits, dont sa piété lui faisait détester le pouvoir. Cependant, vivement touchée de l'attachement et du désintéressement de ses parents, elle n'osait fermer sa porte aux prétendants qu'ils introduisaient auprès d'elle. Son humilité lui faisait penser aussi qu'elle n'était pas encore digne de se consacrer à Dieu: elle semblait hésiter, et suppliait qu'on lui donnât du temps pour se décider. En attendant, elle multipliait les prières et les actes de dévotion, dans l'espérance que Dieu parlerait à son cœur, et lui révélerait sa volonté. Pourtant on se flattait d'obtenir son consentement pour lui faire épouser M. de Caumartin, et ce seul espoir comblait de joie deux familles riches et puissantes qui désiraient vivement

cette alliance<sup>198</sup>.

Telle était celle que Bussy, sans la connaître, se proposait d'enlever pour en faire sa femme, persuadé qu'elle se trouverait honorée de lui appartenir et charmée de paraître à la cour, où sa naissance et le rang de ses parents ne l'appelaient pas. Assuré de la protection du vainqueur de Rocroi, il regardait un enlèvement comme sans conséquence envers une femme qui, malgré sa richesse, n'était à ses yeux qu'une bourgeoise. Rubelle, frère aîné de madame de Miramion, alors âgé de vingt-cinq ans, était seul, dans toute sa famille, capable d'inspirer quelque crainte à Bussy, si Bussy, réputé brave parmi les braves, eût été accessible à une crainte de cette nature. D'ailleurs, il convoitait les richesses de notre jeune veuve, il était épris de ses charmes, il croyait lui plaire; ses motifs étaient purs, son but honorable: il n'y avait donc pas à balancer. Sa résolution fut irrévocablement prise, et il se disposa à l'exécuter.

Les préparatifs ne furent pas tenus tellement secrets qu'il n'en transpirât quelque chose. Madame de Miramion fut avertie par plusieurs personnes qu'on voulait l'enlever; mais comme on ne lui nommait pas celui qui avait le projet de se porter à cet excès d'audace, et que parmi tous ceux qui aspiraient à sa main, et qu'elle connaissait bien, pas un seul ne pouvait être soupçonné de songer à une action aussi coupable, elle n'ajouta aucune foi aux propos qu'on lui tint à ce sujet, et ne prit aucune précaution<sup>199</sup>.

---

<sup>198</sup> TALLEMANT, *Mém.*, t. V, p. 372, édit. in-8<sup>o</sup> t. IX, édit. in-12.

<sup>199</sup> *Vie de madame de Miramion*, p. 12.

Bussy savait qu'elle s'était retirée à Issy avec sa belle-mère, chez de Choisy, conseiller d'État, grand-père du mari qu'elle avait perdu<sup>200</sup>. Les affidés dont Bussy l'avait entourée lui apprirent que le 7 août elle devait aller au mont Valérien, pour y faire ses dévotions. Bussy dressa ses plans en conséquence: il disposa d'abord quatre relais de Saint-Cloud au château de Launay, trajet d'environ vingt-cinq lieues. Il rassembla une forte escorte, composée de Rabutin son frère, d'un gentil-homme de ses amis, qui avait fait sous ses ordres deux campagnes comme volontaire, et de trois autres gentils-hommes de ses vassaux et dans sa dépendance. Ces cinq cavaliers étaient suivis de deux ou trois serviteurs, comme eux bien montés et bien armés<sup>201</sup>.

Madame de Miramion, l'esprit uniquement occupé de l'acte pieux qu'elle allait accomplir, partit d'Issy à sept heures du matin, le jour précis qui avait été indiqué à Bussy. Elle avait avec elle sa belle-mère; et de plus, selon l'usage des dames riches et d'un rang distingué de cette époque, de ne jamais se montrer en public sans être suivies d'une partie de leurs familiers, elle était accompagnée d'un écuyer âgé, et de deux demoiselles, pour parler le langage de ce temps, c'est-à-dire de deux femmes attachées à son service. L'une d'elles était une gouvernante entre deux âges, l'autre une jeune femme de chambre, nommée Gabrielle. Un seul domestique se trouvait derrière. L'escadron

---

<sup>200</sup> L'abbé DE CHOISY, *Vie de madame de Miramion*, p. 10, 12 et 19, édit. in-4<sup>o</sup>.  
—BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 160, de l'édit. in-12; t. I, p. 200, de l'édit. in-4<sup>o</sup>.

<sup>201</sup> CHOISY, *Vie de madame de Miramion*, p. 13, in-4<sup>o</sup>.

de Bussy était posté sur la route qui conduit de Saint-Cloud au mont Valérien, vis-à-vis le pont<sup>202</sup>; lorsque le carrosse de madame de Miramion l'eut passé, il fut arrêté, et en même temps deux cavaliers se présentèrent aux portières pour abaisser ce qu'on nommait alors les mantelets, ou les rideaux de cuir qui les fermaient. Madame de Miramion voulut repousser les agresseurs en les frappant avec son sac, et en criant au secours! de toutes ses forces. Mais ses cris et les faibles armes qu'elle employait étaient également impuissants. Pourtant les cavaliers, ne pouvant parvenir à abaisser les mantelets, tirèrent leur épée pour couper les courroies qui les attachaient aux portières. Madame de Miramion, avec un courage au-dessus de son sexe, chercha à leur arracher leurs armes, et s'ensanglanta les mains. Pendant ce combat si inégal, l'escadron avait forcé le cocher de repasser le pont, et d'entrer dans le bois de Boulogne<sup>203</sup>. Là les attendait une voiture plus légère, attelée de six chevaux. Bussy voulut y faire entrer madame de Miramion: il ne put y parvenir, ni de gré ni de force. Elle se cramponnait si fortement dans son carrosse, qu'il était impossible de l'en arracher sans lui faire une trop grande violence et sans la blesser. Elle poussait d'ailleurs des cris aigus, et il était urgent, pour le succès de l'entreprise, de mettre promptement fin à cette lutte. Bussy fit alors dételer les deux chevaux du carrosse de madame de Miramion, et ensuite atteler à ce même carrosse les six chevaux de sa voiture. Deux

---

<sup>202</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 160.

<sup>203</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 160 à 200.

palefreniers s'emparèrent du cocher et des deux chevaux de madame de Miramion, et furent chargés de les conduire à Paris, et de les retenir en captivité jusqu'à nouvel ordre.

L'escadron, divisé en deux, se plaça de chaque côté du carrosse, et l'on se mit à courir au grand galop à travers la plaine Saint-Denis, jusqu'à la forêt de Livry. Madame de Miramion ne cessait de crier à tous les passants qu'on l'enlevait de force: elle disait son nom, et suppliait, les larmes aux yeux, qu'on allât avertir sa famille à Paris. Mais le nuage du poussière produit par tant de chevaux la dérobaît en partie aux yeux de ceux à qui elle s'adressait; le vent, le bruit, et la rapidité de la marche, étouffaient ses cris et emportaient ses paroles.

Dans la forêt de Livry, il fut impossible à l'escorte de se tenir sur les côtés du carrosse; une portion courut devant, et l'autre derrière. Madame de Miramion crut qu'en se jetant par la portière dans un taillis épais, elle ne serait pas aperçue, et pourrait peut-être se cacher et se sauver. L'exécution suivit la pensée: elle se précipita dans les ronces et les épines, et se fourra au milieu des plus épais buissons, sans songer qu'elle se mettait le visage tout en sang; mais elle fut bientôt poursuivie par ses ravisseurs; et, s'apercevant qu'elle ne pouvait pas leur échapper, elle voulut au moins éviter qu'ils ne la touchassent. Elle courut donc de toutes ses forces vers son carrosse, et s'élança dedans avant qu'on pût l'atteindre.

Bussy fit faire halte dans la partie la plus solitaire de la forêt de Livry. Tous les hommes de l'escorte prirent à la hâte quelques

rafraîchissements, et on en fit prendre également à toutes les personnes qui se trouvaient dans la voiture. Mais ce fut en vain qu'on pressa madame de Miramion d'imiter leur exemple: elle déclara qu'elle était résolue à n'accepter aucune nourriture tant qu'on ne lui aurait pas rendu sa liberté.

Bussy, qui n'était pas encore revenu de l'erreur où l'avaient plongé les rapports du père Clément, étonné et inquiet de la résistance de madame de Miramion, se flattait que ce n'était qu'une feinte: il espéra qu'elle se calmerait s'il la débarrassait de la présence de sa belle-mère et de son vieil écuyer. En conséquence il les força tous deux à mettre pied à terre; il expulsa aussi du carrosse la vieille gouvernante. Il aurait voulu ne laisser auprès de sa captive que la demoiselle Gabrielle; mais il se vit forcé de souffrir que le laquais qui se trouvait derrière, et qu'il voulait renvoyer, continuât à accompagner sa maîtresse, parce qu'il se montra résolu à se faire tuer, plutôt que de la quitter. Bussy fit aussi abaisser les mantelets de la voiture, afin qu'on ne pût ni voir la belle éplorée, ni entendre ses cris, si elle en poussait encore.

Ces arrangements pris, on repartit avec la rapidité de l'éclair. Madame de Miramion, recueillant ses forces et sa présence d'esprit, coupa avec un petit couteau qu'elle avait dans son sac les mantelets de sa voiture, et parvint ainsi à se mettre à découvert et à rétablir sa communication avec le dehors. Elle continuait ses exclamations et ses instances, et jetait de l'argent à tous ceux qu'elle rencontrait. Les marques de son désespoir,

ses libéralités et ses prières devenaient surtout inquiétantes et embarrassantes pour ses ravisseurs, toutes les fois qu'ils étaient forcés de s'arrêter et de changer de chevaux; mais alors ils disaient à ceux qu'elle ameutait autour d'elle, que c'était une folle qu'ils allaient renfermer par ordre de la cour. Madame de Miramion, avec ses cheveux épars, sans coiffe, sans mouchoir sur son sein, les habits déchirés, les mains et le visage ensanglantés, ne donnait que trop de vraisemblance à ces assertions.

Bussy en voyant les efforts de sa captive pour lui échapper, et les signes non équivoques de sa profonde douleur, acquit la triste certitude qu'il n'y avait rien de simulé dans sa résistance; et il lui fut démontré que jamais elle n'avait donné son assentiment à un enlèvement. Il affirme dans ses *Mémoires* qu'il eut dès lors la pensée de la reconduire chez elle, mais qu'il en fut dissuadé par son frère. Celui-ci lui représenta que lorsque l'effroi de cette course rapide serait dissipé, il serait possible, à force de témoignages de respect et de bons traitements envers la belle veuve, d'obtenir quelque changement à ses résolutions; et que dans tous les cas si on se décidait à lui rendre sa liberté, il valait mieux le faire à Launay même, afin qu'il fût bien constaté qu'on avait agi de plein gré. La suite du récit et le témoignage de madame de Miramion, que nous a transmis l'abbé de Choisy, prouveront, au contraire, que ce fut Bussy lui-même qui persista le plus longtemps dans ses projets coupables, et que ses amis et ses complices furent obligés de le forcer à y renoncer<sup>204</sup>.

---

<sup>204</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 161.—CHOISY, *Vie de madame de Miramion*, p. 13.

Enfin on arriva au château de Launay. Le fracas des chaînes de fer et des ponts-levis en s'abaissant, les sons lugubres et sourds que fit entendre le carrosse en roulant au-dessus des fossés, et sous la voûte obscure qui conduisait à la cour intérieure; le grand nombre de gentils-hommes armés qu'elle y vit rassemblés, et que Bussy avait réunis pour se défendre s'il était attaqué, ou si l'on entreprenait de pénétrer dans le château, tout contribua à accroître la terreur dont madame de Miramion était frappée. Elle ignorait les noms et les projets de ceux qui osaient se permettre envers elle tant de violence. La précaution qu'ils avaient prise de la séparer de sa belle-mère, le peu d'effet qu'avaient produit sur eux ses larmes et ses prières, les lui faisaient considérer comme des hommes féroces, inexorables, capables de tout. Aussi ne voulut-elle pas quitter sa voiture; et quand on eut dételé les chevaux, elle s'obstinait à y rester, et voulait y passer la nuit.

Alors se présenta devant elle un chevalier de Malte, quelle reconnut pour avoir fait partie de l'escorte, et être du nombre de ses ravisseurs<sup>205</sup>. Il la supplia, dans les termes les plus respectueux, de vouloir bien descendre, et de consentir à entrer dans le château.

Madame de Miramion, sans quitter sa place, demanda d'une voix ferme, à celui qui lui adressait ces paroles, si c'était par ses ordres qu'elle souffrait un pareil traitement. «Non, madame; c'est M. le comte de Bussy-Rabutin, qui nous a assuré avoir votre consentement pour vous conduire ici.»—«Ce qu'il vous a dit est

---

<sup>205</sup> BUSSY, *Mémoires*, édit. in-12, t. I, p. 181; de l'édit. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 227.

faux!» dit-elle en élevant encore plus la voix.—«Madame, reprit le chevalier, nous sommes ici deux cents gentils-hommes amis de Bussy: s'il nous a trompés, nous vous servirons contre lui, et nous vous mettrons en liberté. Daignez seulement vous expliquer en présence de plusieurs de nous; et, en attendant, ne refusez pas de descendre et de vous reposer de vos fatigues.»

L'air doux, compatissant et suppliant du chevalier inspira de la confiance à madame de Miramion; cependant elle ne voulut point monter dans les appartements, mais elle consentit à entrer dans une salle basse et humide, qui n'avait été nullement préparée pour la recevoir. On se hâta d'y faire du feu, on y porta les coussins de son carrosse pour qu'elle pût s'asseoir<sup>206</sup>. En entrant, elle vit deux pistolets sur une table, s'en saisit, et, remarquant qu'ils étaient chargés, elle les mit auprès d'elle, et parut un instant rassurée: mais sa femme de chambre s'étant levée pour sortir, elle la fit rasseoir, et lui dit: «Non, non, demeurez; vous ne me quitterez point.» On lui servit à manger: elle écarta d'elle les plats sans y toucher. Pour se dérober aux premières explosions de son courroux, Bussy s'était tenu à l'écart. Il était extrêmement surpris de la voir si exaspérée, si inébranlable dans ses résolutions.—«On m'avait assuré, dit-il à ses complices, que c'était un mouton, et c'est une lionne en furie.» Toutefois, comme il présumait beaucoup de lui-même, il ne désespéra pas encore de la fléchir; mais il crut devoir faire préparer les voies par une gouvernante du château et par les personnes les plus notables

---

<sup>206</sup> *Vie de madame de Miramion*, t. I, p. 16, in-4<sup>o</sup>, et p. 17 de l'édit. in-12.

de son escorte. Toutes vinrent assurer à madame de Miramion que les projets de Bussy n'avaient rien que d'honorable; qu'il était pour elle le plus passionné, le plus soumis des amants; que si elle voulait consentir à l'épouser, elle trouverait en lui un mari aussi tendre que complaisant. On fit l'éloge de Bussy, de son caractère, de son esprit; on n'oublia pas de faire valoir ses richesses, son rang, son crédit à la cour, l'amitié qu'avait pour lui le prince de Condé; on expliqua la cause de l'erreur qui avait donné lieu à l'enlèvement. Aucun de ceux qui l'accompagnaient n'aurait consenti à le suivre si, comme lui, on n'avait pas cru que cet acte apparent de violence n'était qu'une feinte, et qu'il avait lieu de concert avec elle. On ajoutait que Bussy, désespéré de sa méprise et des reproches qu'elle lui attirait, n'osait paraître devant elle. Pourtant c'est à son confesseur tout seul qu'elle devait s'en prendre des violences dont elle était victime; le père Clément seul était coupable, Bussy était innocent.

Ces explications, en faisant connaître à madame de Miramion la noire intrigue du père Clément, calmèrent un peu l'effroi qu'elle avait eu en entrant dans le château; mais elles excitèrent son indignation contre Bussy, qui parce qu'il se croyait puissant voulait la forcer à l'épouser, et employait de tels moyens pour y parvenir. Elle se refusa à toutes les instances qui lui étaient faites, et continua à insister pour que sa liberté lui fût rendue.

Lorsqu'on vit qu'elle était inaccessible à la persuasion, on essaya de la dompter par la crainte. On lui peignit le comte de Bussy, ordinairement si bon, si généreux, dans ce moment

méconnaissable aux yeux de ses propres amis, tant son amour était violent, tant l'idée de se voir trompé dans ses espérances lui inspirait de projets sinistres. On cherchait à démontrer à madame de Miramion la nécessité, dans son propre intérêt, de ne pas réduire au dernier degré du désespoir un homme dans l'état où se trouvait Bussy. Tous ces discours ne purent faire fléchir un instant la jeune veuve ni lui arracher la moindre concession.

Bussy alors renvoya auprès d'elle le chevalier de Malte, qui seul était parvenu à la faire consentir à descendre de voiture: il lui dit que M. le comte de Bussy était résolu, puisqu'elle l'exigeait, à la remettre en liberté; mais qu'avant il demandait en grâce qu'elle voulût bien l'écouter un moment.

Aussitôt Bussy parut avec ceux qui l'avaient escorté. Mais avant d'entrer il mit un genou en terre, et se présenta les deux mains jointes, et dans l'attitude d'un suppliant<sup>207</sup>. A son aspect, et sans lui donner le temps d'articuler un seul mot, madame de Miramion se dressa sur ses pieds, leva une de ses mains vers le ciel, et dit: «Monsieur, je jure devant le Dieu vivant, mon créateur et le vôtre, que je ne vous épouserai jamais.» Puis elle retomba évanouie. Un médecin de Sens, que Bussy avait eu la précaution de faire venir au château, lui prit le pouls, et dit qu'il ne sentait presque aucun battement; il déclara qu'elle était dans un danger imminent. Quarante heures s'étaient, en effet, écoulées sans qu'elle eût pris aucune nourriture, et cette longue abstinence

---

<sup>207</sup> TALLEMANT DES RÉAUX, *Mémoires*, t. V, p. 372, édit. in-8°, et t. IX, p. 235, édit. in-12.

et ces continuelles agitations avait épuisé ses forces.

Tandis que ces choses se passaient, la belle-mère de madame de Miramion, que Bussy avait si inhumainement laissée avec le vieil écuyer au milieu de la forêt de Livry, n'était pas restée oisive. Elle avait marché avec rapidité jusqu'au premier village; elle avait fait monter à cheval le vieil écuyer, pour aller en avant annoncer à sa famille l'événement sinistre qui avait eu lieu, et demander du secours. Elle prit pour elle, faute d'autres, des chevaux de charrue, qui la traînèrent jusqu'au faubourg de Paris. Elle apprit en arrivant que, d'après son message, un bon nombre de cavaliers, ayant M. de Rubelle en tête, étaient déjà partis, et s'étaient dirigés sur Sens<sup>208</sup>.

Ils étaient depuis une demi-heure environ dans cette ville, lorsque madame de Miramion, par son serment, par l'évanouissement qui l'avait suivi, avait frappé de stupeur tous ceux qui se trouvaient présents. Ce fut dans cet instant qu'on vint annoncer à Bussy que toute la ville de Sens était en rumeur, et que six cents hommes étaient prêts à en sortir pour venir assiéger le château de Launay. Bussy ne se laissa point effrayer par cette nouvelle; mais voyant que madame de Miramion, par l'effet des secours qui lui avaient été prodigués, avait promptement repris ses sens, il résolut de faire une dernière tentative pour obtenir d'elle qu'elle consentît à rester au moins un jour à Launay.

Les plus humbles prières, les protestations les plus ferventes furent en vain mises en usage par Bussy. Comme il avait débuté

---

<sup>208</sup> *Vie de madame de Miramion*, in-4<sup>o</sup>, p. 18; et p. 20 de l'édit. in-12.

par lui dire qu'il était incapable d'attenter à sa liberté<sup>209</sup>, et que si elle voulait, il la ferait reconduire à Sens; pour toute réponse à ses demandes et à ses instances, elle se contenta de le prier de donner sur-le-champ des ordres pour son départ.

«Mais hélas! madame, dit Bussy avec l'accent de la plus profonde douleur, si vous partez, je ne vous reverrai jamais...! Si encore vous me permettiez de réparer mes torts involontaires, et d'être tant que je vivrai votre serviteur!» Madame de Miramion, craignant qu'il ne rétractât la promesse qu'il avait faite, crut devoir céder à la position critique où elle se trouvait, et dissimuler. «Si vous me laissez partir, dit-elle avec douceur, vous réussirez plutôt par cette voie que par celle que vous avez prise.» Mais Bussy, qui savait lire dans les yeux d'une femme ses véritables sentiments: «Je ne m'y attends pas, madame, dit-il avec tristesse; mais, quoique persuadé du contraire, je suis trop honnête homme pour vous contraindre; et, quelles que soient vos rigueurs, je vous serai toujours dévoué.» Il la supplia ensuite de prendre quelque nourriture. «Quand les chevaux seront à mon carrosse, dit-elle, j'accepterai.»

Les chevaux furent mis, et, sans se faire presser, elle mangea deux œufs frais. Bussy remit en secret cinquante pièces d'or à la demoiselle Gabrielle, pour fournir, dit-il dans ses Mémoires<sup>210</sup>, à la dépense du voyage, mais évidemment pour se la rendre favorable. Le carrosse partit, escorté par le chevalier de Malte,

---

<sup>209</sup> BUSSY, *Mémoires*, t. I, p. 161, édit. in-12; t. I, p. 201 de l'édit. in-4°.

<sup>210</sup> BUSSY, *Mém.*, t. I, p. 162, édit. in-12; et édit. in-4°, t. I, p. 202.

qui avait inspiré le plus de confiance à madame de Miramion, et deux autres gentils-hommes. Le chevalier se tenait près de la portière de la voiture, et tout le long du voyage il entretint madame de Miramion sur Bussy, protestant que son ami avait été trompé, et que ses intentions étaient pures. Cependant, craignant d'être arrêté par la justice de Sens, le chevalier fit faire halte à cent pas du faubourg de la ville. Le cocher et les postillons détêlèrent les chevaux, l'escorte salua madame de Miramion; et maîtres, valets, coursiers disparurent, et s'enfuirent au château de Launay.

Madame de Miramion resta seule avec la femme de chambre, et le fidèle domestique qui n'avait point voulu la quitter. Elle traversa le faubourg de Sens à pied, et trouva la porte de la ville fermée. Elle apprit, dans l'hôtellerie où elle se réfugia, que tout le monde y était en armes par ordre de la reine régente, pour aller au secours d'une dame que l'on avait enlevée de force. «Hélas! c'est moi,» dit-elle. Alors la nouvelle de son arrivée franchit bientôt les murs de la ville; et son frère, sa belle-mère, et l'abbé, depuis vicomte, de Marilly, son parent, vinrent la prendre. La joie qu'elle éprouva de se trouver au milieu des siens fut grande; mais l'ébranlement que cet événement avait produit était trop fort pour qu'elle y résistât. Elle tomba malade; on la transporta à Paris, pour être plus à portée de tous les secours. Le danger augmentant, on lui administra les sacrements, et on désespéra de sa vie. Cependant elle échappa à la mort; mais elle ne revint à la santé qu'après une longue et pénible convalescence.

Rubelle, aussitôt l'arrivée de sa sœur à Sens, avait envoyé au château de Launay le prévôt avec une troupe d'hommes armés, pour se saisir de Bussy; mais Bussy avait déjà disparu, avec tous ses complices.

La justice informa: ce fut contre la volonté de madame de Miramion, qui dans ses dépositions se montra aussi favorable à Bussy qu'elle le pouvait sans trahir la vérité. Elle supplia sa famille de vouloir bien pardonner au coupable repentant. On était d'autant moins disposé à céder à ses instances, que depuis cet événement elle se montra encore plus rebelle à toute proposition de mariage et qu'elle ne voulut en écouter aucune. Elle considérait tout ce qui s'était passé comme un avertissement du ciel. Elle prit avec elle-même l'engagement de rester toujours veuve, et de consacrer sa vie à Dieu et aux bonnes œuvres.

Le caractère qu'elle déploya, si éloigné de l'idée que Bussy s'en était formée, d'après de faux rapports, fit comprendre à celui-ci la gravité de son action. Il pria le prince de Condé d'intervenir. Condé écrivit à la famille une lettre, très-pressante, et demanda grâce pour Bussy. On eut égard aux sollicitations d'un prince qui, par la victoire de Lens, venait encore de sauver une fois la France<sup>211</sup>.

On suspendit les poursuites; mais on les reprit lorsque Condé et Bussy, tous deux du parti de la cour, faisaient la guerre au parlement et à la Fronde.

---

<sup>211</sup> BUSSY, *Mém.*, t. I, p. 162 de l'édit. in-12; t. I, p. 203 de l'édit. in-4<sup>o</sup>.—*Vie de madame de Miramion*, p. 19, édit. in-4<sup>o</sup>, p. 20, in-12.

Bussy avoue que pendant cette guerre il eut l'idée d'incendier le château de Rubelle près Melun, propriété de madame de Miramion. «J'eusse pu, dit-il, par là mériter du côté de la cour, auprès de laquelle on se rendait recommandable par le mal que l'on faisait aux affaires du parlement.» Bien loin de céder à cette mauvaise pensée, Bussy mit dans ce château une sauvegarde, et empêcha qu'on ne prît rien ni au seigneur du lieu ni aux habitants du village. Il recueillit le fruit de sa bonne conduite. On cessa les poursuites; mais sous la condition que Bussy promettrait de ne jamais paraître devant madame de Miramion, et qu'il quitterait à l'instant tous les lieux où elle se trouverait.

Quelque humiliante que fût cette promesse, il la fit et y fut fidèle. Trente-six ans s'écoulèrent, sans qu'il revît une seule fois madame de Miramion. Au bout de ce temps il eut un procès où se trouvait engagée une partie de sa fortune<sup>212</sup>. Le gain ou la perte de ce procès dépendait du président de Nesmond, qui avait épousé la fille unique de madame de Miramion. Pour obvier au tort que pouvait lui faire dans l'esprit du gendre le souvenir de l'attentat qu'il avait commis contre la belle-mère, il eut l'idée de s'adresser à elle-même pour intercéder en sa faveur. Il savait que l'abbé de Choisy, son ami, était cousin germain de madame de Miramion. Par lui, il obtint qu'elle lui permettrait d'avoir avec elle un entretien particulier. Bussy fut donc admis en présence de celle qui avait été l'objet d'un des plus étranges événements

---

<sup>212</sup> BUSSY, *Mém.*, t. I, p. 168 de l'édit. in-12; t. I, p. 219 de l'édit. in-4<sup>o</sup>.—DE CHOISY, *Vie de madame de Miramion*, p. 21, édit. in-12.

de sa vie, événement dont la mémoire, malgré le laps des années, n'avait cessé de lui être présente et douloureuse. Au lieu de cette jeune beauté au regard doux et mélancolique, à la taille svelte et légère, revêtue de soie et de dentelles, dont il avait été à Saint-Cloud le ravisseur, il vit une femme forte, grasse, la tête enveloppée d'une grande coiffe, couverte d'une simple robe de laine grise, avec une large collerette de batiste non plissée, tombant sur ses épaules<sup>213</sup>

---

<sup>213</sup> *Vie de madame de Miramion*, p. 22, et le *Portrait de madame Miramion peint par DE TROY*, gravé par ÉDELINCK.

# Конец ознакомительного фрагмента.

Текст предоставлен ООО «ЛитРес».

Прочитайте эту книгу целиком, [купив полную легальную версию](#) на ЛитРес.

Безопасно оплатить книгу можно банковской картой Visa, MasterCard, Maestro, со счета мобильного телефона, с платежного терминала, в салоне МТС или Связной, через PayPal, WebMoney, Яндекс.Деньги, QIWI Кошелек, бонусными картами или другим удобным Вам способом.